



CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

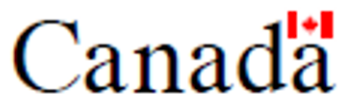
NIVEAU DE QUALIFICATION UN NORME DE QUALIFICATION ET PLAN

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-801/PG-002 de 2015-09-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-801/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense





NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NIVEAU DE QUALIFICATION UN NORME DE QUALIFICATION ET PLAN

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-801/PG-002 de 2015-09-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-801/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original	0	2016-09-13	Mod	3
Mod	1		Mod	4
Mod	2		Mod	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 398 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture	0	4-CX02.01-1 à 4-CX02.01-2.....	0
Titre	0	4-103-1 à 4-103-2	0
A à C	0	4-M103.01-1 à 4-M103.01-2.....	0
i à x	0	4-M103.02-1 à 4-M103.02-2.....	0
1-1 à 1-4	0	4-M103.03-1 à 4-M103.03-2.....	0
2-1 à 2-4	0	4-C103.01-1 à 4-C103.01-2.....	0
2A-1 à 2A-8	0	4-C103.02-1 à 4-C103.02-2.....	0
2B-1 à 2B-2	0	4-C103.03-1 à 4-C103.03-2.....	0
2C-1 à 2C-2	0	4-X04-1 à 4-X04-2	0
2D-1 à 2D-8	0	4-MX04.01-1 à 4-MX04.01-4.....	0
3-1 à 3-4	0	4-MX04.02-1 à 4-MX04.02-4.....	0
3A-1 à 3A-2	0	4-MX04.03-1 à 4-MX04.03-4.....	0
3B-1 à 3B-2	0	4-CX04.01-1 à 4-CX04.01-2.....	0
3C-1 à 3C-4	0	4-CX04.02-1 à 4-CX04.02-2.....	0
3C1-1 à 3C1-2	0	4-CX04.03-1 à 4-CX04.03-2.....	0
3D-1 à 3D-2	0	4-CX04.04-1 à 4-CX04.04-2.....	0
3D1-1 à 3D1-4	0	4-CX04.05-1 à 4-CX04.05-2.....	0
3E-1 à 3E-2	0	4-X05-1 à 4-X05-4	0
3E1-1 à 3E1-2	0	4-MX05.01-1 à 4-MX05.01-6.....	0
4-1-1 à 4-1-2	0	4-CX05.01-1 à 4-CX05.01-2.....	0
4-100-1 à 4-100-2	0	4-CX05.02-1 à 4-CX05.02-2.....	0
4-X01-1 à 4-X01-2	0	4-106-1 à 4-106-2	0
4-MX01.01A-1 à 4-MX01.01A-2.....	0	4-M106.01-1 à 4-M106.01-4.....	0
4-MX01.01B-1 à 4-MX01.01B-4.....	0	4-M106.02-1 à 4-M106.02-4.....	0
4-MX01.01C-1 à 4-MX01.01C-2.....	0	4-M106.03-1 à 4-M106.03-6.....	0
4-MX01.01D-1 à 4-MX01.01D-2.....	0	4-M106.04-1 à 4-M106.04-4.....	0
4-MX01.01E-1 à 4-MX01.01E-2.....	0	4-M106.05-1 à 4-M106.05-2.....	0
4-MX01.01F-1 à 4-MX01.01F-4.....	0	4-C106.01-1 à 4-C106.01-2.....	0
4-MX01.01G-1 à 4-MX01.01G-2.....	0	4-C106.02-1 à 4-C106.02-4.....	0
4-MX01.01H-1 à 4-MX01.01H-2.....	0	4-107-1 à 4-107-2	0
4-X02-1 à 4-X02-2	0	4-M107.01-1 à 4-M107.01-4.....	0
4-MX02.01-1 à 4-MX02.01-4.....	0	4-M107.02-1 à 4-M107.02-4.....	0

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (SUITE)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-M107.03-1 à 4-M107.03-4	0	4-129-1 à 4-129-2	0
4-M107.04-1 à 4-M107.04-2	0	4-M129.01-1 à 4-M129.01-2	0
4-M107.05-1 à 4-M107.05-6	0	4-130-1 à 4-130-2	0
4-M107.06-1 à 4-M107.06-4	0	4-M130.01-1 à 4-M130.01-2	0
4-C107.01-1 à 4-C107.01-6	0	4-M130.02-1 à 4-M130.02-2	0
4-C107.02-1 à 4-C107.02-2	0	4-M130.03-1 à 4-M130.03-2	0
4-C107.03-1 à 4-C107.03-2	0	4-M130.04-1 à 4-M130.04-2	0
4-C107.04-1 à 4-C107.04-2	0	4-C130.01-1 à 4-C130.01-2	0
4-108-1 à 4-108-2	0	4-C130.02-1 à 4-C130.02-2	0
4-M108.01-1 à 4-M108.01-2	0	4-C130.03-1 à 4-C130.03-2	0
4-M108.02-1 à 4-M108.02-2	0	4-C130.04-1 à 4-C130.04-2	0
4-M108.03-1 à 4-M108.03-2	0	4-C130.05-1 à 4-C130.05-2	0
4-M108.04-1 à 4-M108.04-2	0	4-140-1 à 4-140-2	0
4-M108.05-1 à 4-M108.05-2	0	4-M140.01-1 à 4-M140.01-2	0
4-M108.06-1 à 4-M108.06-2	0	4-C140.01-1 à 4-C140.01-4	0
4-M108.07-1 à 4-M108.07-2	0	4-C140.02-1 à 4-C140.02-2	0
4-M108.08-1 à 4-M108.08-2	0	4-160-1 à 4-160-2	0
4-M108.09-1 à 4-M108.09-2	0	4-M160.01-1 à 4-M160.01-2	0
4-M108.10-1 à 4-M108.10-2	0	4-M160.02-1 à 4-M160.02-2	0
4-M108.11-1 à 4-M108.11-2	0	4-M160.03-1 à 4-M160.03-2	0
4-M108.12-1 à 4-M108.12-2	0	4-C160.01-1 à 4-C160.01-2	0
4-C108.01-1 à 4-C108.01-2	0	4-170-1 à 4-170-2	0
4-C108.02-1 à 4-C108.02-2	0	4-C170.01-1 à 4-C170.01-2	0
4-C111-1 à 4-C111-2	0	4-C170.02-1 à 4-C170.02-2	0
4-C111.01-1 à 4-C111.01-2	0	4-190-1 à 4-190-2	0
4-C111.02-1 à 4-C111.02-4	0	4-M190.01-1 à 4-M190.01-4	0
4-C111.03-1 à 4-C111.03-4	0	4-M190.02-1 à 4-M190.02-2	0
4-C111.04-1 à 4-C111.04-4	0	4-M190.03-1 à 4-M190.03-4	0
4-X20-1 à 4-X20-2	0	4-M190.04-1 à 4-M190.04-2	0
4-MX20.01A-1 à 4-MX20.01A-2	0	4-M190.05-1 à 4-M190.05-2	0
4-MX20.01B-1 à 4-MX20.01B-2	0	4-M190.06-1 à 4-M190.06-4	0
4-MX20.01C-1 à 4-MX20.01C-12	0	4-M190.07-1 à 4-M190.07-4	0
4-MX20.01D-1 à 4-MX20.01D-2	0	4-C190.01-1 à 4-C190.01-2	0
4-MX20.01E-1 à 4-MX20.01E-4	0	4-C190.02-1 à 4-C190.02-2	0
4-MX20.01F-1 à 4-MX20.01F-2	0	4-C190.03-1 à 4-C190.03-2	0
4-MX20.01G-1 à 4-MX20.01G-2	0	4-C190.04-1 à 4-C190.04-4	0
4-MX20.01H-1 à 4-MX20.01H-2	0	4-C190.05-1 à 4-C190.05-2	0
4-CX20.01-1 à 4-CX20.01-2	0	4-C190.06-1 à 4-C190.06-2	0
4-121-1 à 4-121-2	0	4-C190.07-1 à 4-C190.07-2	0
4-M121.01-1 à 4-M121.01-2	0	4A-1 à 4A-6	0
4-C121.01-1 à 4-C121.01-2	0		

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-801/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et à l'OAIC 51-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les Escadrons de cadets de l'Aviation du Canada doivent utiliser cette NQP pour la conduite du niveau de compétence un, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 51-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à instructiondescadets@canada.ca.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
CHAPITRE 1	GÉNÉRALITÉS	1-1
	BUT	1-1
	CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
	OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1
	QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3
	UTILISATION DE LA NQP	1-3
CHAPITRE 2	DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
	ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
	DÉTAILS DE L'INSTRUCTION	2-1
	ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-3
	QUALIFICATION	2-4
	DOCUMENTS CONNEXES	2-4
	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4
	Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
	Annexe B – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION	2B-1
	Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
	Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3	ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	OBJET	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-1
	CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-1
	SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-2
	ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-2
	NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN	3-2
	CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-2
	DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS	3-3
	BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN	3-3
	Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1
	Annexe B – DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN	3B-1
	Annexe C – TEST DE MANIEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	3C-1
	Appendice 1 – GRILLE D'ÉVALUATION DU TEST DE MANIEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	3C1-1
	Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
	Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3D1-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELING POUR L'INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELING POUR L'INSTRUCTION	3E1-1
CHAPITRE 4	4-1-1
SECTION 1 OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D'INSTRUCTION	4-1-1
OBJET	4-1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-1-1
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE	4-1-1
DESCRIPTIONS DE LEÇON	4-1-1
SECTION 2 OREN 100 – PARTICIPER À LA FORMATION SUR LES RELATIONS SOCIALES POSITIVES POUR LA JEUNESSE	4-100-1
SECTION 3 OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-1
EO MX01.01A – PARTICIPER À UNE VISITE RELIÉE AU CIVISME	4-MX01.01A-1
OCOM MX01.01B – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE	4-MX01.01B-1
OCOM MX01.01C – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CITOYEN D'INTÉRÊT	4-MX01.01C-1
OCOM MX01.01D – PARTICIPER AU DÉFI DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE	4-MX01.01D-1
OCOM MX01.01E – ORGANISER UNE CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ	4-MX01.01E-1
OCOM MX01.01F – PARTICIPER À UNE ÉLECTION	4-MX01.01F-1
OCOM MX01.01G – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX VIDÉOS SUR LES MINUTES DU PATRIMOINE	4-MX01.01G-1
OCOM MX01.01H – PARTICIPER À DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE SUR LE CIVISME	4-MX01.01H-1
SECTION 3 OREN CX01.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-
SECTION 4 OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-X02-1
EO MX02.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-MX02.01-1
OCOM CX02.01 – EFFECTUER DU SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-CX02.01-1
SECTION 5 OREN 103 – PARTICIPER À TITRE DE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE	4-103-1
OCOM M103.01 – IDENTIFIER LES RESPONSABILITÉS D'UN SUIVEUR DANS UNE ÉQUIPE	4-M103.01-1
OCOM M103.02 – ÉTABLIR UN OBJECTIF PERSONNEL POUR L'ANNÉE D'INSTRUCTION	4-M103.02-1
OCOM M103.03 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-M103.03-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C103.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS POUR BRISER LA GLACE	4-C103.01-1
OCOM C103.02 – PARTICIPER À DES PRÉSENTATIONS DE SOI	4-C103.02-1
OCOM C103.03 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-C103.03-1
SECTION 6	
OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X04-1
OCOM MX04.01 – PARTICIPER À UNE SÉANCE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE D'INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE DE 60 MINUTES ET SUIVRE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-MX04.01-1
OCOM MX04.02 – DÉFINIR DES STRATÉGIES POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS	4-MX04.02-1
OCOM MX04.03 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS ET DÉFINIR DES STRATÉGIES POUR AMÉLIORER LA CONDITION PHYSIQUE PERSONNELLE	4-MX04.03-1
OCOM CX04.01 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS ET DÉFINIR DES STRATÉGIES POUR AMÉLIORER LA CONDITION PHYSIQUE PERSONNELLE	4-CX04.01-1
OCOM CX04.02 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES TROIS COMPOSANTES DE LA CONDITION PHYSIQUE	4-CX04.02-1
OCOM CX04.03 – PARTICIPER À UN COURS DE CUISINE	4-CX04.03-1
OCOM CX04.04 – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION SUR LA CONDITION PHYSIQUE PERSONNELLE ET LES SAINES HABITUDES DE VIE	4-CX04.04-1
OCOM CX04.05 – ASSISTER À UN ÉVÉNEMENT SPORTIF AMATEUR	4-CX04.05-1
SECTION 7	
OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X05-1
OCOM MX05.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-MX05.01-1
OCOM CX05.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-CX05.01-1
OCOM CX05.02 – PARTICIPER À UN TOURNOI	4-CX05.02-1
SECTION 8	
OREN 106 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	4-106-1
OCOM M106.01 – IDENTIFIER LES PARTIES ET LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DAISY 853C	4-M106.01-1
OCOM M106.02 – EFFECTUER LES MESURES DE SÉCURITÉ DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	4-M106.02-1
OCOM M106.03 – APPLIQUER LES TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES DU TIR DE PRÉCISION	4-M106.03-1
OCOM M106.04 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES COMMANDEMENTS SUR UN CHAMP DE TIR POUR CARABINE À AIR COMPRIMÉ	4-M106.04-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M106.05 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE FAMILIARISATION SUR LE TIR DE PRÉCISION AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	4-M106.05-1
OCOM C106.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-C106.01-1
OCOM C106.02 – NETTOYER ET ENTREPOSER LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	4-C106.02-1
SECTION 9 OREN 107 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L’AIR	4-107-1
OCOM M107.01 – DISCUTER DE LA PREMIÈRE ANNÉE D’INSTRUCTION	4-M107.01-1
OCOM M107.02 – IDENTIFIER LES GRADES DES CADETS DE L’AIR ET DES OFFICIERS DE L’ARC	4-M107.02-1
OCOM M107.03 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES PROCÉDURES DE SALUT	4-M107.03-1
OCOM M107.04 – ÉNONCER L’OBJECTIF ET LA DEVISE DU PROGRAMME DES CADETS DE L’AIR	4-M107.04-1
OCOM M107.05 – PORTER L’UNIFORME DES CADETS DE L’AIR	4-M107.05-1
OCOM M107.06 – DISCUTER DES OCCASIONS D’INSTRUCTION D’ÉTÉ	4-M107.06-1
OCOM C107.01 – ENTRETENIR L’UNIFORME DES CADETS DE L’AIR	4-C107.01-1
OCOM C107.02 – IDENTIFIER LA STRUCTURE DES GRADES DES MR DE L’ARC	4-C107.02-1
OCOM C107.03 – VISITE GUIDÉE DE L’ESCADRON	4-C107.03-1
OCOM C107.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RELATIVE À L’HISTOIRE DE L’ESCADRON	4-C107.04-1
SECTION 10 OREN 108 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS D’EXERCICE MILITAIRE LORS D’UNE CÉRÉMONIE DE REVUE ANNUELLE	4-108-1
OCOM M108.01 – ADOPTER LES POSITIONS DU GARDE-À-VOUS, EN PLACE REPOS ET REPOS	4-M108.01-1
OCOM M108.02 – EXÉCUTER UN SALUT À LA HALTE SANS ARMES	4-M108.02-1
OCOM M108.03 – TOURNER À LA HALTE	4-M108.03-1
OCOM M108.04 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR RESSERRER LES RANGS VERS LA DROITE ET VERS LA GAUCHE	4-M108.04-1
OCOM M108.05 – EXÉCUTER DES PAS VERS L’AVANT ET VERS L’ARRIÈRE	4-M108.05-1
OCOM M108.06 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS REQUIS POUR L’ALIGNEMENT PAR LA DROITE	4-M108.06-1
OCOM M108.07 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR OUVRIR ET FERMER LES RANGS	4-M108.07-1
OCOM M108.08 – MARCHÉ ET HALTE AU PAS CADENCÉ	4-M108.08-1
OCOM M108.09 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR MARQUER LE PAS, AVANCER ET S’ARRÊTER AU PAS CADENCÉ	4-M108.09-1
OCOM M108.10 – EXÉCUTER UN SALUT À LA MARCHÉ	4-M108.10-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M108.11 – EXÉCUTER LE SALUT D'UNE ESCOUADE EN MARCHÉ	4-M108.11-1
OCOM M108.12 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS D'EXERCICE MILITAIRE LORS D'UNE REVUE ANNUELLE	4-M108.12-1
OCOM C108.01 – EXÉCUTER DES MOUVEMENTS D'EXERCICE MILITAIRE SUPPLÉMENTAIRES	4-C108.01-1
OCOM C108.02 – PARTICIPER À UNE COMPÉTITION D'EXERCICE MILITAIRE	4-C108.02-1
SECTION 11	
OREN C111 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C111-1
OCOM C111.01 – PARTICIPER À UNE SÉANCE D'INFORMATION SUR LE BIATHLON	4-C111.01-1
OCOM C111.02 – COURIR DES SPRINTS COURTS	4-C111.02-1
OCOM C111.03 – SIMULER UN TIR AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-C111.03-1
OCOM C111.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C111.04-1
SECTION 12	
OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC	4-X20-1
OCOM MX20.01A – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DES FAC	4-MX20.01A-1
OCOM MX20.01B – PARTICIPER À UNE VISITE DE FAMILIARISATION DES FAC	4-MX20.01B-1
OCOM MX20.01C – TIRER AVEC LE FUSIL C7	4-MX20.01C-1
OCOM MX20.01D – PARTICIPER À UN DÎNER RÉGIMENTAIRE	4-MX20.01D-1
EO MX20.01E – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION DES FAC	4-MX20.01E-1
OCOM MX20.01F – ASSISTER À UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DES FAC	4-MX20.01F-1
OCOM MX20.01G – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE VIDÉO DE FAMILIARISATION DES FAC	4-MX20.01G-1
OCOM MX20.01H – PARTICIPER À DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE FAMILIARISATION DES FAC	4-MX20.01H-1
OCOM CX20.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC	4-CX20.01-1
SECTION 13	
OREN 121 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION LIÉES AUX COMMUNAUTÉS CANADIENNES DE L'AVIATION, DE L'AÉROSPATIALE, DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME, ET DE CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS	4-121-1
OCOM M121.01 – DISCUTER DES CARRIÈRES POSSIBLES AU SEIN DE L'AVIATION	4-M121.01-1
OCOM C121.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE D'UNE COMMUNAUTÉ CANADIENNE DE L'AVIATION, DE L'AÉROSPATIALE, DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME OU	4-C121.01-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
	DE LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS
SECTION 14	OREN 129 – COMMUNIQUER AU MOYEN DE L'ALPHABET ET DES CHIFFRES PHONÉTIQUES 4-129-1
	OCOM M129.01 – RÉCITER L'ALPHABET ET LES CHIFFRES PHONÉTIQUES 4-M129.01-1
SECTION 15	OREN 130 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'AVIATION 4-130-1
	OCOM M130.01 – IDENTIFIER LES AÉRONEFS MILITAIRES, CIVILS ET CEUX UTILISÉS PAR LES CADETS 4-M130.01-1
	OCOM M130.02 – DÉCRIRE LES PARTIES PRINCIPALES D'UN AVION 4-M130.02-1
	OCOM M130.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT D'AVION 4-M130.03-1
	OCOM M130.04 – VISIONNER UN ÉPISODE DE SUR DES AILES CANADIENNES 4-M130.04-1
	OCOM C130.01 – PARTICIPER À UNE INSPECTION EXTÉRIEURE D'UN AÉRONEF 4-C130.01-1
	OCOM C130.02 – IDENTIFIER DES AÉRONEFS INTERNATIONAUX 4-C130.02-1
	OCOM C130.03 – VISIONNER UN ÉPISODE DE SUR DES AILES CANADIENNES 4-C130.03-1
	OCOM C130.04 – VISITER UN MUSÉE D'AVIATION DE LA RÉGION 4-C130.04-1
	OCOM C130.05 – ASSISTER À UN SPECTACLE AÉRIEN DE LA RÉGION 4-C130.05-1
SECTION 16	OREN 140 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS AÉROSPATIALES 4-140-1
	OCOM M140.01 – LANCER UNE FUSÉE À EAU 4-M140.01-1
	OCOM C140.01 – LANCER UNE FUSÉE EN MOUSSE 4-C140.01-1
	OCOM C140.02 – DISCUTER DES STRUCTURES DU SOMMEIL DANS L'ESPACE 4-C140.02-1
SECTION 17	OREN 160 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS D'AÉRODROME 4-160-1
	OCOM M160.01 – IDENTIFIER LES PARTIES PRINCIPALES D'UN AÉRODROME 4-M160.01-1
	OCOM M160.02 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE PISTE 4-M160.02-1
	OCOM M160.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT D'AÉRODROME 4-M160.03-1
	OCOM C160.01 – VISITER UN AÉRODROME DE LA RÉGION 4-C160.01-1
SECTION 18	OREN 170 – DISCUTER DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS 4-170-1
	OCOM C170.01 – VISIONNER DES ÉPISODES DE COMMENT C'EST FAIT 4-C170.01-1
	OCOM C170.02 – VISITER UNE INSTALLATION DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS DE LA RÉGION 4-C170.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 19	
OREN 190 – PARTICIPER À UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL	4-190-1
OCOM M190.01 – EMBALLER L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL POUR UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL	4-M190.01-1
OCOM M190.02 – ENTRETENIR L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL ET AVOIR UNE BONNE HYGIÈNE EN CAMPAGNE	4-M190.02-1
OCOM M190.03 – RESPECTER LES POLITIQUES ET LES PROCÉDURES DU SITE	4-M190.03-1
OCOM M190.04 – DISCUTER DE LA PSYCHOLOGIE DE LA SURVIE	4-M190.04-1
OCOM M190.05 – IDENTIFIER LES TYPES D'ABRI	4-M190.05-1
OCOM M190.06 – ALLUMER, ENTRETENIR ET ÉTEINDRE UN FEU	4-M190.06-1
OCOM M190.07 – DRESSER, DÉMONTÉ ET EMBALLER DES TENTES	4-M190.07-1
OCOM C190.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE D'UN ORGANISME DE SURVIE OU D'UNE COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)	4-C190.01-1
OCOM C190.02 – FAIRE DES NŒUDS ET DES BRÊLAGES	4-C190.02-1
OCOM C190.03 – CONSTRUIRE UN ABRI DE STYLE HOUCHIE	4-C190.03-1
OCOM C190.04 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE EN CAMPAGNE	4-C190.04-1
OCOM C190.05 – IDENTIFIER LES BLESSURES CAUSÉES PAR L'ENVIRONNEMENT	4-C190.05-1
OCOM C190.06 – FAIRE PREUVE DE RESPECT ENVERS L'ENVIRONNEMENT AU COURS D'UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL	4-C190.06-1
OCOM C190.07 – IDENTIFIER LES HABITATS D'ANIMAUX ET D'INSECTES	4-C190.07-1
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

BUT

1. Le niveau opérationnel de compétence un vise à fournir les connaissances de base et l'expérience pratique au cadet de l'Aviation pour qu'il puisse participer aux activités de l'escadron à titre de membre d'une équipe.

CONCEPTION DU PROGRAMME

2. Le programme de niveau de compétence un a été conçu :
- a. en présumant que la majorité des cadets de première année sont âgés de 12 ou 14 ans;
 - b. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge;
 - c. en offrant un mélange de programmation consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
 - d. en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences;
 - e. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par un ensemble de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.
3. Chaque niveau de compétence se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

OBJECTIFS DE RENDEMENT

4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :
- a. Le premier chiffre désigne le niveau de compétence (p. ex. « X » représente les niveaux de compétence un à quatre, « 1 » représente le niveau de compétence un, « 2 » représente le niveau de compétence deux, etc.).
 - b. Les deuxième et troisième chiffres désignent le sujet (p. ex. « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, '01' représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).
5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex., OCOM M103.01) :
- a. Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
 - b. Les deuxième, troisième et quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
 - c. Les cinquième et sixième chiffres indiquent le numéro particulier de l'OCOM (p. ex. l'OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire du leadership du niveau de compétence un).
 - d. Certains OCOM comprennent un septième chiffre; celui-ci indique un choix parmi les OCOM (p. ex. les OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc. indiquent que les escadrons peuvent choisir un OCOM parmi ceux mentionnés pour satisfaire aux exigences de formation obligatoire de civisme).
6. Chaque OREN a été élaboré pour contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants détaillés dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs

à tous les éléments du Programme des cadets (alloués aux OREN 100 à X20) et les OREN particuliers au Programme du niveau de compétence un (alloués aux OREN 121 à 190) sont les suivants :

- a. **Relations sociales positives pour les jeunes.** OREN 100 – Participer à l'instruction sur les relations sociales positives des jeunes. Le but des relations sociales positives pour les jeunes est de préparer les cadets à interagir sans difficulté au sein de la communauté des cadets, à interagir positivement avec les autres, à faire preuve de jugement, à assumer leurs responsabilités en ce qui a trait à leurs actes et à ses choix, à régler les conflits interpersonnels et à demander de l'aide au besoin, auprès des ressources disponibles.
- b. **Civisme.** OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects pour être un bon citoyen canadien grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
- c. **Service communautaire.** OREN X02 – Effectuer un service communautaire. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à être des citoyens actifs en prenant part à des activités de service communautaire en tant que membre d'une équipe.
- d. **Leadership.** OREN 103 – Participer à titre de membre d'une équipe. Le but de cet OREN vise à encourager les cadets à prendre le rôle de suiveur lorsqu'il participe à des activités en tant que membre d'une équipe.
- e. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et dans les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire* pour les jeunes.
- f. **Activités physiques.** OREN X05 – Participer à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
- g. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 106 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec les opérations sur un champ de tir et de tirer avec la carabine à air comprimé des cadets.
- h. **Connaissances générales des cadets.** OREN 107 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air. Le but de cet OREN est de donner aux cadets des renseignements sur les possibilités liées au Programme des cadets de l'Air et à leur fournir les compétences de base pour leur permettre de s'intégrer confortablement en tant que membre de l'escadron.
- i. **Exercice militaire et cérémonial.** OREN 108 – Exécuter les mouvements de l'exercice militaire dans le cadre d'une cérémonie de revue annuelle (CRA). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets les aptitudes requises pour participer de façon compétente à une cérémonie de revue annuelle.
- j. **Biathlon.** OREN 111 – Participer à des activités récréatives de biathlon d'été. Le but de cet OREN est de donner aux cadets une occasion de perfectionner les compétences individuelles en tir de précision et la forme physique en participant au biathlon.
- k. **Familiarisation des FAC.** OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.
- l. **Familiarisation avec l'Aviation canadienne, l'aérospatiale et les opérations d'aérodrome et la Communauté d'entretien et de fabrication d'aéronefs.** OREN 121 – Participer à des activités de familiarisation avec l'Aviation canadienne, l'aérospatiale et les opérations d'aérodrome et la Communauté d'entretien et de fabrication d'aéronefs. Le but de cet OREN est d'offrir aux cadets une opportunité de participer à des activités des communautés sujettes.

- m. **La radiocommunication.** OREN 129 – Communiquer au moyen de l'alphabet phonétique et des chiffres. Le but de cet OREN est d'apprendre aux cadets à communiquer efficacement au cours de leur entraînement dans un environnement de survie et pendant les vols de familiarisation à l'aide de l'alphabet phonétique et des chiffres.
- n. **L'aviation.** OREN 130 – Participer à des activités d'aviation. Le but de cet OREN est d'introduire aux cadets le monde des aéronefs et de leurs composants, ainsi que l'histoire de l'aviation.
- o. **L'aérospatiale.** OREN 140 – Participer à des activités aérospatiales. Le but de cet OREN est d'introduire aux cadets les notions de l'aérospatiale par l'entremise d'un cadre de connaissances et d'activités de soutien.
- p. **Les opérations d'aérodrome.** OREN 160 – Participer à des activités d'opérations d'aérodrome. Le but de cet OREN est de présenter aux cadets les opérations d'aérodrome et de piste.
- q. **Construction aéronautique et maintenance des aéronefs.** OREN 170 – Discuter de la construction et de la maintenance des aéronefs. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à discuter de la construction et de la maintenance des aéronefs et de visiter des installations de maintenance d'aviation locales.
- r. **Survie pour équipage de vol.** OREN 190 – Participer à un exercice de survie pour équipage de vol. Le but de cet OREN est d'apprendre aux cadets à dormir dehors avec succès au cours d'une activité en groupe simulée et supervisée de survie pour équipage de vol.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

7. Afin de participer au Programme de niveau de compétence un, les jeunes doivent faire partie d'un escadron de cadets de l'Air, tel qu'indiqué à l'article 4.01 du document A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

UTILISATION DE LA NQP

8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification des cadets au niveau de compétence un. Le D Cad et RJC doit se servir de la présente NQP comme document de référence principal pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de compétence un.

9. Le niveau de compétence un doit être enseigné en utilisant cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-801/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau un*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du Programme de niveaux de compétence des cadets de l'Air est le Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC). Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. En voici quelques-uns :

- a. des escadrons de Cadets de l'Aviation royale du Canada (Esc de CARC);
- b. des EI techniques, tels que :
 - (1) Opérations aériennes des cadets de la région (OACR);
 - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS DE L'INSTRUCTION

2. Conformément aux OAIC 11-04 *Aperçu du Programme des cadets* et 51-01 *Aperçu du Programme des cadets de l'Air*, le programme de niveau de compétence se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise de 30 séances d'instruction et 10 journées d'instruction assistée comme il est indiqué à l'annexe A.

3. Le programme de niveau de compétence est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires qui doivent être réalisés par tous les cadets. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de compétence; et
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de compétence. Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau de compétence. Les cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet d'ajuster le programme de niveaux de compétence selon les intérêts et les ressources de l'escadron.

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes, et certaines périodes se dérouleront durant un exercice ACS obligatoire. Une répartition détaillée de la période d'instruction, y compris les détails sur les journées et les fins de semaine d'instruction (fourni à l'annexe A) ainsi que les lignes directrices pour l'établissement de calendriers, est située à l'annexe B.

5. **Journées et fins de semaine d'instruction.**

- a. L'escadron est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'emplacement de rassemblement de l'escadron ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées à l'emplacement de rassemblement de l'escadron.
- b. La responsabilité de diriger le vol de familiarisation et la journée d'instruction propre à l'élément revient habituellement aux établissements d'instruction technique (Op ACR). La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets du secteur, l'URSC et l'Op ACR.

- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres du lieu de rassemblement de l'escadron.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Se référer à l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et les ordonnances régionales pour en savoir plus sur le soutien offert par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme de niveaux de compétence, à moins qu'il y ait indication contraire dans la NQP propre à chaque niveau de compétence.

6. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité de l'escadron à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, aux quotas établis.

7. **Besoins en personnel d'instruction.**

- a. Officier d'instruction (O Instr) de l'escadron :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Capt	00232-03	1	Minimum : Qualification de capitaine; ou Qualification intermédiaire d'officier du CIC Préférable : Officier d'instruction du CIC (corps ou escadron de cadets); Qualification; et Qualification d'instructeur sénior en spécialisation professionnelle du CIC.

- b. Officier de cours de niveau de compétence un (O du cours de PL1) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Lt / Slt	00232-03	1	Minimum : Qualification élémentaire d'officier; ou Qualification élémentaire d'officier militaire et qualification de base professionnelle du CIC. Préférable : Cours de développement professionnel (Air) ou Qualification élémentaire d'officier militaire du CIC de l'élément Air.

Nota : Un Élof peut également occuper ce poste si les circonstances le justifient.

- c. Instructeurs :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Cadet SgtS et grades supérieurs	S.O.	Un pour 10 cadets	Minimum : Avoir terminé le programme du niveau de compétence quatre Préférable :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
			Les spécialités du CIEC répondant aux exigences de chaque activité (p. ex. un instructeur en survie pour enseigner la survie pour équipage de vol, OREN 190).

8. **Instructeurs spécialisés.** Le nombre d'instructeurs spécialisés requis dépend des documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et des circonstances locales. Il est recommandé que les instructeurs de cadets spécialisés donnent l'instruction spécialisée dans la mesure du possible. Les instructeurs spécialisés qui pourraient appuyer le niveau de compétence un comprennent :

- a. Instructeurs spécialisés requis :
 - (1) un conseiller en gestion de conflits de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 100; et
 - (2) un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) pour les OREN 106 et 111; et
- b. Instructeurs cadets spécialisés possibles :
 - (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 et X05;
 - (2) un ou plusieurs instructeurs de tir à la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour les OREN 106 et 111;
 - (3) un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 108;
 - (4) un ou plusieurs instructeurs en aviation de niveau avancé, pilotes de planeur et d'avion selon la disponibilité pour les OREN 129 et 130;
 - (5) un ou plusieurs instructeurs en aérospatiale de niveau avancé selon la disponibilité pour l'OREN 140;
 - (6) un ou plusieurs spécialistes des opérations d'un aéroport selon la disponibilité pour l'OREN 160;
 - (7) un ou plusieurs spécialistes de la construction et de la maintenance d'aéronef selon la disponibilité pour l'OREN 170;
 - (8) un ou plusieurs instructeurs en survie selon la disponibilité pour l'OREN 190;
- c. un ou plusieurs conférenciers invités selon les besoins.

9. **Ressources requises.** Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée au chapitre 2, annexe C.

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

10. **Évaluation des cadets.** Les détails portant sur l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

11. **Rapports.** Un dossier d'instruction correspondant à chaque cadet devrait être conservé afin d'enregistrer leur progrès durant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre, au moins, un dossier de qualification du programme de niveau de compétence un (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter une fois que la fiche de qualification du programme de niveau de compétence un est transférée au *Dossier personnel du cadet*, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

12. Les cadets recevront la qualification de niveau de compétence un après avoir atteint les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :

- a. les OAIC; et
- b. A-CR-CCP-801/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau de compétence un.*

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée au chapitre 2, annexe D.

ANNEXE A

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN ET RÉPARTITION DU TEMPS
RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de période	
100	Participer à l'instruction sur les relations sociales positives pour les jeunes	S.O.	Sous-module 1 — Nos attentes face aux cadets	2	
		S.O.	Sous-module 2 — Ce qui peut se produire lorsque les comportements dépassent ou ne répondent pas aux attentes	1	
		S.O.	Sous-module 3 — Ce que sont le harcèlement, les actes criminels et la violence faite aux enfants et où on peut obtenir de l'aide	1	
		S.O.	Sous-module 4 — Ce qu'est un conflit et comment on peut le résoudre	2	
		OREN 100 - Total des périodes d'instruction obligatoires			6
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-	
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-	
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-	
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-	
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-	
		MX01.01F	Participer à une élection	-	
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine	-	
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-	
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18	
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
OREN X01 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18		
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9	
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18	
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18
103	Participer à titre de membre d'une équipe	M103.01	Identifier les responsabilités d'un suiveur dans une équipe	1	
		M103.02	Établir un objectif personnel pour l'année d'instruction	1	
		M103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	2	
		C103.01	Participer à des activités brise-glace	1	
		C103.02	Participer à des présentations de soi	1	

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de période		
		C103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1		
		OREN 103 - Total des périodes d'instruction obligatoires		4		
		OREN 103 - Total des périodes d'instruction complémentaires		3		
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3		
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3		
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3		
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3		
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3		
		CX04.03	Participer à un cours de cuisine	3		
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3		
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3		
				OREN X04 - Total des périodes d'instruction obligatoires		9
				OREN X04 - Total des périodes d'instruction complémentaires		15
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9		
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9		
		CX05.02	Participer à un tournoi	9		
				OREN X05 - Total des périodes d'instruction obligatoires		9
				OREN X05 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
106	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets	M106.01	Identifier les parties et les caractéristiques d'une carabine à air comprimé Daisy 853C	1		
		M106.02	Appliquer les mesures de sécurité au maniement de la carabine à air comprimé des cadets	1		
		M106.03	Appliquer les techniques d'instruction élémentaire de tir de précision	2		
		M106.04	Respecter les règles et les commandements sur un champ de tir pour carabine à air comprimé	1		

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de période
		M106.05	Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets	3
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C106.02	Nettoyer et entreposer la carabine à air comprimé des cadets	1
		OREN 106 - Total des périodes d'instruction obligatoires		8
		OREN 106 - Total des périodes d'instruction complémentaires		4
107	Servir dans un escadron de cadets de l'Air	M107.01	Discuter de la première année de l'instruction	1
		M107.02	Identifier les grades des cadets de l'Air et des officiers de l'ARC	1
		M107.03	Respecter les règles et les procédures de salutation	1
		M107.04	Énoncer les objectifs et la devise du programme des cadets de l'Air	1
		M107.05	Porter l'uniforme de cadet de l'Air	2
		M107.06	Discuter des occasions d'instruction d'été	1
		C107.01	Entretenir l'uniforme de cadet de l'air	2
		C107.02	Identifier la structure des grades MR de l'ARC	1
		C107.03	Visiter l'escadron	1
		C107.04	Participer à une activité relative à l'histoire de l'escadron	2
		OREN 107 - Total des périodes d'instruction obligatoires		7
		OREN 107 - Total des périodes d'instruction complémentaires		6
108	Exécuter les mouvements d'exercice militaire dans le cadre d'une revue annuelle	M108.01	Adopter les positions garde-à-vous, en place repos et repos	1
		M108.02	Exécuter un salut à la halte sans armes	1
		M108.03	Tourner à la halte	1
		M108.04	Exécuter les mouvements pour resserrer les rangs vers la droite et vers la gauche	1
		M108.05	Exécuter des pas vers l'avant et vers l'arrière	1
		M108.06	Exécuter les mouvements requis pour l'alignement par la droite	1
		M108.07	Exécuter les mouvements pour ouvrir et fermer les rangs	1
		M108.08	Marche et halte au pas cadencé	1
		M108.09	Exécuter les mouvements pour avancer et s'arrêter au pas cadencé en marquant le pas	1
		M108.10	Exécuter un salut à la marche	1
		M108.11	Exécuter un salut dans une escouade à la marche	1
		M108.12	Exécuter les mouvements d'exercice militaire dans le cadre d'une revue annuelle	3

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de période	
		C108.01	Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires	6	
		C108.02	Participer à une compétition d'exercice militaire	3	
		OREN 108 - Total des périodes d'instruction obligatoires			14
		OREN 108 - Total des périodes d'instruction complémentaires			9
111	Participer à des activités récréatives de biathlon d'été	C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1	
		C111.02	Courir des sprints courts	1	
		C111.03	Simuler un tir avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	1	
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6	
		OREN 111 - Total des périodes d'instruction complémentaires			9
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-	
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-	
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-	
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-	
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-	
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-	
		MX20.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC	-	
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-	
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18	
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction obligatoires			6
OREN X20 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18		
121	Participer à des activités de familiarisation avec les communautés canadiennes de l'aviation, de l'aérospatiale et des activités d'opérations d'aérodrome	M121.01	Discuter des occasions offertes au sein de l'aviation	1	
		C121.01	Participer à une présentation donnée par un membre de l'Aviation canadienne, de l'aérospatiale ou du personnel des opérations d'aérodrome	8	
		OREN 121 - Total des périodes d'instruction obligatoires			1
		OREN 121 - Total des périodes d'instruction complémentaires			8
129	Communiquer au moyen de l'alphabet phonétique et des chiffres	M129.01	Réciter l'alphabet et les chiffres phonétiques	1	
		OREN 129 - Total des périodes d'instruction obligatoires			1
		OREN 129 - Total des périodes d'instruction complémentaires			0

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de période	
130	Participer à des activités d'aviation	M130.01	Identifier les avions militaires, civils et ceux utilisés par les cadets	2	
		M130.02	Décrire les composants principaux d'un avion	1	
		M130.03	Assembler un modèle réduit d'avion	2	
		M130.04	Visionner la vidéo intitulée « <i>Sur des ailes canadiennes</i> »	1	
		C130.01	Participer à l'inspection extérieure d'un aéronef	1	
		C130.02	Identifier des avions internationaux	1	
		C130.03	Visionner la vidéo intitulée « <i>Sur des ailes canadiennes</i> »	8	
		C130.04	Visiter un musée d'aviation de la région	3	
		C130.05	Assister à un spectacle aérien local	6	
		OREN 130 - Total des périodes d'instruction obligatoires			6
		OREN 130 - Total des périodes d'instruction complémentaires			19
140	Participer à des activités aérospatiales	M140.01	Lancer une fusée à eau	3	
		C140.01	Lancer une fusée en mousse	2	
		C140.02	Discuter des cycles de sommeil dans l'espace	2	
		OREN 140 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
		OREN 140 - Total des périodes d'instruction complémentaires			4
160	Participer à des activités d'opérations d'aérodrome	M160.01	Identifier les parties principales d'un aérodrome	1	
		M160.02	Identifier les caractéristiques d'une piste	1	
		M160.03	Fabriquer un modèle réduit d'aérodrome	2	
		C160.01	Visiter un aérodrome local	3	
		OREN 160 - Total des périodes d'instruction obligatoires			4
		OREN 160 - Total des périodes d'instruction complémentaires			3
170	Discuter de la construction et de la maintenance des aéronefs	C170.01	Regarder des segments de <i>Comment c'est fait</i>	2	
		C170.02	Visiter des installations de maintenance d'aviation de la région	3	
		OREN 170 - Total des périodes d'instruction obligatoires			0
		OREN 170 - Total des périodes d'instruction complémentaires			5
190	Participer à un exercice de survie pour équipage de vol	M190.01	Emballer l'équipement personnel nécessaire pour un exercice en campagne	2	
		M190.02	Entretien l'équipement personnel et avoir une bonne hygiène en campagne	1	
		M190.03	Observer les politiques et procédures du site	2	
		M190.04	Discuter de la psychologie de la survie	2	
		M190.05	Identifier les types d'abri	1	
		M190.06	Allumer, entretenir et éteindre un feu	3	
		M190.07	Dresser, démonter et emballer des tentes	3	

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de période
		C190.01	Participer à une présentation donnée par un membre d'une organisation de survie ou une communauté de recherche et sauvetage (SAR)	2
		C190.02	Faire des nœuds et des brêlages	2
		C190.03	Construire un abri de style houchie	3
		C190.04	Recueillir de l'eau potable en campagne	2
		C190.05	Identifier les blessures causées par l'environnement	1
		C190.06	Respecter l'environnement en campagne	1
		C190.07	Identifier des habitats d'animaux et d'insectes	1
		OREN 190 - Total des périodes d'instruction obligatoires		14
		OREN 190 - Total des périodes d'instruction complémentaires		12

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires doivent se dérouler durant les journées entières d'instruction.	2 jours
Journée de vol de familiarisation et de l'aviation	Chaque cadet du niveau de compétence un aura la chance de faire l'expérience d'un vol de familiarisation dans un avion déterminé par OR ops Air C. En plus de chaque vol de familiarisation, les escadrons devraient maximiser la valeur d'instruction de cette journée allouée en offrant une instruction d'aviation supplémentaire, comme les OCOM M121.01 (Discussion des occasions offertes au sein de l'aviation), M130.01 (Identifier les aéronefs militaires, civils et ceux utilisés par les cadets), M130.02 (Identifier les composants principaux d'un aéronef), et M130.03 (Assembler un modèle réduit d'avion).	Une journée
Journée de compétences des cadets de l'Air	Une journée où les cadets s'entraîneront et pratiqueront les diverses compétences dans lesquelles ils ont été instruits, comme les OCOM MX05.01 (Participer à des activités physiques), M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets), M107.05 (Porter l'uniforme de cadet de l'Air), M130.03 (Assembler un modèle réduit d'avion), M140.01 (Lancer une fusée à eau), et M160.03 (Fabriquer un modèle réduit d'aérodrome). Les escadrons peuvent organiser cette journée en collaboration avec d'autres escadrons et / ou sous forme de compétition.	Une journée
Exercice de survie pour équipage de vol	Une fin de semaine de soutien obligatoire sera offerte aux escadrons pour participer à un exercice de nuit pour présenter l'OCOM M190.02 jusqu'à l'OCOM M190.07 et de l'expérience pratique pour appuyer l'OREN 190.	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction obligatoires		6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM complémentaires doivent se dérouler durant les journées entières d'instruction.	2 jours
PLUS LA COMBINAISON DE DEUX JOURNÉES PARMIS LES SUIVANTES		
Journée de l'aviation	Une journée pour offrir une instruction supplémentaire sur l'aviation, comme les OCOM C121.01 (Participer à une présentation donnée par un membre de l'Aviation canadienne, de l'aérospatiale ou du personnel des opérations d'aérodrome), C130.01 (Participer à une inspection extérieure d'un aéronef), C130.04 (Visiter un musée de l'aviation local), C130.05 (Assister à un spectacle aérien local), C160.01 (Visiter un aérodrome local), et C170.02 (Visiter des installations de maintenance d'aviation de la région).	Une journée
Journée de compétences des cadets de l'Air	Une journée pendant laquelle les cadets s'entraînent et pratiquent les diverses compétences tirées de l'instruction, comme CX05.01 (Participer à des activités de conditionnement physique), CX05.02 (Participer à un tournoi), C106.01 (participer à une activité récréative de tir de précision), C108.02 (Participer à une compétition d'exercice militaire), et C140.01 (Lancer une fusée de mousse). Les escadrons peuvent organiser cette journée en collaboration avec d'autres escadrons et / ou sous forme de compétition.	Une journée
Exercice de survie pour équipage de vol	Un ou deux jours ou une fin de semaine seront accordés aux escadrons pour effectuer des instructions supplémentaires et obtenir de l'expérience pratique par rapport à l'OREN 190.	1 ou 2 jours ou 1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

ANNEXE B

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION

1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex. activités du jour du Souvenir, activités dirigées à l'échelle régionale, activités des EI [p. ex. vol plané], congés scolaires).
2. Planifier les activités principales et récurrentes (p. ex. OREN X05 [activités physiques], parades du commandant, exercices de survie pour équipage de vol, revue annuelle).
3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
 - (a) OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
 - (b) OREN 107, 207, 307, 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
 - (c) OREN 303, 403 et 503 (Leadership) et
 - (d) OREN 309 et 409 (Techniques d'instruction).
4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
 - (a) Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
 - (b) Planifier l'OCOM M190.01 (Emballer de l'équipement personnel pour un exercice de survie pour équipage de vol) avant l'exercice de survie pour équipage de vol de l'escadron;
 - (c) De nombreux OCOM peuvent être prévus pendant les journées et fins de semaine d'instruction (p. ex. la plus grande partie de l'OREN X90 devrait être prévu pendant l'exercice de survie pour équipage de vol; de nombreux OCOM des OREN X30, X40, X60 et X70 peuvent être prévus pendant la journée de l'aviation et du vol de familiarisation et de la journée de compétences des cadets de l'Air);
 - (d) Pour achever les OREN 303, 403 et 503 (leadership), prendre en considération les occasions d'affectation à des tâches en leadership pour les cadets de niveaux de compétence trois, quatre et cinq; les occasions d'affectation à des postes en leadership pour les cadets de niveaux de compétence quatre et cinq; et les occasions d'affectation à des projets en leadership pour les cadets de niveau de compétence cinq;
 - (e) Inscrire chaque cadet de niveau de compétence quatre aux calendriers d'instruction des niveaux de compétence un et deux pour pouvoir terminer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
5. Planifier l'instruction obligatoire (les détails sont présentés dans les descriptions de leçons qui se trouvent au chapitre 4).
6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.
7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
 - (a) l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
 - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur auquel cas il faudra tenir compte du climat saisonnier; et

- (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'installations spécialisées comme un gymnase ou un terrain de sport; et
 - (b) la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire pour diriger l'activité;
8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :
- (a) Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
 - (b) Les séances d'instruction doivent être planifiées à l'avance pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
 - (c) Accorder suffisamment de temps aux cadets pour réfléchir et pour recevoir une rétroaction sur les activités d'instruction expérientielles, y compris des applications futures de l'expérience.

ANNEXE C

RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources requises pour l'instruction complémentaire et les OREN X01, X02, X04, X05 et X20 dépendent des activités choisies par l'escadron de cadets. Se référer au A-CR-CCP-801/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau un* pour une liste détaillée des ressources pour chaque activité choisie.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les escadrons de cadets doivent avoir accès pour besoin pour la conduite de l'instruction.

Article	Quantité	OREN / OCOM
Lecteur DVD	1	100/X01/ X05/107/ 130
Téléviseur	1	100/X01/ X05/107/ 130
Projecteur	1	100
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercice	15	X04
Boîte en carton ou en bois d'une hauteur d'environ 30 cm	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05/190
Écran solaire - FPS 30 (minimum)	1	X05/190
Insectifuge	1	X05/190
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	106
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	106
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	106
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	106
Matelas de tir	15	106
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	106
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	106
Contenant de plomb	15	106
Lunettes de sécurité	15	106
Cible de groupement CCT2000GRTD	150	106
Cadre de cible	15	106
Uniforme de cadets de l'Air (complet)	1	107
Épaulettes de grade de cadets de l'Air (ensemble complet)	5	107
Épaulettes de grade d'un officier de l'ARC (ensemble complet)	5	107
DVD de « Sur des ailes canadiennes »	1	130
Punaise	30	130
Pince-notes de 1 po	30	130
Bâton de colle	15	130
Système de lancement de fusée à eau	1	140
Pompe	1	140
Bouteille de plastique de 2 litres	1	140
Tente modulaire	1	190

Maillet	15	190
Languette	1	190
Bougie	5	190
Allumettes	5	190
Verre	5	190
Pierre à feu et pièce de métal	5	190
Loupe	5	190
Piles	5	190
Laine d'acier	5	190
Scie	5	190
Extincteur	5	190
Tente arctique	1	190
Tentes de modèle civil	8	190
Couteau	1	190
Sac à dos ou havresac	30	190
Sac de couchage	30	190

ANNEXE D

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents disponibles auprès de l'escadron

A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-DH-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-263/PT-001 (2000). *Entre ciel et terre*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co Ltd.

1-895569-23-0 Schmidt, N (1998). *Fabulous paper gliders*. New York, New York, Sterling Publishing.

Références supplémentaires utilisées pendant l'élaboration

OREN X01

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/resources/publications/decouvrir/index.asp>.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>.

www.elections.ca > un enseignant > *Aux urnes, Canada!* (Élections Canada. (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 du site <http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f>.)

Institut Historica-Dominion. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.citizenshipchallenge.ca/>.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site : <https://www.historica-dominion.ca/content/videos>.

OREN X02

Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum, & social action*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing Inc.

OREN 103

ISBN 1-58062-513-4 Adams, Bob (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media Corporation.

ISBN 0-7872-4532-1 Cain, Jim et Jolliff, Barry (1998). *Teamwork and Teamplay*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. États-Unis, Pearson Education, Inc.

ISBN 1-58062-577-0 McClain, Gary Ph. D et Romaine, Deborah, S. (2002). *The Everything Managing People Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media Corporation.

ISBN 0-07-046513-4 – Newstrom, John et Scannell, Edward (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, New York, McGraw-Hill Inc.

ISBN 0-943210-44-5 Pike, Bob, et Busse, Christopher (1995). *101 More Games for Trainers*. Minneapolis, Minnesota, Lakewood Books.

ISBN 0-07-046414-6 Scannell, Edward E. et Newstrom, John W. (1994). *Even More Games Trainers Play*. New York, New York, McGraw-Hill Inc.

OREN X04

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site : <http://www.csep.ca>

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

L'Institut Cooper. (sans date). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif*. Extrait le 29 septembre 2011 du site : <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-eng.php>

Santé Canada. (2011). *Activité physique*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site : <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-eng.php>

Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual (3rd ed.)*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

Panicucci, J. (2008). *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site : www.participaction.com/en-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain*. New York, New York, Little, Brown and Company.

OREN X05

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An Aid to Training*. Londres, Angleterre, Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-002 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction de l'éducation physique et des loisirs, et des commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes (vol. 2)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

About Ultimate. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate

ISBN 0-936070-22-6 Anderson⁶ Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary (Rev. ed.)*. Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). *Stretch and strengthen*. États-Unis, Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site : <http://www.bodybar.com/Programs-Education>

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

Ville de Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

0-7360-4602-X Clark, N (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. États-Unis, Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. États-Unis, Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>

Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#11>

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be Expert With Map & Compass: The Complete Orienteering Handbook*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet et Louise Dickson (1997). *Parlons franchement des enfants et du sport : Conseils à l'intention des parents, des entraîneurs, et des enseignants*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). *Beginner's Pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site : <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, Illinois, Leisure Press.

Norris, G. (Éd.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004* Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.

Course d'orientation. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.orienteering.org

Panicucci, J. (2008). *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). *10 Skipping Rope Exercises for a Better Body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site : <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>

Ringette Canada. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringette.ca

Roadcycling.com - Cycling info as it should be. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com

Shelter Online. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.shelterpub.com

Sports fitness advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>

Stott, Winifred (1987). *Armchair Orienteering II: A Practical Guide to Route Planning*. Winnipeg, Manitoba, Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>

A Walking Club - Walkablock Club of America. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com

What is Ultimate Frisbee? (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com

OREN 106

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 107

OAIC 13-02, Directeur - Cadets 3. (2009). *Promotions des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 51-01, Directeur - Cadets 3. (2011). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 54-26, Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourse de pilotage de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 54-27, Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourses de pilotage d'avion*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.

OAIC 55-04, Cadets Canada (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ORFC 3.01 Forces canadiennes (2006). *Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes 3.01*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 111

Biathlon Canada. (2003). *Guide de Biathlon Canada*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Cadets Canada. (2002). *Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Cadets Canada. (sans date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Devin Manufacturing Incorporated. (2005). *Biathlon style airgun target*. Extrait le 15 février 2007 de <http://www.devinmfg.com/targets1.html>

OREN X20

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) Cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The Boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *Une guerre singulière : Les Canadiens en Sicile et en Italie*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). *Revue navale internationale dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010*. Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD Vidéo Gimblett, R. H. (Auteur) (2004). *Opération Apollo – l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme – 2001-2003*. Canada, Magic Light Publishing.

DVD Vidéo Guilmain, C. (Réalisateur) (2012). *Le 22e Régiment en Afghanistan*. Office national du film du Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, Colombie-Britannique, VENTURE, le Centre d'instruction des officiers de marine.

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the Day – Customs and Traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site : <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.

OREN 130

Antonov 124. (2006). Extrait le 21 mars 2006, de <http://www.antonovairlines.co.uk/antonov/military-logistics/antonov-124.asp>

Bush-Planes.com. *Best bush planes: flying*. Extrait le 14 décembre 2011 de <http://www.bush-planes.com/index.html>

FAA-Aircraft-Certification.com. *Your complete guide to FAA aircraft certification*. (2007). Extrait le 17 octobre 2011 de <http://www.faa-aircraft-certification.com/faa-definitions.html#H>

Free Online Private Pilot Ground School. (2007). Tiré de *Private Pilot Ground School*. Extrait le 14 décembre 2011 de <http://www.free-online-private-pilot-ground-school.com/aircraft-structure.html>

Squires, C. (1999). *Sur des ailes canadiennes* [série]. Winnipeg, Manitoba, TPSGC.

Transports Canada. (2011). *Règlement de l'aviation canadien 2011-1*. Extrait le 25 octobre 2011 de <http://www.tc.gc.ca/eng/civilaviation/regserv/cars/part1-subpart1-1104.htm>

OREN 140

National Aeronautics and Space Administration. (2008). *Adventures in Rocket Science*. Extrait le 27 octobre 2011 de http://www.nasa.gov/pdf/265386main_Adventures_In_Rocket_Science.pdf

Retter, Y. (2008). *Water Rocket – Skewer Design*. Extrait le 21 novembre 2008 du site : <http://www.geocities.com/yoramretter/SkewerDesign-v02.html>

Rocket Activity, Foam Rocket. Extrait le 1^{er} octobre 2008 de http://www.nasa.gov/pdf/295787main_Rockets_Foam_Rocket.pdf

Science Toy Maker. (2008). Making (and using) an overhead water rocket launcher. Extrait le 1^{er} octobre 2008 de <http://www.sciencetoymaker.org/waterRocket/buildWaterRocketLauncher.htm>

OREN 170

Production MAJ, capsules *Comment c'est fait*, Canada.

OREN 190

A-CR-CCP-107/PT-002 D Cad (1979). *Cadets royaux de l'armée canadienne – Programme d'instruction – Initiation pratique à l'entraînement d'hiver*. Ottawa, Ontario, Cadets Canada.

A-CR-CCP-030/PT-002 D Cad 3 (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Cadets Canada.

A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de la formation par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GG-217-001/PT-001 DDAT (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Forces canadiennes.

B-GG-302-002/FP-001 DDAT (1982). *Entraînement fondamental aux opérations par temps froid*. Ottawa, Ontario, Forces canadiennes.

ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, Ohio, David et Charles.

ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

0-688-01226-4 Bigon, M; Regazzoni, G (1981). *The Morrow guide to knots*. New York, Quill / William Morrow.

C-87-110-000/MS-000 Forces canadiennes. (1983). *Manuel d'entretien opérationnel et courant - Tente de base*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 1-4000-5309-9 Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

1-85227-866-8 Davies, B (1999). *SAS encyclopedia of survival*. Virgin Publications.

ISBN 0-89886-427-5 Graydon, D. et Hanson, K. (éditeurs). (2001). *Mountaineering: The freedom of the hills* (6e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers

0-07-135437-9 Hall, A (2001). *The essential backpacker: A guide for the foot traveller*. Blacklick, Ohio, Ragged Mountain Press.

0-684-85909-2 Harvey, M (1999). *The National Outdoor Leadership School's wilderness guide*. New York, New York, Simon and Schuster.

0-7715-9035-0 McManners, H (1994). *The complete wilderness survival manual*. Toronto, Ontario, McMillan Canada.

0-02861-100-4 Moland, M (1999). *The complete idiot's guide to camping and hiking*. Toronto, Ontario, Alpha Books.

Mountain Equipment Co-op. (2007). *Info-conseils : Vêtements. Système multicouche*. Extrait le 12 février 2007 de http://www.mec.ca/Main/content_text.jsp?FOLDER%3C%Efolder_id=2534374302881786&CONTENT%3C%Ecnt_id=10134198673220739&bmUID=1176745629068

1-55267-218-2 Pawson, D (2001). *Pocket guide to knots and splices*. Londres, PRC Publishing.

REI. (2007). *Outdoor fitness expert advice*. Extrait le 12 février 2007 de <http://www.rei.com/online/store/LearnShareArticlesList?categoryId=Crosstrain>

0-7627-0476-4 Roberts, H (1989). *Basic essentials: Backpacking*. Guildford, Connecticut, The Globe Pequot Press.

0-89886-814-9 Sierra Club San Diego Chapter (1999). *Wilderness basics: The complete handbook for hikers and backpackers*. Portland, Oregon, The Mountaineers Books.

1-896713-00-9 Tawrell, P (2002). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Tawrell.

089886-643-X Weiss, H (1992). *Secrets of warmth for comfort or survival*. Seattle, Washington, The Mountaineers Books.

0-00-653140-7 Wiseman, J (1999). *SAS survival handbook*. Londres, HarperCollins Publishers.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification du niveau de compétence un.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. La publication A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation*, volume 1, définit l'évaluation de l'apprenant comme étant « l'évaluation du progrès du participant pendant un programme d'instruction (évaluation formative) et de ses réalisations à la fin du programme (évaluation sommative) ».

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

3. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

4. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

5. Le PC s'applique aux PD des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

6. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

7. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

8. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET

9. Le but de l'évaluation des cadets du niveau de compétence un est de mesurer l'étendue de la participation des cadets au programme d'instruction obligatoire et complémentaire, et de faire une évaluation en comparant le niveau de participation à la norme minimale de qualification.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

10. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. L'officier du cours doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

11. L'officier du cours est encouragé à rencontrer le cadet de façon formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification du niveau de compétence un

et pour lui donner une rétroaction sur son rendement général. Il est attendu que l'officier du cours rencontrera chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli du chapitre 3, annexe B, Dossier de qualification du niveau de compétence un. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent au chapitre 3, annexe D.

12. Si les cadets ne rencontrent pas la norme minimum pour la qualification du niveau de compétence un, en raison d'absences fréquentes de l'instruction obligatoire et complémentaire, elles doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

13. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'instruction corrective. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, où le Cmdt est responsable. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'annexe E, et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'annexe E, appendice 1.

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

14. Tous les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets, qui se trouve à l'annexe C du présent chapitre, avant de participer à la familiarisation et aux activités récréatives de tir de précision.

15. Aucune évaluation supplémentaire des cadets (p. ex. tests théoriques, contrôles de rendement, etc.) ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification du niveau de compétence un. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales.

NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN

16. La norme minimale de la qualification du niveau de compétence un est :

- a. La présence à soixante pour cent du programme d'instruction obligatoire et complémentaire une fois membre de l'escadron, telle que calculée par l'escadron de cadets.
- b. La réussite de chaque OREN telle qu'énoncée dans le dossier de qualification du programme de niveau de compétence un qui se trouve au chapitre 3, annexe B.

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

17. Les cadets qui ne satisfont pas à la norme de qualification minimale doivent avoir une occasion raisonnable de compléter l'instruction manquée. Si, à la fin de l'année d'instruction, le cadet n'a pas complété avec succès un OREN, le cmdt de l'escadron peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge aux exigences de tous les OREN, le cmdt de l'escadron doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison pour laquelle le cadet n'a pas réussi à atteindre l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

18. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accorder une qualification du niveau de compétence un. Cependant, le cadet passera au niveau de compétence deux lors de sa deuxième année de participation à l'escadron. Si le cmdt a décidé de ne pas accorder une dérogation à cause de l'assiduité et/ou du comportement, le cadet pourrait devoir recommencer le programme de niveau de compétence un.

19. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation de la norme de qualification minimale du niveau de compétence un et qui ont progressé au niveau de compétence deux dans leur deuxième année dans l'escadron doivent compléter les exigences de qualification manquantes des OREN du niveau de compétence un. Afin

de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités complétées lors du niveau de compétence deux qui font aussi parties du niveau de compétence un.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS

20. Le progrès de chaque cadet doit faire l'objet d'un rapport en utilisant le dossier de qualification du niveau de compétence un, à l'annexe B, qui est également utilisé pour déterminer la réussite de la qualification du niveau de compétence un. Les résultats doivent être inscrits et classés sur le formulaire MDN 2399, Dossier personnel du cadet.

BREVET D'APTITUDE DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN

21. Chaque cadet recevra le Brevet d'aptitude de cadet, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir terminé avec succès la qualification du niveau de compétence un.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE A

CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)		Période de développement 2 (PD2)		Période de développement 3 (PD3)
Âges	12 à 14		15 à 16		17 à 18
Années	A1	A2	A3	A4	A5+
Aperçu de la PD	<p><i>L'apprentissage au sein du PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet développe et, ultimement, perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse à chaque PD.</i></p>				
Apprentissage axé sur l'âge	Fondé sur l'expérience		Fondé sur le développement		Fondé sur les compétences
Description de la PD	<p><i>Le cadet a des réflexes bien développés, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement de niveau supérieur n'a pas encore atteint la maturité. Un apprentissage efficace est actif et interactif et permet beaucoup d'expériences pratiques.</i></p>		<p><i>Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement de niveau supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. Un apprentissage efficace est interactif et pratique, et permet aux cadets d'intégrer la prise de décisions dans leur processus d'apprentissage.</i></p>		<p><i>Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur. Un apprentissage efficace est interactif et met l'accent sur la responsabilité individuelle et l'apprentissage autonome.</i></p>
Attente liée à l'évaluation	Participation		Compétence de base		Compétence améliorée
But de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <u>NOTA</u> : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif. Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <u>NOTA</u> : Les cours du deuxième été au CIEC initieront les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers. 		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences, et initiation à la compétence liée au raisonnement Détermination et perfectionnement constants des domaines de spécialisation particuliers et des aptitudes Reconnaissance d'une maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC 		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une connaissance accrue, d'un raisonnement ou d'une compétence dans un domaine de spécialisation ciblé lié aux intérêts, à la capacité et aux exigences du PC Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement Reconnaissance continue de la maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B

DOSSIER DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE COMPÉTENCE UN

Nom du cadet : _____

Escadron : _____

Les OREN dont la mention est « non réalisée » ou « réalisée » :

			Évaluation des OREN	
Sujet	N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Non réalisée	Réalisée
Relations sociales positives pour les jeunes	100	Participer à l'instruction sur les relations sociales positives pour les jeunes		
Civisme	X01	Participer à des activités sur le civisme		
Service communautaire	X02	Effectuer un service communautaire		
Leadership	103	Participer à titre de membre d'une équipe		
Bonne forme physique et mode de vie sain	X04	Suivre la participation à des activités physiques		
Activités physiques	X05	Participer à des activités physiques		
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	106	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets		
Connaissances générales des cadets	107	Servir dans un escadron de cadets de l'Air		
Exercice militaire et cérémonial	108	Exécuter les mouvements d'exercice militaire dans le cadre d'une revue annuelle		
Familiarisation des FAC	X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC		
Familiarisation avec l'Aviation canadienne, l'aérospatiale et les opérations d'aérodrome et la communauté d'entretien et de fabrication d'aéronefs	121	Participer à des activités de familiarisation avec l'Aviation canadienne, l'aérospatiale et les opérations d'aérodrome et la communauté d'entretien et de fabrication d'aéronefs		
Radiocommunication	129	Communiquer au moyen de l'alphabet phonétique et des chiffres		
Aviation	130	Participer à des activités d'aviation		
Aérospatiale	140	Participer à des activités aérospatiales		

			Évaluation des OREN	
Sujet	N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Non réalisée	Réalisée
Opérations d'aérodrome	160	Participer à des activités d'opérations d'aérodrome		
Survie pour équipage de vol	190	Participer à un exercice de survie pour équipage de vol		

Qualification réussie	Oui	Non	Officier d'instruction	
			Signature : _____	Date : _____

ANNEXE C

TEST DE MANIEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser les instructions d'évaluation et la grille d'évaluation du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets, puis se familiariser avec la matière avant de procéder à l'évaluation.

Photocopier la grille d'évaluation du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets et en distribuer un exemplaire à chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Aucune

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer si le cadet est capable de manier la carabine à air comprimé des cadets.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce contrôle de compétence est que les cadets passent le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets.

RESSOURCES

- une carabine à air comprimé des cadets,
- un guide pour plombs,
- un matelas de tir,
- des lunettes de sécurité,
- la grille d'évaluation du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Lieu où les carabines peuvent être pointées dans une direction sécuritaire.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé chaque action, se faire une opinion et indiquer sur la grille d'évaluation si l'action est :

- **Non réalisée.** L'action a été réalisée incorrectement ou de façon non sécuritaire.
- **Réalisée.** L'action a été effectuée correctement et de façon sécuritaire.

Prendre note des observations pour donner une rétroaction descriptive après l'évaluation.



Ce contrôle de compétence doit avoir lieu avant que les cadets tirent la carabine à air comprimé des cadets.



Lorsque le cadet reçoit une carabine à air comprimé en vue d'exécuter la procédure de chargement, la carabine à air comprimé des cadets doit être remise avec la culasse ouverte, le cran de sécurité enclenché et la poignée de la pompe ouverte (de 5 à 8 cm).

Les procédures de chargement, de tir, de déchargement et de préparation pour l'inspection doivent être effectuées dans la position couchée et en séquence, tout en simulant la procédure de chargement et de déchargement (sans l'utilisation de plombs de carabine à air comprimé).

1. Répartir les cadets en relèves d'au plus quatre cadets.
2. Effectuer le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets durant le tir fictif d'une relève.
3. Répéter l'étape 2 auprès de chaque relève jusqu'à ce que toutes les relèves aient effectué le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets.
4. Remplir la grille d'évaluation au fur et à mesure que les cadets effectuent le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets.



S'assurer que les mesures de sécurité sont respectées en tout temps lors du maniement de la carabine.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer de la façon suivante le rendement général du cadet dans le tableau d'évaluation globale du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets :
 - (a) **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement. Une ou plusieurs actions n'ont pas été complétées;

- (b) **Réalisée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement. Toutes les actions ont été réalisées.
2. Inscrire les notes obtenues dans la section de rétroaction de l'évaluateur de la grille d'évaluation du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets.
 3. Signer et indiquer la date sur la grille d'évaluation du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets.
 4. Joindre une copie de la grille d'évaluation du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets au dossier d'instruction du cadet.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Durant la séance de rétroaction, mentionner au cadet ce qu'il a bien fait, en quoi il peut s'améliorer et, s'il y a lieu, ce qu'il doit faire pour réussir ce contrôle de compétence.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

GRILLE D'ÉVALUATION DU TEST DE MANIEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

Nom du cadet : _____

Date : _____

	Non réalisée L'action n'a pas été effectuée correctement ou de façon sécuritaire.	Réalisée L'action a été effectuée correctement et de façon sécuritaire.
Sur ordre d'exécuter les mesures de sécurité individuelles, le cadet s'est assuré que :		
1. La culasse est complètement ouverte et reculée.		
2. Le cran de sécurité est enclenché.		
3. La poignée de la pompe est ouverte partiellement (de 5 à 8 cm).		
4. La tige de sécurité est insérée dans le canon et visible dans l'ouverture de chargement.		
Au commandement « Relève, chargez, commencez le tir », le cadet a :		
5. Enclenché le cran de sécurité.		
6. Pompé la carabine à air comprimé, en faisant des arrêts de trois secondes.		
7. Simulé le chargement d'un plomb (bout plat vers l'avant).		
8. Fermé la culasse.		
9. Enlevé le cran de sécurité.		
10. Visé la cible avec la carabine à air comprimé des cadets.		
11. Appuyé sur la détente.		
12. Enclenché le cran de sécurité.		
13. Ouvert la culasse.		
14. Ouvert la poignée de la pompe (de 5 à 8 cm).		
15. Déposé la carabine à air comprimé des cadets.		
Au commandement « Relève, déchargez, préparez pour l'inspection », le cadet a :		
16. Enlevé le chargeur de cinq plombs, s'il a été utilisé.		
17. Pompé la carabine à air comprimé, en faisant des arrêts de trois secondes.		

18. Fermé la culasse.		
19. Enlevé le cran de sécurité.		
20. Visé la cible avec la carabine à air comprimé des cadets.		
21. Appuyé sur la détente.		
22. Ouvert la culasse.		
23. Enclenché le cran de sécurité.		
24. Ouvert la poignée de la pompe (de 5 à 8 cm).		
25. Placé la carabine sur son épaule, la bouche du canon pointée en direction de la cible.		
26. Attendu que la carabine soit vérifiée par l'OSCT.		
27. Déposé la carabine à air comprimé des cadets une fois qu'elle a été vérifiée par l'OSCT.		

Rétroaction de l'évaluateur :

Évaluation globale du test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets			
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement. Une ou plusieurs actions n'ont pas été réalisées.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement. Toutes les actions ont été réalisées.

Nom de l'évaluateur :	Poste:
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

ANNEXE D

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet (annexe 1), les calendriers d'instruction, des stylos, du papier, etc.

Demander au cadet de réviser les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques ainsi que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT

1. Jusqu'à présent, est-ce que le niveau de compétence répond à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
3. Comment percevez-vous votre progrès? *
4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
5. Quels buts personnels aimeriez-vous établir?

* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. Les points de discussion peuvent comprendre les présences, la participation, etc.

PLAN D'ACTION

Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action qui tient compte de ses buts et de ses besoins en matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble de mesures mutuellement convenues que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Il doit être réaliste et réalisable, et rédigé de façon positive.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

1. Comment avez-vous aimé le niveau de compétence?
2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l'instruction? Comment pourrait-on l'améliorer?
3. Comment pouvez-vous faire appel à ce que vous avez appris à l'intérieur et à l'extérieur de l'escadron?
4. Quels sont les nouveaux buts personnels que vous souhaitez établir?
5. Quelles occasions d'instruction futures vous intéressent?

* Remettre au cadet un exemplaire de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d'apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu'une dérogation a été accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE E

LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELING POUR L'INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction (SCI) est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver des résultats conformes aux normes de la qualification et à établir un plan d'action pour l'aider.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Réviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
 2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
 3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
 4. Signer le formulaire de la SCI.
-

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est d'orienter un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE E, APPENDICE 1

FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE	
Nom :	Grade :
Niveau de compétence :	Section :
Circonstances justifiant une SCI :	
Le progrès global de l'instruction (p. ex., gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :	
SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
<ol style="list-style-type: none">1. Informer le cadet qu'il n'atteint pas et/ou ne maintient pas les normes de qualification et que la rencontre vise à l'aider à rectifier la situation.2. Discuter des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">• Les circonstances nuisant à l'avancement dans l'instruction• Toute difficulté antérieure et les mesures prises (p. ex. si de l'aide ou de l'instruction supplémentaire a été donné)• Le rendement ou le comportement du cadet (p. ex. la présence, l'effort, la motivation et l'attitude)	

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)

Avec le cadet, élaborer un plan d'action qui fait ressortir les mesures à prendre pour réussir.

Informez le cadet des conséquences s'il ne fait preuve d'aucune amélioration notable.

Signature du cadet :

Signature de l'officier d'instruction :

Date :

SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT

Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

CHAPITRE 4

SECTION 1

OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D'INSTRUCTION

OBJET

1. L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu des OREN spécifiques correspondants à la qualification du niveau de qualification un.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

2. Les OREN sont une description des capacités du cadet après que l'instruction est terminée. Ils incluent une description de ce que le cadet doit faire en fonction du rendement, les conditions selon lesquelles le rendement doit être effectué et les normes auxquelles doit se conformer le rendement. On définit respectivement ces trois éléments par :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions,
- c. la norme.

3. Ce chapitre décrit également le plan d'instruction qui est conçu afin d'aider les cadets à atteindre les OREN nécessaires à l'aide d'OCOM et de descriptions de leçon (DL) qui sont les références principales à l'élaboration de la publication A-CR-CCP-801/PF-002, *Guides pédagogiques du niveau de qualification un*.

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

4. Les OCOM sont une description des capacités du cadet une fois que chaque unité d'apprentissage est terminée et constituent une étape majeure à la réussite de l'OREN. Les OCOM peuvent correspondre aux composantes principales énoncées à la première étape de déconstruction des OREN ou ils peuvent provenir de regroupement de plusieurs composantes reliées. Ils sont formés de trois parties essentielles:

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions,
- c. la norme.

DESCRIPTIONS DE LEÇON

5. Les DL décrivent la stratégie d'instruction à appliquer à chaque OCOM et comprennent :

- a. les points d'enseignement essentiels,
- b. les documents de référence,
- c. les activités d'apprentissage (méthodes, aides et environnement),
- d. les horaires approximatifs,
- e. les directives d'évaluation,
- f. toute remarque qui clarifierait l'intention du concept.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 2**OREN 100 – PARTICIPER À LA FORMATION SUR LES
RELATIONS SOCIALES POSITIVES POUR LA JEUNESSE**

1. **Rendement** : Participer à la formation sur les relations sociales positives pour la jeunesse
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : conformément à la publication A-CR-CCP-915/PG-001, *Positive Social Relations for Youth Training Facilitator's Package*, le cadet doit participer au module 1 — *Building Positive Social Relations*.
4. **Remarques** :
 - a. Il n'existe aucun objectif de compétence pour cet OREN.
 - b. Toute orientation pédagogique doit être tirée de la publication A-CR-CCP-915/PG-001, *Positive Social Relations for Youth Training Facilitator's Package*, le cadet doit participer au module 1 — *Building Positive Social Relations*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 3

OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME

1. **Rendement** : Participer à des activités sur le civisme
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet participera à des activités de civisme conçues pour développer les qualités de civisme des jeunes, telles que :
 - a. participer à une visite reliée au civisme;
 - b. assister à une présentation donnée par un organisme communautaire;
 - c. assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt;
 - d. participer au défi de la citoyenneté canadienne;
 - e. organiser une cérémonie de citoyenneté;
 - f. participer à des activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine, et/ou
 - g. participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme.
4. **Remarques** :
 - a. Une séance (trois périodes) d'instruction obligatoire est allouée à cet OREN. Les corps / escadrons peuvent choisir une ou plusieurs des activités énumérées précédemment.
 - b. Il est possible d'utiliser du temps d'instruction complémentaire pour allouer plus de temps à ces activités.
 - c. Choisir les activités en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps / escadron de cadets.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire associée à cet OREN est OCOM CX01.01 (Participer à des activités de civisme); elle est conçue pour offrir aux cadets une chance de participer à des activités reliées au civisme supplémentaires.
 1. **Rendement** : Participer à des activités sur le civisme
 Six séances supplémentaires (18 périodes) d'un ou plusieurs des leçons suivantes peuvent être planifiées comme instruction complémentaire :
 1. OCOM MX01.01A (Participer à une visite reliée au civisme),
 2. OCOM MX01.01B (Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire),
 3. OCOM MX01.01C (Assister à une présentation par un citoyen d'intérêt),
 4. OCOM MX01.01D (Participer au défi de la citoyenneté canadienne),

5. OCOM MX01.01E (Tenir une cérémonie de citoyenneté),
6. OCOM MX01.01F (Participer à une élection),
7. OCOM MX01.01G (Participer à des activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine), et
8. OCOM MX01.01H (Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme).

EO MX01.01A – PARTICIPER À UNE VISITE RELIÉE AU CIVISME

1. **Rendement** : Participer à une visite reliée au civisme
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une visite reliée au civisme.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Informer le guide de la visite au sujet de ses destinataires (les cadets), incluant tous les intérêts particuliers pertinents. Demander au guide de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Il peut être utile de demander aux cadets de préparer une liste de questions ou de ce qu'ils veulent savoir à l'avance, pour le guide de la visite.
 - b. Diriger une séance d'information en décrivant :
 - (1) l'organisme ou le site,
 - (2) l'importance de l'organisme ou du site, et
 - (3) le comportement attendu pendant la visite.
 - c. Demander aux cadets de préparer une carte de remerciements pour le guide ou l'organisme.
 - d. Demander au guide de :
 - (1) décrire des aspects de l'organisme ou le site pendant la visite, tels que :
 - (a) son histoire,
 - (b) les moyens que peuvent prendre les citoyens pour s'y impliquer,
 - (c) le rôle au sein de la communauté,
 - (d) des exemples d'activités;
 - (2) encourager une période de questions.
 - e. Demander à un cadet de remercier le guide ou l'organisme au nom de tous les cadets et de présenter la carte de remerciements.
 - f. Demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Voici les activités possibles :
 - (1) Faits saillants. Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois faits les plus intéressants ou les plus surprenants qu'ils ont appris de la visite. Demander aux cadets d'en discuter avec un partenaire ou en petits groupes. Si le temps le permet, inviter les cadets à partager les faits saillants avec l'ensemble du groupe.
 - (2) Questions de réflexion. Qu'avez-vous appris sur ce qui fait un bon citoyen canadien? Que faites-vous au quotidien pour être un bon citoyen? Quelles simples actions quotidiennes pouvez-vous faire pour être un bon citoyen?

- (3) Journal. Demander aux cadets de rédiger une écriture de journal au sujet de la visite.
 - (4) Représentation visuelle. Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
 6. **Justification** : Une sortie éducative a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et stimulante de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
 7. **Documents de référence** : Aucun.
 8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
 9. **Matériel d'apprentissage** : Matériels pour créer la carte de remerciements.
 10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
 11. **Remarques** :
 - a. Voici des exemples d'organismes ou de sites :
 - (1) les musées,
 - (2) une institution municipale, provinciale ou fédérale (par ex., un édifice législatif),
 - (3) une centrale électrique,
 - (4) des installations de gestion des déchets,
 - (5) un monument commémoratif de guerre,
 - (6) des installations de services d'urgence (par ex., un poste de police, une caserne de pompiers),
 - (7) un hôpital,
 - (8) la banque d'alimentation locale, et
 - (9) un centre d'hébergement local.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour donner plus de temps pendant une visite ou pour effectuer plus d'une visite.

OCOM MX01.01B – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement** : Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit assister à une présentation par un organisme communautaire.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Informer le conférencier invité au sujet de ses destinataires (les cadets), incluant tous les intérêts particuliers pertinents. Demander au guide de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Il peut être utile de demander aux cadets de préparer une liste de questions ou de ce qu'ils veulent savoir à l'avance, pour le conférencier invité. Voici des exemples de sujets que pourrait adresser le conférencier invité :
 - (1) l'histoire de l'organisme communautaire,
 - (2) les moyens que peuvent prendre les citoyens pour s'y impliquer,
 - (3) le rôle au sein de la communauté,
 - (4) des exemples d'activités.
 - b. Demander au conférencier invité de fournir toute information à inclure dans leur introduction.
 - c. Collaborer avec le conférencier invité pour fournir tout le matériel nécessaire (par ex., un projecteur, un téléviseur, un lecteur DVD, un micro) et préparer la salle en fonction des besoins.
 - d. Préparer une bouteille d'eau et demander aux cadets de préparer une carte de remerciements pour le conférencier invité.
 - e. Demander à un cadet de présenter le conférencier invité et à un cadet de remercier le conférencier invité et lui présenter la carte.
 - f. Demander aux cadets d'accueillir le conférencier invité à son arrivée, de lui offrir la bouteille d'eau et de l'aider avec les détails de dernière minute comme l'installation du matériel visuel et l'orientation de la salle de présentation.
 - g. Demander à un cadet de présenter le conférencier invité.
 - h. Demander aux cadets de participer à la présentation, ce qui comprend :
 - (1) écouter la présentation du conférencier invité, et
 - (2) une période de questions.
 - i. Demander à un cadet de remercier le conférencier invité au nom de tous les cadets et de présenter la carte de remerciements.

- j. Après le départ du conférencier invité, demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Voici les activités possibles :
- (1) **Faits saillants.** Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois faits les plus intéressants ou les plus surprenants qu'ils ont appris de la présentation. Demander aux cadets d'en discuter avec un partenaire ou en petits groupes. Si le temps le permet, inviter les cadets à partager les faits saillants avec l'ensemble du groupe.
 - (2) **Questions de réflexion.** Qu'avez-vous appris sur ce qui fait un bon citoyen canadien? Que faites-vous au quotidien pour être un bon citoyen? Quelles simples actions quotidiennes pouvez-vous faire pour être un bon citoyen?
 - (3) **Journal.** Demander aux cadets de rédiger une écriture de journal au sujet de la présentation.
 - (4) **Représentation visuelle.** Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.
5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification :** Un exposé interactif a été choisi pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
7. **Documents de référence :** Aucun.
8. **Matériel d'instruction :**
- a. une bouteille d'eau, et
 - b. tout matériel requis par le conférencier invité.
9. **Matériel d'apprentissage :** Matériels pour créer la carte de remerciements.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :**
- a. Voici des exemples d'organismes communautaires, sans s'y limiter :
 - (1) la Société Alzheimer du Canada,
 - (2) la Société de l'arthrite du Canada,
 - (3) les Grands Frères et Grandes Sœurs du Canada,
 - (4) la Société canadienne du cancer,
 - (5) la Société canadienne de la Croix-Rouge,
 - (6) la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants,
 - (7) les services d'urgence,
 - (8) les hôpitaux,
 - (9) Association internationale des Lions Clubs,
 - (10) des groupes environnementaux locaux,
 - (11) la banque d'alimentation locale,
 - (12) le Club Kinsmen,

- (13) le Club Kiwanis,
 - (14) les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux,
 - (15) les musées,
 - (16) le Club « Rotary »,
 - (17) la Légion royale canadienne,
 - (18) Centraide Canada.
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre plusieurs présentations au cours de l'année d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM MX01.01C – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CITOYEN D'INTÉRÊT

1. **Rendement** : Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit assister à une présentation par un citoyen d'intérêt.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Informer le conférencier invité au sujet de ses destinataires (les cadets), incluant tous les intérêts particuliers pertinents. Demander au guide de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Il peut être utile de demander aux cadets de préparer une liste de questions ou de ce qu'ils veulent savoir à l'avance, pour le conférencier invité.
 - b. Demander au conférencier invité de fournir toute information à inclure dans leur introduction.
 - c. Collaborer avec le conférencier invité pour fournir tout le matériel nécessaire (par ex., un projecteur, un téléviseur, un lecteur DVD, un micro) et préparer la salle en fonction des besoins.
 - d. Préparer une bouteille d'eau et demander aux cadets de préparer une carte de remerciements pour le conférencier invité.
 - e. Demander à un cadet de présenter le conférencier invité et à un cadet de remercier le conférencier invité et lui présenter la carte.
 - f. Demander aux cadets d'accueillir le conférencier invité à son arrivée, de lui offrir la bouteille d'eau et de l'aider avec les détails de dernière minute comme l'installation du matériel visuel et l'orientation de la salle de présentation.
 - g. Demander à un cadet de présenter le conférencier invité.
 - h. Demander aux cadets de participer à la présentation, ce qui comprend :
 - (1) écouter l'histoire du conférencier invité, et
 - (2) une période de questions.
 - i. Demander à un cadet de remercier le conférencier invité au nom de tous les cadets et de présenter la carte de remerciements.
 - j. Après le départ du conférencier invité, demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Voici les activités possibles :
 - (1) Faits saillants. Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois faits les plus intéressants ou les plus surprenants qu'ils ont appris de la présentation. Demander aux cadets d'en discuter avec un partenaire ou en petits groupes. Si le temps le permet, inviter les cadets à partager les faits saillants avec l'ensemble du groupe.

- (2) Questions de réflexion. Qu'avez-vous appris sur ce qui fait un bon citoyen canadien? Que faites-vous au quotidien pour être un bon citoyen? Quelles simples actions quotidiennes pouvez-vous faire pour être un bon citoyen?
 - (3) Journal. Demander aux cadets de rédiger une écriture de journal au sujet de la présentation.
 - (4) Représentation visuelle. Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
 6. **Justification** : Un exposé interactif a été choisi pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
 7. **Documents de référence** : Aucun.
 8. **Matériel d'instruction** :
 - a. une bouteille d'eau, et
 - b. tout le matériel requis par le conférencier invité.
 9. **Matériel d'apprentissage** : Matériels pour créer la carte de remerciements.
 10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
 11. **Remarques** :
 - a. Voici des exemples de citoyens d'intérêt, sans s'y limiter :
 - (1) des philanthropes,
 - (2) des immigrants,
 - (3) des personnes âgées,
 - (4) des politiciens (niveaux municipal, provincial ou territorial, fédéral),
 - (5) des bénévoles inspirants, et
 - (6) des personnes qui tentent d'amener des changements positifs.
 - b. Une source potentielle de conférencier invité immigrant est *Passages Canada*, située sur www.passagestocanada.com.
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - d. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre plusieurs présentations au cours de l'année d'instruction.

OCOM MX01.01D – PARTICIPER AU DÉFI DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

1. **Rendement** : Participer au défi de la citoyenneté canadienne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer au défi de la citoyenneté canadienne.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Rechercher les plus récents renseignements au sujet du défi de la citoyenneté canadienne sur <http://www.citizenshipchallenge.ca/fr/>, y compris les détails d'inscription et les règlements du concours.
 - b. Demander aux cadets de se préparer au défi de la citoyenneté canadienne en étudiant *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, disponible sur www.citizenshipchallenge.ca/fr > GUIDE D'ÉTUDE.
 - c. Pour aider les cadets à se préparer et pour stimuler leur intérêt pour le défi de citoyenneté canadienne, choisir et diriger des activités tirées des outils pédagogiques du défi de citoyenneté canadienne disponible sur www.citizenshipchallenge.ca/fr > OUTILS PÉDAGOGIQUES.
 - d. Demander aux cadets de compléter le questionnaire du défi de citoyenneté canadienne.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
7. **Documents de référence** :
 - a. Institut Historica-Dominion. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site : <http://www.citizenshipchallenge.ca/fr/>.
 - b. Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site : <http://www.cic.gc.ca/english/resources/publications/discover/index.asp>.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté* et
 - b. Autres matériels en fonction des activités choisies.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté* et
 - b. Autres matériels en fonction des activités choisies.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.

11. **Remarques** :

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour donner plus de temps pour diriger les activités et préparer le défi de la citoyenneté canadienne.

OCOM MX01.01E – ORGANISER UNE CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

1. **Rendement** : Organiser une cérémonie de citoyenneté
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : À titre de membre d'une équipe, le cadet doit tenir une cérémonie de citoyenneté.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Rechercher les renseignements les plus récents sur la tenue des cérémonies de citoyenneté sur le site Web de Immigration et citoyenneté Canada : www.cic.gc.ca > CANADIENS > CÉLÉBRER LA CITOYENNETÉ CANADIENNE > ORGANISER UNE CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ.
 - b. Planifier et organiser la cérémonie de citoyenneté en collaboration avec Immigration et citoyenneté Canada.
 - c. Avant la cérémonie de citoyenneté, diriger des activités avec les cadets qui les aideront à apprécier l'importance d'une cérémonie de citoyenneté. Les activités de l'OCOM MX01.01D (Participer au défi de la citoyenneté canadienne) et l'invitation d'un immigrant au Canada à titre de conférencier invité par l'entremise de *Passages Canada* dans le cadre de l'OCOM MX01.01C (Assister à une présentation par un citoyen d'intérêt) aideront à atteindre cet objectif.
 - d. Tenir la cérémonie de citoyenneté en collaboration avec Immigration et citoyenneté Canada.
 - e. Après la cérémonie de citoyenneté, demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Voici les activités possibles :
 - (1) Faits saillants. Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois faits les plus intéressants ou les plus surprenants qu'ils ont appris de l'expérience. Demander aux cadets d'en discuter avec un partenaire ou en petits groupes. Si le temps le permet, inviter les cadets à partager les faits saillants avec l'ensemble du groupe.
 - (2) Questions de réflexion. Qu'avez-vous appris sur ce qui fait un bon citoyen canadien? Que faites-vous au quotidien pour être un bon citoyen? Quelles simples actions quotidiennes pouvez-vous faire pour être un bon citoyen?
 - (3) Journal. Demander aux cadets de rédiger une écriture de journal au sujet de l'expérience.
 - (4) Représentation visuelle. Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.

5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
7. **Documents de référence** : Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>
8. **Matériel d'instruction** : Dépend des activités sélectionnées.
9. **Matériel d'apprentissage** : Dépend des activités sélectionnées.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. La tenue d'une cérémonie de citoyenneté devrait être un excellent projet de leadership pour les cadets intéressés par le rang de phase cinq, de cadet-maître ou de niveau de compétence cinq, dans le cadre de l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets).
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour donner plus de temps pour diriger les activités et préparer la cérémonie de citoyenneté.

OCOM MX01.01F – PARTICIPER À UNE ÉLECTION

1. **Rendement** : Participer à une élection
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une élection.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Diriger les activités suivantes en même temps :
 - (1) Faire participer les cadets de phase un, d'étoile verte et de niveau de compétence un et les cadets de phase deux, d'étoile rouge et de niveau de compétence deux à une activité au sujet de la démocratie et du processus électoral au Canada, comme :
 - (a) une présentation d'un conférencier invité (par ex., Élections Canada, un candidat politique, un travailleur électoral) conformément aux OCOM MX01.01B (Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire) et MX01.01C (Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt),
 - (b) regarder et discuter de vidéos de Minutes du Patrimoine conformément à l'OCOM MX01.01G (Participer à des activités reliées à une vidéo Minutes du Patrimoine), comme :
 - i. *Baldwin et LaFontaine*,
 - ii. Nellie McClung, et
 - iii. *Gouvernement responsable*; et
 - (c) les ateliers d'apprentissage pertinents conformément à l'OCOM MX01.01H (Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme), comme :
 - i. Cinquième atelier d'apprentissage : Les Canadiens et leur système de gouvernement, et,
 - ii. Sixième atelier d'apprentissage : Les élections.
 - (2) Former des équipes de cadets de phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois pour qu'ils préparent une campagne sur une option de leur choix ou sélectionnée par l'autorité appropriée, comme :
 - (a) un cadet représentant du cadre des officiers,
 - (b) une destination de visite de citoyenneté, et
 - (c) de nouveaux articles de cantine.

- (3) Former des équipes de cadets de phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre pour qu'ils dirigent l'élection comme des fonctionnaires électoraux, jouant les rôles suivants :
 - (a) scrutateur, et
 - (b) greffier du scrutin.
 - b. Demander aux cadets de phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois mettre en œuvre leurs campagnes pour convaincre les autres cadets du corps / escadron de voter pour le choix qu'ils proposent. Cela peut comprendre des discours, des affiches, des dépliants, etc.
 - c. Demander aux cadets de phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre de diriger l'élection. Tous les cadets auront l'opportunité de voter et les résultats auront force exécutoire.
 - d. Demander aux cadets de réfléchir au processus électoral, afin de mieux comprendre :
 - (1) l'importance des procédures électorales canadiennes pour assurer des élections libres et justes,
 - (2) les techniques de décision utilisées par les électeurs, et
 - (3) les rôles des électeurs, des travailleurs de campagne et des fonctionnaires électoraux ainsi que les défis relevés par les personnes qui occupent ces fonctions.
 - e. Faire le lien avec les élections fédérales en nommant les circonscriptions locales et les membres du parlement, et en expliquant les exigences d'admissibilité pour voter au Canada.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour la présente leçon afin de mettre à profit les connaissances des cadets liées au civisme d'une façon amusante et interactive.
7. **Documents de référence** : Élections Canada (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 de <http://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f>. (www.elections.ca > Enseignant > *Aux urnes, Canada!*)
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
- a. Afin de stimuler l'intérêt, il est important que les cadets votent sur des options qui ont de réelles conséquences.
 - b. **Au moins deux instructeurs adjoints sont nécessaires pour cette leçon.**
 - c. Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre d'une séance d'élections telles que :
 - (1) Les cadets de la phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de la phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de la phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger une équipe de campagne, conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets); et

- (2) Les cadets de la phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM MX01.01G – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX VIDÉOS SUR LES MINUTES DU PATRIMOINE

1. **Rendement** : Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Présenter les vidéos Minutes du Patrimoine aux cadets, qui peuvent être commandées sur DVD ou visionnées en ligne à www.historica-dominion.ca/fr > VIDÉO > MINUTES DU PATRIMOINE.
 - b. Faire participer les cadets à des activités conçues pour développer une appréciation des figures historiques et des événements significatifs du Canada.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
7. **Documents de référence** : Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 de <https://www.historica-dominion.ca/content/videos>.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. DVD Minutes du Patrimoine, téléviseur et lecteur DVD, ou
 - b. Ordinateur ou tablette avec connexion Internet.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. Vidéos Minutes du patrimoine, et
 - b. Autres matériels en fonction de l'activité choisie.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Bien que les guides de l'instructeur suggèrent des activités pour plusieurs Minutes de Patrimoine, les instructeurs ont la permission de choisir d'autres Minutes de Patrimoines à partir du site Web et de créer leurs propres activités.
 - b. Certaines vidéos Minutes du Patrimoine sont accompagnées d'activités élaborées par l'Institut Historica Dominion auxquelles peut recourir l'instructeur. Par exemple : www.historica-dominion.ca > VIDÉO > MINUTES DU PATRIMOINE > LE BLUENOSE > RESSOURCES PÉDAGOGIQUES comprend des outils d'apprentissage pour les cadets de niveau intermédiaire (1^{re} et 2^e années du Programme des cadets) et secondaire (3^e et 4^e années du Programme des cadets).

- c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre des activités de Minutes du Patrimoine supplémentaires au cours de l'année d'instruction.
- d. Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre d'une séance d'activités relatives aux vidéos Minutes du Patrimoine :
 - (1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et
 - (2) Les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger une activité relative à une vidéo Minutes du Patrimoine conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).

OCOM MX01.01H – PARTICIPER À DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE SUR LE CIVISME

1. **Rendement** : Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer aux ateliers d'apprentissage sur le civisme.
4. **Points d'enseignement** : Faire participer les cadets aux ateliers d'apprentissage sur le civisme qui sont axés sur les divers aspects portant sur les bonnes qualités d'un citoyen canadien, comme :
 - a. les droits et responsabilités des citoyens canadiens,
 - b. les identités canadiennes (multiculturalisme),
 - c. l'histoire canadienne,
 - d. le Canada moderne,
 - e. les Canadiens et leur système de gouvernement,
 - f. les élections,
 - g. le système judiciaire,
 - h. les symboles canadiens,
 - i. l'économie canadienne, et
 - j. les régions du Canada :
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de civisme.
7. **Documents de référence** : Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 12 mars 2013 du site : <http://www.cic.gc.ca/english/resources/publications/discover/index.asp>.
8. **Matériel d'instruction** : Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.
9. **Matériel d'apprentissage** : Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Bien que le guide de l'instructeur de cette leçon fournit plusieurs ateliers d'apprentissage interactifs, les instructeurs ont la permission de créer leur propres ateliers d'apprentissage.
 - b. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre des ateliers d'apprentissage supplémentaires au cours de l'année d'instruction.

- c. Ces ateliers d'apprentissage fournissent aux cadets plusieurs occasions d'exercer leur leadership :
- (1) les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger l'activité « ateliers d'apprentissage » sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et
 - (2) les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger ou superviser des ateliers d'apprentissage individuels conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).

SECTION 4**OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE**

1. **Rendement** : Effectuer un service communautaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Les conditions environnementales dépendent de l'activité de service communautaire choisie.
3. **Norme** : À titre de membre d'une équipe, chaque cadet doit :
 - a. faire l'inventaire de ses compétences, talents et intérêts;
 - b. identifier un besoin communautaire auquel répondre;
 - c. examiner le problème de fond;
 - d. aider à la préparation et à la planification d'un service communautaire, y compris :
 - (1) collaborer avec des partenaires communautaires;
 - (2) définir le but du service communautaire;
 - (3) décrire les résultats anticipés;
 - (4) identifier comment évaluer les effets;
 - (5) identifier la façon de suivre les progrès;
 - (6) définir les rôles et les responsabilités de tous les participants;
 - (7) créer un échéancier de toutes les tâches;
 - (8) déterminer les ressources nécessaires;
 - e. effectuer un service communautaire dont la communauté tirera un bienfait direct;
 - f. suivre les progrès;
 - g. faire une réflexion sur le service communautaire, y compris :
 - (1) décrire ce qui s'est passé;
 - (2) examiner la différence réalisée;
 - (3) discuter des pensées et des sentiments;
 - (4) penser à des façons d'améliorer l'activité;
 - h. préparer et planifier une démonstration publique de leur service communautaire et des retombées que celui-ci a eues sur eux et sur la communauté;

- i. présenter leur démonstration en :
 - (1) donnant une présentation publique;
 - (2) rédigeant un article;
 - (3) publiant un texte sur un site Web ou dans une autre publication;
 - (4) créant une œuvre d'art;
 - (5) réalisant une autre présentation appropriée.

4. **Remarques :**

- a. Le but de cet OREN pour les cadets est de participer à un service communautaire significatif qui :
 - (1) a une valeur, une fin et une signification;
 - (2) utilise des compétences et des connaissances précédemment apprises ou récemment acquises;
 - (3) offre des expériences d'apprentissage uniques;
 - (4) a des conséquences réelles;
 - (5) offre un environnement d'apprentissage sécuritaire qui permet de faire des erreurs et de connaître du succès.
 - b. Le fait de donner une voix aux jeunes joue un rôle important dans le développement des cadets en tant que chef. Les cadets ont besoin de beaucoup d'occasions pour exprimer leurs idées et leurs opinions ainsi que pour faire des choix constructifs et voir les résultats. Le service communautaire permet aux cadets de prendre des initiatives et des décisions, d'interagir avec des représentants de la communauté, d'apprendre le rôle d'un gouvernement par rapport aux questions sociales, de développer des compétences liées à la pensée critique et à évaluer ce qui arrive.
 - c. Le service communautaire doit être effectué en utilisant les cinq étapes de l'apprentissage du service, y compris :
 - (1) l'inventaire et l'examen,
 - (2) la préparation et la planification,
 - (3) la réalisation,
 - (4) la réflexion,
 - (5) la démonstration.
 - d. L'activité de service communautaire ne doit avoir aucune association politique partisane ni être reconnue pour appuyer une seule confession religieuse ou un seul système de croyances.
 - e. L'activité de service communautaire ne doit pas être directement bénéfique pour le corps / escadron ou le répondant.
5. **Matière complémentaire :** La matière complémentaire associée à cet OREN est l'OCOM CX02.01 (Effectuer un service communautaire); elle est conçue pour offrir six sessions (18 périodes) supplémentaires aux corps / escadrons pour effectuer un service communautaire.

EO MX02.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement** : Effectuer un service communautaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Les conditions environnementales dépendent de l'activité de service communautaire choisie.
3. **Norme** : À titre de membre d'une équipe, chaque cadet doit :
 - a. faire l'inventaire de ses compétences, talents et intérêts;
 - b. identifier un besoin communautaire auquel répondre;
 - c. examiner le problème de fond;
 - d. aider à la préparation et à la planification d'un service communautaire, y compris :
 - (1) collaborer avec des partenaires communautaires;
 - (2) définir le but du service communautaire;
 - (3) décrire les résultats anticipés;
 - (4) identifier comment évaluer les effets;
 - (5) identifier la façon de suivre les progrès;
 - (6) définir les rôles et les responsabilités de tous les participants;
 - (7) créer un échéancier de toutes les tâches;
 - (8) déterminer les ressources nécessaires;
 - e. effectuer un service communautaire dont la communauté tirera un bienfait direct;
 - f. suivre les progrès;
 - g. faire une réflexion sur le service communautaire, y compris :
 - (1) décrire ce qui s'est passé;
 - (2) examiner la différence réalisée;
 - (3) discuter des pensées et des sentiments;
 - (4) penser à des façons d'améliorer l'activité;
 - h. préparer et planifier une démonstration publique de leur service communautaire et des retombées que celui-ci a eues sur eux et sur la communauté;
 - i. présenter leur démonstration en :
 - (1) donnant une présentation publique;

- (2) rédigeant un article;
- (3) publiant un texte sur un site Web ou dans une autre publication;
- (4) créant une œuvre d'art;
- (5) réalisant une autre présentation appropriée.

4. Points d'enseignement :

- a. Demander aux cadets de faire l'inventaire de leurs compétences, talents et intérêts.
- b. Demander aux cadets de choisir un besoin communautaire à traiter.
- c. Demander aux cadets de faire enquête sur le besoin et d'identifier le problème sous-jacent.
- d. Demander aux cadets d'aider à la préparation et à la planification d'un service communautaire, y compris :
 - (1) collaborer avec des partenaires communautaires;
 - (2) définir le but du service communautaire;
 - (3) décrire les résultats anticipés;
 - (4) identifier comment évaluer les effets;
 - (5) identifier la façon de suivre les progrès;
 - (6) définir les rôles et les responsabilités de tous les participants;
 - (7) créer un échéancier de toutes les tâches;
 - (8) identifier les ressources nécessaires.
- e. Demander aux cadets d'effectuer un service communautaire dont la communauté tirera un bienfait direct, puis suivre leurs progrès.
- f. Demander aux cadets de faire une réflexion sur le service communautaire, y compris :
 - (1) décrire ce qui s'est passé;
 - (2) examiner la différence réalisée;
 - (3) discuter des pensées et des sentiments;
 - (4) penser à des façons d'améliorer l'activité.
- g. Demander aux cadets de préparer et de planifier une démonstration publique de leur service communautaire et des retombées que celui-ci a eues sur eux et sur la communauté.
- h. Demander aux cadets de diriger leur démonstration en :
 - (1) donnant une présentation publique;
 - (2) rédigeant un article;
 - (3) publiant un texte sur un site Web ou dans une autre publication;
 - (4) créant une œuvre d'art;
 - (5) réalisant une autre présentation appropriée.

5. **Durée** : Trois séances (9 périodes) = 270 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs, tout en offrant un service à la communauté.
7. **Documents de référence** : Kaye, Cathryn B. *The Complete Guide to Service Learning: Proven, Practical Ways to Engage Students in Civic Responsibility, Academic Curriculum, & Social Action*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing Inc, 2010.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Le but de cette leçon pour les cadets est de participer à un service communautaire significatif qui :
 - (1) a une valeur, une fin et une signification;
 - (2) utilise des compétences et des connaissances précédemment apprises ou récemment acquises;
 - (3) offre des expériences d'apprentissage uniques;
 - (4) a des conséquences réelles;
 - (5) offre un environnement d'apprentissage sécuritaire qui permet de faire des erreurs et de connaître du succès.
 - b. Le fait de donner une voix aux jeunes joue un rôle important dans le développement des cadets en tant que chef. Les cadets ont besoin de beaucoup d'occasions pour exprimer leurs idées et leurs opinions ainsi que pour faire des choix constructifs et voir les résultats. Le service communautaire permet aux cadets de prendre des initiatives et des décisions, d'interagir avec des représentants de la communauté, d'apprendre le rôle d'un gouvernement par rapport aux questions sociales, de développer des compétences liées à la pensée critique et à évaluer ce qui arrive.
 - c. Le service communautaire doit être effectué en utilisant les cinq étapes de l'apprentissage du service, y compris :
 - (1) l'inventaire et l'examen,
 - (2) la préparation et la planification,
 - (3) la réalisation,
 - (4) la réflexion,
 - (5) la démonstration.
 - d. Plus d'une activité de service communautaire peut être choisie pour remplir le temps d'instruction requis.
 - e. Si des heures supplémentaires sont requises pour terminer les cinq étapes de l'apprentissage par le service communautaire, des périodes de l'OCOM XC02.01 (Effectuer un service communautaire) peuvent être utilisées.
 - f. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou appuyer un seul système de croyances ou une confession religieuse.

- g. L'activité de service communautaire ne doit pas être directement bénéfique pour le corps / escadron ou le répondant.

OCOM CX02.01 – EFFECTUER DU SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement** : Effectuer du service communautaire

Six sessions supplémentaires (18 périodes) de MX02.01 (Effectuer un service communautaire) peuvent être planifiées comme instruction complémentaire.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 5**OREN 103 – PARTICIPER À TITRE DE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE**

1. **Rendement** : Participer à titre de membre d'une équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : aucun.
 - c. Conditions environnementales : une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à titre de membre d'une équipe, y compris :
 - a. expliquer les responsabilités d'un suiveur dans une équipe;
 - b. établir des objectifs personnels pour l'année d'instruction;
 - c. participer à des activités de promotion du travail d'équipe avec d'autres membres de l'escadron en vue d'améliorer les aptitudes à communiquer, de favoriser le travail d'équipe et de bâtir la confiance et le soutien mutuel.
4. **Remarques** : aucune.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 103 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet à devenir un membre d'une équipe par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - a. OCOM C103.01 (Participer à des activités pour briser la glace);
 - b. OCOM C103.02 (Participer à des présentations de soi);
 - c. OCOM C103.03 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M103.01 – IDENTIFIER LES RESPONSABILITÉS D'UN SUIVEUR DANS UNE ÉQUIPE

1. **Rendement** : Identifier les responsabilités d'un suiveur dans une équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : aucun.
 - c. Conditions environnementales : une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les responsabilités d'un suiveur dans un environnement d'équipe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les quatre responsabilités suivantes d'un suiveur, inclant :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. respecter le chef et les autres membres de l'équipe; b. coopérer avec les autres; c. reconnaître ses erreurs et apprendre par l'expérience; d. accepter les critiques constructives. 	Exposé interactif	10 min	C3-038
PE2	<p>Expliquer les cinq responsabilités suivantes d'un suiveur au sein d'une équipe, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. assumer la responsabilité; b. être honnête; c. accepter les autres membres de l'équipe tels qu'ils sont; d. connaître le travail et être prêt; e. communiquer clairement avec les autres. 	Exposé interactif	15 min	C3-038

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à identifier les responsabilités d'un suiveur dans une équipe et à susciter leur intérêt.
7. **Document de référence** : C3-038 *Campbell, R. (2006). Leadership : Getting it done*. Extrait le 16 mars 2006 du site <http://www.ssu.missouri.edu/faculty/rcampbell/leadership/chapter5.htm>
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. document de cours portant sur un jeu de mots mêlés;
 - b. un contenant.
10. **Modalités de contrôle** : aucune.
11. **Remarques** : aucune.

OCOM M103.02 – ÉTABLIR UN OBJECTIF PERSONNEL POUR L'ANNÉE D'INSTRUCTION

1. **Rendement** : Établir un objectif personnel pour l'année d'instruction

2. **Conditions** :

a. Éléments fournis :

(1) de la supervision,

(2) de l'aide au besoin.

b. Éléments non permis : aucun.

c. Conditions environnementales : toutes.

3. **Normes** : Les cadets doivent :

a. déterminer les objectifs à l'aide de la méthode SMART;

b. établir un objectif personnel pour l'année d'instruction.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le concept d'établir un objectif, y compris : a. la définition d'un objectif, b. la différence entre un objectif à court terme et un objectif à long terme, c. la façon d'établir des objectifs, d. la façon d'établir des objectifs à l'aide de la méthode SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réel et traçable).	Exposé interactif	10 min	C0-021 C0-022 C0-431
PE2	Diriger une activité consistant à établir des objectifs.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée** :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Activité en classe : | 15 min |
| d. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification** :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 parce qu'il s'agit d'une façon efficace de susciter l'intérêt des cadets et de les motiver à établir leurs objectifs personnels.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2 qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-021 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- b. C0-022 ISBN 0-02864-207-4 Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- c. C0-431 Santé Canada. (2011). *Trousse éducative Mangez bien et soyez actif*. Extrait le 29 septembre 2011 du site <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-eng.php>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- b. la feuille de travail portant sur la méthode SMART.

9. **Matériel d'apprentissage :** La feuille de travail portant sur la méthode SMART.

10. **Modalités de contrôle :** aucune.

11. **Remarques :** aucune.

OCOM M103.03 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. **Rendement** : Participer à des activités de promotion du travail d'équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe et discuter des caractéristiques et avantages de faire partie d'une équipe qui réussit bien.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger l'activité de promotion du travail d'équipe « Le noeud humain ».	Activité en classe	10 min	C0-003 (p. 88)
PE2	Diriger l'activité de promotion du travail d'équipe « Mémoire ».	Activité en classe	10 min	C0-005 (p. 27)
PE3	Diriger l'activité de promotion du travail d'équipe « Anniversaires silencieux ».	Activité en classe	10 min	C0-003 (p. 95)
PE4	<p>Diriger une discussion sur les caractéristiques d'une équipe qui réussit bien, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. une bonne communication; b. une coopération et un soutien mutuels; c. le partage d'un objectif commun; d. la consolidation de l'esprit de corps. <p>Demander aux cadets de discuter des avantages d'une équipe qui réussit bien, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. inclure tous les membres de l'équipe; b. obtenir un meilleur résultat; c. rendre la tâche plus facile à exécuter parce qu'il y a plus de personnes concernées; d. perfectionner les aptitudes à communiquer. 	Discussion de groupe	20 min	C0-004 (p. 114 à 118)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité en classe : | 30 min |
| c. Discussion de groupe : | 20 min |
| d. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter les activités de promotion du travail d'équipe et l'objectif d'apprentissage.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE4 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur les avantages et les caractéristiques d'une équipe qui réussit bien.

7. **Documents de référence :**

- C0-004 ISBN 1-58062-577-0 McClain, G. et Romaine, D. S. (2002). *The Everything Managing People Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- C0-003 ISBN 0-943210-44-5 Pike, B. et Busse, C. (1995). *101 More Games for Trainers*. Minneapolis, Minnesota, Lakewood Publishing.
- C0-005 ISBN 0-07-046414-6 Scannell, E.E. & Newstrom, J. W. (1994). *Even more games trainers play*. New York, New York, McGraw-Hill.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- du papier et des crayons;
- des marqueurs pour tableau de papier.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

OCOM C103.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS POUR BRISER LA GLACE

1. **Rendement** : Participer à des activités pour briser la glace
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) De la supervision,
 - (2) De l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités pour briser la glace en vue d'apprendre à connaître les autres cadets du groupe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger l'activité pour briser la glace « Les cure-dents des aveux ».	Activité en classe	5 min	C0-003 (p. 18)
PE2	Diriger l'activité pour briser la glace « Deux vérités et un mensonge ».	Activité en classe	5 min	C0-029 (p. 331)
PE3	Diriger l'activité pour briser la glace « Présentations révélatrices ».	Activité en classe	5 min	C0-028 (p. 15)
PE4	Diriger une discussion de groupe sur l'efficacité des activités pour briser la glace qui permettent de se présenter aux autres.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter les activités pour briser la glace et l'objectif d'apprentissage.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments à l'égard des activités pour briser la glace.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-028 ISBN 0-07-046513-4 Newstrom, J et Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, New York, McGraw-Hill.
- b. C0-003 ISBN 0-943210-44-5 Pike, B et Busse, C. (1995) *101 more games for trainers*. Minneapolis, Minnesota, Lakewood Books.
- c. C0-029 ISBN 0-7872-4532-1 Cain, J et Jolliff, B. (1998). *Teamwork and Teamplay*. Brockport, New York, Kendall/Hunt.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
- b. des cure-dents.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

OCOM C103.02 – PARTICIPER À DES PRÉSENTATIONS DE SOI

1. **Rendement** : Participer à des présentations de soi
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit se présenter au groupe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité pour se présenter en demandant aux cadets de : <ol style="list-style-type: none"> a. mettre quelques informations par écrit avant de commencer les présentations; b. se présenter, incluant les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> (1) leur nom; (2) le nom de l'école qu'ils fréquentent; (3) le niveau scolaire; (4) la raison pour laquelle ils se sont joints aux cadets; (5) les passe-temps; (6) les champs d'intérêt; (7) les objectifs de carrière, en général; (8) tout autre renseignement qu'ils désirent partager avec le groupe. 	Activité en classe	15 min	C0-021 (p. 2 et 3)
PE2	Diriger une discussion de groupe sur l'activité de présentation de soi quant au développement des compétences en communication.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 20 min
 - c. Discussion de groupe : 5 min
 - d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 qu'il s'agit d'une façon interactive de renforcer les présentations, de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments à l'égard des présentations de soi.
7. **Documents de référence :** C0-021 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage :**
 - a. un tableau blanc et des marqueurs;
 - b. du papier et des crayons.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** Aucune.

OCOM C103.03 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. **Rendement** : Participer à des activités de promotion du travail d'équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe et discuter des caractéristiques et avantages de faire partie d'une équipe qui réussit bien.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger l'activité de promotion du travail d'équipe « Casse-tête ».	Activité en classe	5 min	C0-028 (p. 67 et 68)
PE2	Diriger une discussion sur la façon dont les cadets ont perçu le jeu « Casse-tête » en terme de simulation du travail d'équipe.	Discussion de groupe	5 min	
PE3	Diriger l'activité de promotion du travail d'équipe « Par ordre alphabétique ».	Activité en classe	10 min	C0-029 (p. 74)
PE4	Diriger une discussion sur ce que les cadets pensent du jeu « Par ordre alphabétique » et comment le jeu entraînait le besoin du travail d'équipe.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 3 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter les activités de promotion du travail d'équipe et l'objectif d'apprentissage.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 2 et 4 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments à l'égard du travail d'équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-028 ISBN 0-07-046513-4 Newstrom, J et Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, New York, McGraw-Hill.
- b. C0-029 ISBN 0-7872-4532-1 Cain, J et Jolliff, B. (1998). *Teamwork and Teamplay*. Brockport, New York, Kendall/Hunt.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
- b. un casse-tête d'une image,
- c. Lecteur de DC et disques compacts (facultatif).

9. **Matériel d'apprentissage :** Un casse-tête d'une image.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

SECTION 6**OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES**

1. **Rendement** : Suivre la participation aux activités physiques
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Feuille de suivi des activités physiques;
 - (2) *Directives canadiennes en matière d'activité physique*;
 - (3) Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire;
 - (4) Supervision;
 - (5) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Salle de classe ou secteur d'entraînement suffisamment grand pour accueillir un groupe complet.
3. **Norme** : Rôles du cadet :
 - a. Compiler le temps consacré aux activités physiques d'intensité modérée à élevée durant quatre semaines à l'aide de la feuille de suivi des activités physiques;
 - b. Utiliser la feuille de suivi des activités physiques pour comparer la participation aux activités physiques avec les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et les *Directives en matière de comportement sédentaire*;
 - c. Définir des stratégies pour faire davantage d'activité physique.
4. **Remarques** : Le présent OREN vise à inciter les cadets à faire davantage d'activité physique quotidiennement.
5. **Documents complémentaires** : Les documents complémentaires au présent OREN servent à promouvoir la bonne condition physique personnelle et les saines habitudes de vie auprès des cadets grâce à la pratique de certaines activités :
 - a. OCOM CX04.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle)
 - b. OCOM CX04.02 (Participer à des activités de renforcement des trois composantes de la condition physique)
 - c. OCOM CX04.03 (Participer à un cours de cuisine)
 - d. OCOM CX04.04 (Assister à une présentation sur la condition physique personnelle et les saines habitudes de vie)
 - e. OCOM CX04.05 (Assister à un événement sportif amateur)
 - f. OCOM C504.01 (Se pencher sur la condition physique personnelle et les saines habitudes de vie) Cet OCOM vise uniquement les cadets de la phase 5/cadets-maîtres/cadets du niveau de compétence 5.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM MX04.01 – PARTICIPER À UNE SÉANCE D’ACTIVITÉ PHYSIQUE D’INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE DE 60 MINUTES ET SUIVRE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. **Rendement** : Participer à une séance d’activité physique d’intensité modérée à élevée de 60 minutes et suivre la participation aux activités physiques
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) *Directives canadiennes en matière d’activité physique à l’intention des jeunes*;
 - (2) Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire à l’intention des jeunes;
 - (3) Feuille de suivi des activités physiques;
 - (4) Supervision;
 - (5) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Tous.
3. **Norme** : Rôles du cadet :
 - a. Participer à une séance activité physique d’intensité modérée à élevée (APIME) de 60 minutes;
 - b. Participer à une activité portant sur la condition physique personnelle et les saines habitudes de vie, qui comprend notamment les éléments suivants :
 - (1) Phase 1/étoile verte/niveau de compétence 1 : *Directives canadiennes en matière d’activité physique et Directives en matière de comportement sédentaire*,
 - (2) Phase 2/étoile rouge/niveau de compétence 2 : nutrition,
 - (3) Phase 3/étoile d’argent/niveau de compétence 3 : stress,
 - (4) Phase 4/étoile d’or/niveau de compétence 4 : ceinture à outils pour l’adoption de saines habitudes de vie;
 - c. Suivre quotidiennement la durée des activités physiques d’intensité modérée à élevée durant quatre semaines consécutives pour satisfaire aux exigences suivantes :
 - (1) Phases 1 et 2/étoiles verte et rouge/niveaux de compétence 1 et 2 : suivre la participation aux APIME durant quatre semaines consécutives,
 - (2) Phase 3/étoile d’argent/niveau de compétence 3 : effectuer quotidiennement au moins 60 minutes d’APIME pendant au moins 16 jours durant 4 semaines consécutives,
 - (3) Phase 4/étoile d’or/niveau de compétence 4 : effectuer quotidiennement au moins 60 minutes d’APIME pendant au moins 20 jours durant 4 semaines consécutives,
 - (4) Phase 5/cadet-maître/niveau de compétence 5 : effectuer quotidiennement au moins 60 minutes d’APIME pendant au moins 24 jours durant 4 semaines consécutives.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf.
PE 1	<p>Demander aux cadets de participer à une série d'APIME qu'ils peuvent effectuer dans leur temps libre pour les aider à respecter les <i>Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des jeunes</i>. Cette série d'activités doit notamment comprendre :</p> <p>a. au moins 10 activités physiques;</p> <p>b. une importance accordée à l'endurance cardiovasculaire;</p> <p>c. des exercices facilement réalisables, nécessitant peu d'équipement.</p>	Activité pratique	60 min	
PE 2	<p>Diriger les postes d'apprentissage suivants :</p> <p>a. Phase 1/étoile verte/niveau de compétence 1 : <i>Directives canadiennes en matière d'activité physique</i> et <i>Directives en matière de comportement sédentaire</i>;</p> <p>b. Phase 2/étoile rouge/niveau de compétence 2 : nutrition;</p> <p>c. Phase 3/étoile d'argent/niveau de compétence 3 : stress;</p> <p>d. Phase 4/étoile d'or/niveau de compétence 4 : ceinture à outils pour l'adoption de saines habitudes de vie.</p>	Activité en classe	20 min	7a
PE 3	<p>Distribuer les feuilles de suivi des activités physiques et expliquer/passé en revue les exigences, qui comprennent notamment les éléments suivants :</p> <p>a. Phases 1 et 2/étoiles verte et rouge/niveau de compétence 1 et 2 : suivre la participation aux APIME durant quatre semaines consécutives;</p> <p>b. Phase 3/étoile d'argent/niveau de compétence 3 : effectuer quotidiennement au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 16 jours durant 4 semaines consécutives;</p> <p>c. Phase 4/étoile d'or/niveau de compétence 4 : effectuer quotidiennement au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 20 jours durant 4 semaines consécutives;</p> <p>d. Phase 5/cadet-maître/niveau de compétence 5 : effectuer quotidiennement au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 24 jours durant 4 semaines consécutives.</p>	Exposé interactif	5 min	7a 7c

PE	Description	Méthode	Durée	Réf.
PE 4	<p>Diriger une activité où les cadets définissent des stratégies pour accroître leur participation à des activités physiques. Voici quelques exemples de stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Cibler des activités plaisantes; b. Trouver un partenaire d'activité; c. Se fixer des objectifs; d. Suivre ses progrès; e. Souscrire à un programme de loisir communautaire ou scolaire; f. Essayer un nouveau type d'activité physique; g. Inclure l'activité physique dans la routine quotidienne; h. Planifier l'activité physique. 	Activité en classe	5 min	7b

5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min

6. **Justification** :

- a. Pour le PE 1, une activité pratique a été retenue. Il s'agit d'une méthode amusante et interactive permettant de stimuler l'intérêt pour les activités physiques.
- b. Pour les PE 2 et 4, une activité en classe a été retenue. Il s'agit d'une méthode amusante et interactive permettant de stimuler l'intérêt pour la bonne forme physique et les saines habitudes de vie. De plus, cette activité incitera les cadets à trouver différents moyens pour faire davantage d'activité physique.
- c. Pour le PE 3, un exposé interactif a été retenu pour expliquer les exigences de la feuille de suivi des activités physiques aux cadets.

7. **Références** :

- a. Société canadienne de physiologie de l'exercice, *Directives*, 2013. Sur Internet : <http://www.scpe.ca>.
- b. Santé Canada, *Activité physique*, 2013. Sur Internet : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/physactiv/index-fra.php>.
- c. ParticipACTION, *Bougez*, 2011 (consulté le 28 novembre 2011). Sur Internet : www.participaction.com/en-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx.

8. **Matériel didactique** :

- a. En fonction des activités physiques choisies;
- b. Matériel pour les postes d'apprentissage;
- c. *Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des jeunes*;
- d. Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire à l'intention des jeunes;
- e. Feuille de suivi des activités physiques.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. *Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des jeunes;*
- b. Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire à l'intention des jeunes;
- c. Feuille de suivi des activités physiques.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Au cours des quatre prochaines semaines, communiquer régulièrement avec les cadets pour leur rappeler de suivre leur participation à des activités physiques et pour les aider s'ils éprouvent des difficultés.
- b. Des copies couleur des *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et des *Directives en matière de comportement sédentaire* sont accessibles sur le site www.scpe.ca/directives, où elles peuvent être imprimées.

OCOM MX04.02 – DÉFINIR DES STRATÉGIES POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS

1. **Rendement** : Définir des stratégies pour accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Feuille de suivi des activités physiques remplie;
 - (2) *Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des jeunes*;
 - (3) Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire à l'intention des jeunes;
 - (4) Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 20 mètres;
 - (5) Résultats de l'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets;
 - (6) Supervision;
 - (7) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Aire d'instruction assez grande pour accueillir un groupe entier et pour permettre la tenue de l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Rôles du cadet :
 - a. Utiliser la feuille de suivi des activités physiques pour comparer la participation aux activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) avec les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et les *Directives en matière de comportement sédentaire*;
 - b. Déterminer les obstacles à l'activité physique;
 - c. Définir des stratégies et se fixer un objectif PAVES en vue de faire davantage d'activité physique;
 - d. Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets conformément à l'OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthodes	Durée	Réf
PE 1	Diriger une activité dans laquelle les cadets comparent leur participation à des activités physiques avec les <i>Directives canadiennes en matière d'activité physique</i> et les <i>Directives en matière de comportement sédentaire</i> .	Activité en classe	15 min	7a
PE 2	Diriger une activité dans laquelle les cadets se fixent un objectif PAVES en vue de faire davantage d'activité physique.	Activité pratique	15 min	
PE 3	Encadrer les cadets pendant leur participation à l'évaluation de la condition physique des cadets.	Activité pratique	60 min	7b, 7c et 7d.

5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min

6. **Justification** :

- a. Pour le PE 1, une activité en classe a été retenue; il s'agit d'une méthode amusante et interactive qui permet aux cadets de comparer leur niveau d'activité physique avec les *Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des jeunes* et les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire à l'intention des jeunes*.
- b. Pour les PE 2 et 3, un exercice pratique a été choisi; il s'agit d'une méthode amusante et interactive qui permet d'approfondir les connaissances des cadets à propos de la bonne forme physique et des saines habitudes de vie.

7. **Références** :

- a. Société canadienne de physiologie de l'exercice, Directives, 2013. Sur Internet : <http://www.scpe.ca>.
- b. Directeur – Cadets 3, OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets*, Ottawa (Ontario) : Ministère de la Défense nationale, 2010.
- c. Meredith, M. et G. Welk, (éditeurs), *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3^e éd.), Windsor (Ontario) : Human Kinetics, 2005.
- d. L'Institut Cooper, *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*, Windsor (Ontario) : Human Kinetics (sans date).

8. **AIDES DIDACTIQUES** :

- a. OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets*;
- b. Disque compact pour le test de course navette de 20 mètres (test de Léger);
- c. Ruban à mesurer;
- d. Lecteur CD;
- e. Cônes;
- f. Tapis d'exercice;
- g. Ruban à mesurer de 12 cm;
- h. Chronomètres;
- i. Papier;
- j. Mètre;
- k. Flexomètres pour mesurer la souplesse sans se blesser le dos;
- l. *Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 20 mètres*;
- m. Résultats de l'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets;
- n. Guide des objectifs PAVES.

9. **Matériel d'apprentissage** :

- a. Feuille de suivi des activités physiques remplie;
- b. *Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des jeunes*;

- c. Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire à l'intention des jeunes;
 - d. Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 20 mètres;
 - e. Résultats de l'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets;
 - f. Guide des objectifs PAVES.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
- a. L'évaluation de la condition physique des cadets vise à ce que ces derniers mesurent leur condition physique personnelle afin de pouvoir se fixer des objectifs individuels d'amélioration. Chacune des trois composantes de la condition physique (endurance cardiovasculaire, force musculaire et souplesse musculaire) est mesurée, et les cadets sont évalués au moyen d'une interprétation basée sur les critères pour déterminer s'ils se situent dans la zone de bonne condition physique (ZBCP) correspondant à chaque composante.
 - b. La ZBCP correspond au niveau de forme physique nécessaire pour être en bonne santé. Les cadets qui ne se situent pas dans la ZBCP correspondant à une des composantes doivent être encadrés et encouragés à se fixer des objectifs qui leur permettront d'atteindre les critères s'appliquant à la ZBCP concernée.
 - c. L'évaluation de la condition physique des cadets doit être mise en place avant de réaliser cette leçon.
 - d. Les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets sont nécessaires pendant la leçon MX04.03 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle).
 - e. La présence d'instructeurs adjoints est requise pour cette leçon.
 - f. Conserver les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets qui seront utilisés dans l'OCOM MX04.03 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM MX04.03 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS ET DÉFINIR DES STRATÉGIES POUR AMÉLIORER LA CONDITION PHYSIQUE PERSONNELLE

1. **Rendement** : Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) *Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 20 mètres;*
 - (2) Résultats de l'évaluation de la condition physique et de la motivation;
 - (3) Supervision;
 - (4) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Aire d'instruction assez grande pour accueillir un groupe entier et permettant la tenue de l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme** : Rôles du cadet :
 - a. Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets conformément à l'OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets;*
 - b. Déterminer les points à améliorer;
 - c. Définir les stratégies permettant d'améliorer la condition physique personnelle.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthodes	Durée	Réf
PE 1	Encadrer les cadets pendant l'évaluation de la condition physique des cadets.	Exercice pratique	60 min	7a, 7b et 7c
PE 2	Diriger une activité permettant aux cadets de déterminer comment ils peuvent améliorer leur condition physique personnelle.	Exercice pratique	30 min	

5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Un exercice pratique a été choisi pour cette leçon; celui-ci permet aux cadets de participer à l'évaluation de la condition physique des cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Références** :
 - a. Directeur cadets 3, OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*, Ottawa (Ontario) : Ministère de la Défense nationale, 2010.
 - b. Meredith, M. et G. Welk, (éditeurs), *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3^e éd.), Windsor (Ontario) : Human Kinetics, 2005.
 - c. L'Institut Cooper, *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor (Ontario) : Human Kinetics, (sans date).

8. **Aide didactiques :**

- a. OAIC 14-18, *Programme d'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets*;
- b. Disque compact pour le test de course navette de 20 mètres (test de Léger);
- c. Ruban à mesurer;
- d. Lecteur CD;
- e. Cônes;
- f. Tapis d'exercice;
- g. Ruban à mesurer de 12 cm;
- h. Chronomètres;
- i. Feuilles de papier;
- j. Mètre;
- k. Flexomètres pour mesurer la souplesse sans blesser le dos;
- l. Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 20 mètres;
- m. Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 1600 mètres;
- n. Résultats de l'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets;
- o. Document *Stratégies pour améliorer ma forme physique*.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Tapis d'exercice;
- b. Ruban à mesurer de 12 cm;
- c. Chronomètres;
- d. Papier;
- e. Mètre;
- f. Flexomètres pour mesurer la souplesse sans se blesser le dos;
- g. Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 20 mètres;
- h. Feuille de résultats individuels pour le test de course navette de 1600 mètres;
- i. Résultats de l'évaluation de la condition physique et de la motivation des cadets;
- j. Document *Stratégies pour améliorer ma forme physique*.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. L'évaluation de la condition physique des cadets vise à ce que ces derniers puissent mesurer leur condition physique personnelle afin de se fixer des objectifs individuels d'amélioration. Chacune des trois composantes de la condition physique (endurance cardiovasculaire, force et endurance musculaires, et souplesse musculaire) est mesurée, et les cadets sont évalués au moyen d'une

interprétation basée sur les critères pour déterminer s'ils se situent dans la zone de bonne condition physique (ZBCP) correspondant à chaque composante.

- b. La ZBCP correspond au niveau de forme physique nécessaire pour être en bonne santé. Les cadets qui ne se situent pas dans la ZBCP correspondant à une des composantes doivent être encadrés et encouragés à se fixer des objectifs qui leur permettront d'atteindre les critères s'appliquant à la ZBCP concernée.
- c. L'évaluation de la condition physique des cadets doit être mise en place avant de réaliser le présent OCOM.
- d. La présence d'instructeurs adjoints est requise pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM CX04.01 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS ET DÉFINIR DES STRATÉGIES POUR AMÉLIORER LA CONDITION PHYSIQUE PERSONNELLE

1. **Rendement** : Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle

Une séance supplémentaire (3 périodes) pour l'OCOM MX04.03 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle) peut être prévue comme entraînement complémentaire.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM CX04.02 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES TROIS COMPOSANTES DE LA CONDITION PHYSIQUE

1. **Rendement** : Participer à des activités de renforcement des trois composantes de la condition physique
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Matériel nécessaire à l'activité;
 - (2) Supervision;
 - (3) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Tous.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités de renforcement des trois composantes de la condition physique qui comprennent ce qui suit :
 - a. Exercices cardiovasculaires;
 - b. Exercices de force musculaire;
 - c. Exercices de souplesse musculaire.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Les cadets doivent participer à une période de réchauffement composée d'exercices cardiovasculaires légers et d'étirements.
 - b. Les cadets doivent participer à des activités de renforcement des trois composantes de la condition physique, qui sont les suivantes :
 - (1) Endurance cardiovasculaire;
 - (2) Force musculaire;
 - (3) Souplesse musculaire.
 - c. Les cadets doivent participer à une période de récupération.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Un exercice pratique a été choisi pour cette leçon. Il s'agit d'une méthode plaisante et interactive de stimuler l'intérêt des cadets pour les trois composantes de la condition physique.
7. **Référence** : Panicucci, J., *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. Beverly (Massachusetts) : Project Adventure, Inc, 2008.
8. **Aides didactiques** : Selon les activités sélectionnées.
9. **Matériel d'apprentissage** : Selon les activités sélectionnées.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM CX04.03 – PARTICIPER À UN COURS DE CUISINE

1. **Rendement** : Participer à un cours de cuisine
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Supervision;
 - (2) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Cuisine ou aire d'instruction assez grande pour convenir à un groupe entier.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un cours de cuisine.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Organiser la participation des cadets à un cours de cuisine.
 - b. Superviser la participation des cadets à un cours de cuisine.
 - c. Après le cours, faire réfléchir les cadets individuellement sur les points suivants :
 - (1) Nommez trois choses que vous avez apprises et qui vous ont surpris ou intéressé.
 - (2) Quelle habileté ou connaissance acquise aujourd'hui vous aidera à maintenir un mode de vie sain? Dans quelle mesure?
 - d. Demander aux cadets de discuter, avec un compagnon ou en petits groupes, de ces points saillants. Si l'horaire le permet, inviter les cadets à faire part de points saillants avec le groupe entier.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Un exercice pratique a été choisi pour cette leçon. Il s'agit d'une méthode amusante et interactive permettant d'approfondir les connaissances des cadets à propos de la condition physique personnelle et des saines habitudes de vie.
7. **Références** : Aucune.
8. **Aides didactiques** : Aucune.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Il n'existe pas de guide d'instruction pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM CX04.04 – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION SUR LA CONDITION PHYSIQUE PERSONNELLE ET LES SAINES HABITUDES DE VIE

1. **Rendement** : Assister à une présentation sur la condition physique personnelle et les saines habitudes de vie
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Supervision;
 - (2) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Salle de classe ou secteur d'entraînement assez grand pour accueillir un groupe complet.
3. **Norme** : Le cadet doit assister à une présentation sur la condition physique personnelle et les saines habitudes de vie.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Informer le conférencier à propos du public (les cadets), notamment sur des intérêts particuliers qui pourraient servir, et lui demander de garder du temps pour répondre aux questions. Il pourrait être utile de demander aux cadets de dresser une liste de ce qu'ils aimeraient connaître ou de leurs questions, qui serait remise à l'avance au conférencier.
 - b. Demander au conférencier d'inclure des renseignements susceptibles d'intéresser les cadets dans son introduction.
 - c. Collaborer avec le conférencier afin de lui fournir le matériel nécessaire (p. ex., projecteur, télévision, lecteur DVD, microphone) et préparer la salle de façon à répondre à ses besoins.
 - d. Prévoir une bouteille d'eau pour le conférencier et demander aux cadets de lui préparer une carte de remerciement.
 - e. Veiller à ce qu'un cadet fasse la présentation du conférencier et qu'un autre présente les remerciements et lui remette la carte.
 - f. S'assurer que le conférencier est accueilli par un cadet à son arrivée, lui donner une bouteille d'eau et l'aider à régler les derniers détails de la préparation, comme l'installation du matériel visuel et l'orientation de la salle de présentation.
 - g. Demander à un cadet de présenter le conférencier.
 - h. Faire en sorte que les cadets participent à la présentation, notamment :
 - (1) en écoutant le récit du conférencier;
 - (2) en prenant part à une période de questions et réponses.
 - i. Demander à un cadet de remercier le conférencier au nom de l'ensemble des cadets et de lui remettre une carte de remerciements.

- j. Après le départ du conférencier, demander aux cadets de s'arrêter sur ce qu'ils ont appris. Activités possibles :
 - (1) Points saillants. Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois éléments les plus intéressants ou étonnants qu'ils ont appris au cours de la présentation et d'en discuter avec un compagnon ou en petits groupes. S'il y a suffisamment de temps, demander aux cadets de faire part de ces points saillants à l'ensemble du groupe.
 - (2) Journal. Demander aux cadets d'écrire quelques mots dans un journal à propos de la présentation.
 - (3) Représentation visuelle. Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.
- 5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
- 6. **Justification** : Pour cette leçon, un exposé interactif a été retenu; il s'agit d'une méthode plaisante et interactive pour approfondir les connaissances des cadets à propos de la condition physique personnelle et des saines habitudes de vie.
- 7. **Références** : Aucune.
- 8. **Matériel didactique** :
 - a. Bouteille d'eau;
 - b. Matériel demandé par le conférencier.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Matériel pour la carte de remerciement.
- 10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
- 11. **Remarques** :
 - a. Exemples de conférenciers :
 - (1) Entraîneur personnel;
 - (2) Athlète professionnel;
 - (3) Nutritionniste;
 - (4) Moniteur.
 - b. Il n'y a pas de guide d'instruction pour cet OCOM.

OCOM CX04.05 – ASSISTER À UN ÉVÉNEMENT SPORTIF AMATEUR

1. **Rendement** : Assister à un événement sportif amateur
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Supervision;
 - (2) Aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Environnement : Terrain de sport, gymnase ou espace assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent assister à un événement sportif amateur.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Choisir un événement sportif amateur. L'événement choisi doit correspondre à une activité que les cadets peuvent pratiquer s'ils le souhaitent, et ce, même s'ils ne l'ont jamais fait auparavant.
 - b. Prendre les dispositions nécessaires pour que les cadets puissent assister à l'événement.
 - c. Inviter les cadets à assister à un événement sportif.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Pour cette leçon, une sortie éducative a été retenue. Il s'agit d'une méthode plaisante et interactive d'approfondir les connaissances des cadets à propos de la condition physique personnelle et des saines habitudes de vie.
7. **Références** : Aucune.
8. **Matériel didactique** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Cet OCOM vise à ce que les cadets assistent à des activités ou à des événements sportifs divers qui se déroulent dans leur ville ou leur localité, et auxquels ils pourraient vouloir participer.
 - b. Voici des exemples d'événement sportif :
 - (1) Compétition d'arts martiaux;
 - (2) Course de patins à roulettes;
 - (3) Compétition de danse;
 - (4) Compétition équestre;
 - (5) Tournoi sportif.
 - c. Il n'y a pas de guide d'instruction pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 7**OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES**

1. **Rendement** : Participer à des activités physiques
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités physiques, telles que :
 - a. des activités cardiovasculaires, telles que :
 - (1) la danse aérobique,
 - (2) le ski de fond,
 - (3) la randonnée pédestre,
 - (4) le patinage sur glace,
 - (5) la danse dirigée par un instructeur,
 - (6) la course d'orientation,
 - (7) le patin à roues alignées,
 - (8) la course à pied,
 - (9) le saut à la corde,
 - (10) la raquette,
 - (11) la natation;
 - b. les activités de force musculaire, telles que :
 - (1) les exercices sur ballon d'exercice,
 - (2) le Pilates,
 - (3) les exercices contre résistance en utilisant des bandes élastiques,
 - (4) les exercices contre résistance en utilisant le corps,
 - (5) les exercices avec ballon d'entraînement,
 - (6) les exercices avec barre d'entraînement;
 - c. les activités de flexibilité musculaire, telles que :
 - (1) les étirements,

- (2) le tai-chi,
- (3) le yoga;
- d. les sports d'équipe récréatifs, tels que :
 - (1) le baseball,
 - (2) le basket-ball,
 - (3) le hockey en salle,
 - (4) le football (flag-football ou touch-football),
 - (5) la crosse,
 - (6) la ringuette,
 - (7) le soccer,
 - (8) le ballon canadien,
 - (9) le disque volant suprême,
 - (10) le volley-ball;
- e. d'autres activités physiques, telles que :
 - (1) les jeux actifs, tels que :
 - (a) les jeux vidéo actifs,
 - (b) la bataille navale,
 - (c) la tague;
 - (2) l'entraînement en circuit,
 - (3) les arts martiaux,
 - (4) les rencontres omnisportives.

4. **Remarques :**

- a. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques. Choisir des activités que les cadets aimeront. Interroger les cadets pour déterminer quelles activités physiques les intéressent.
- b. Plusieurs activités physiques peuvent avoir lieu en même temps. Le choix d'une activité joue un rôle important dans le degré de plaisir qu'une activité physique peut procurer. Plus les cadets sont exposés à différents types d'activités physiques, plus ils sont susceptibles de trouver une activité physique qu'ils voudront exercer régulièrement.
- c. Choisir les activités en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps de cadets.
- d. Les vidéos de conditionnement physique (dirigées par un entraîneur accrédité), les entraîneurs accrédités et le personnel des programmes de soutien du personnel (PSP) des Forces canadiennes peuvent diriger cette instruction.

- e. Les activités choisies pour cette instruction ne sont pas limitées aux listes présentées ci-dessus, mais doivent être appropriées au groupe d'âge, en plus d'être sécuritaires et conformes au but de la promotion du conditionnement physique.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à cet OREN est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur le conditionnement physique personnel et le style de vie sain par l'entremise d'un éventail d'activités :
- a. OCOM CX05.01 (Participer à des activités physiques),
 - b. OCOM CX05.02 (Participer à un tournoi).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM MX05.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. **Rendement** : Participer à des activités physiques
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. assister à une séance d'information portant sur les activités physiques choisies;
 - b. participer à une session d'échauffement;
 - c. participer à l'activité physique choisie;
 - d. participer à une session de récupération.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Présenter aux cadets l'activité physique choisie, y compris :
 - (1) les éléments de la condition physique qui se sont améliorés en participant à l'activité physique choisie,
 - (2) les techniques nécessaires pour participer à l'activité physique choisie.
 - b. Demander aux cadets de participer à une séance d'information sur la sécurité, présentant :
 - (1) les règles et les règlements de l'activité physique choisie,
 - (2) l'exigence relative à l'équipement de sécurité requis pour l'activité physique choisie,
 - (3) l'emplacement du poste de premiers soins,
 - (4) les renseignements sur les limites ou sur l'itinéraire.
 - c. Demander aux cadets de participer à une session d'échauffement comprenant de légers exercices cardiovasculaires et des étirements.
 - d. Demander aux cadets de participer à l'activité physique choisie.
 - e. Demander aux cadets de participer à une session de récupération.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total partiel :	30 min
d. Total (9 périodes) :	270 min

6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à des activités physiques dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence** :

- a. About Ultimate. (2006). *About ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.upa.org/ultimate>
- b. Alberta Centre for Active Living. (2007). *What should parents know about strength training for youth ages 12 to 17?* Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.centre4activeliving.ca/our-work/faq/strength-train.pdf>
- c. Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). ISBN 0-936070-22-6. Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc
- d. Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The ultimate hiking skills manual*. ISBN 978-0-7153-2254-3. Cincinnati, Ohio, David et Charles
- e. Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. ISBN 0-7566-0946-1. New York, New York, DK Publishing, Inc
- f. Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.bodybar.com/Programs-Education>
- g. Fédération canadienne de course d'orientation (1983). A-CR-CCP-151/PT-002 *Manuel de certification des entraîneurs de course d'orientation Niveau un*. Programme de formation et de certification des entraîneurs, Fédération canadienne de course d'orientation.
- h. Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*.
- i. Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). A-CR-CCP-150/PT-001 *Orienteering: an Aid to Training*. Londres, Angleterre, Hillside Printing & Publishing Co.
- j. Corbin, C., et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. ISBN 978-0-7360-6675-4. Windsor, Ontario, Human Kinetics
- k. Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. ISBN 1-4000-5309-9. New York, New York, Three Rivers Press
- l. Directeur – Cadets 3. (2006). A-CR-CCP-951/PT-003. *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de la formation par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- m. Faigenbaum, A., éditeur, et Micheli, L. (1998). *Youth strength training*. Extrait le 4 octobre 2011 du site http://www.acsm.org/AM/Template.cfm?Section=Current_Comments1&Template=/CM/ContentDisplay.cfm&ContentID=8657
- n. Graydon, D., et Hanson, K. (éditeurs). (2001). *Mountaineering: The freedom of the hills* (6e éd.). ISBN 0-89886-427-5 Seattle, Washington, The Mountaineers
- o. Hanlon, T. (1998). *The sports rules book: Essential rules for 54 sports*. ISBN 0-88011-807-5. États-Unis, Human Kinetics Publishers, Inc.
- p. Fédération internationale de course d'orientation (2006). Extrait le 20 avril 2006 du site <http://www.orienteering.org/footo/pictsymb.htm>
- q. Kjellstrom, B. (1994). *Be Expert With Map & Compass: The Complete Orienteering Handbook*. ISBN 0-02-029265-1. New York, Hungry Minds, Inc.

- r. LeBlanc, J., et Dickson, L. (1997). *Parlons franchement des enfants et du sport : Conseils à l'intention des parents, des entraîneurs, et des enseignants*. ISBN 0-88962-630-8. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
 - s. Livestrong.com. (2011). *Beginner's Pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>
 - t. Lose the Back Pain (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.losethebackpain.com
 - u. Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>
 - v. Norris, G. (éd.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004*. Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.
 - w. Panicucci, J. (2008). *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. ISBN 0-934387-29-X. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc
 - x. Popovic, Srdjan. (2011). *10 Skipping Rope Exercises for a Better Body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>
 - y. Ringette Canada. (2006). *Comment se joue la ringette?* Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringette.ca/e/about/played.htm>
 - z. Roadcycling (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com/artman/upload/stretches.jpg
 - aa. Shelter Online (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.shelterpub.com/_fitness/online_stretches.gif
 - ab. Spine Universe. Extrait le 25 avril 2006 du site www.spineuniverse.com
 - ac. Sports fitness advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>
 - ad. Stott, W. (1987). *Armchair Orienteering II: A Practical Guide to Route Planning*. Winnipeg, Manitoba Orienteering Association.
 - ae. Tiré de What is Ultimate Frisbee (2006). *What is ultimate – the game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html
 - af. Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>
 - ag. Walkablock Club of America (2005). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com/stretch2.gif
 - ah. Women's Heart Foundation (1999-2000). Extrait le 25 avril 2006 du site www.womensheart.org/content/Exercise/stretching_exercise.asp
8. **Matériel d'instruction :**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. l'équipement nécessaire pour l'activité physique choisie,
 - c. une trousse de premiers soins.

9. **Matériel d'apprentissage** : L'équipement pour l'activité physique choisie.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
- a. Les activités cardiovasculaires choisies pour cette leçon peuvent comprendre les éléments suivants, mais sans s'y limiter :
 - (1) la danse aérobique,
 - (2) le ski de fond,
 - (3) la randonnée pédestre,
 - (4) le patinage sur glace,
 - (5) la danse dirigée par un instructeur,
 - (6) la course d'orientation,
 - (7) le patin à roues alignées,
 - (8) la course à pied,
 - (9) le saut à la corde,
 - (10) la raquette,
 - (11) la natation.
 - b. Les activités de force musculaire choisies pour cette leçon peuvent comprendre les éléments suivants, mais sans s'y limiter :
 - (1) les exercices sur ballon d'exercice,
 - (2) le Pilates,
 - (3) les exercices contre résistance en utilisant des bandes élastiques,
 - (4) les exercices contre résistance en utilisant le corps,
 - (5) les exercices avec ballon d'entraînement,
 - (6) les exercices avec barre d'entraînement,
 - c. Les activités de flexibilité musculaire choisies pour cette leçon peuvent comprendre les éléments suivants, mais sans s'y limiter :
 - (1) les étirements,
 - (2) le tai-chi,
 - (3) le yoga.
 - d. Les sports d'équipe récréatifs choisis pour cette leçon peuvent comprendre les éléments suivants, mais sans s'y limiter :
 - (1) le baseball,
 - (2) le basket-ball,
 - (3) le hockey en salle,

- (4) le football (flag-football ou touch-football),
 - (5) la crosse,
 - (6) la ringuette,
 - (7) le soccer,
 - (8) le ballon canadien,
 - (9) la balle molle,
 - (10) le disque volant suprême,
 - (11) le volley-ball.
- e. Les autres activités physiques choisies pour cette leçon peuvent comprendre les éléments suivants, mais sans s'y limiter :
- (1) les jeux actifs, tels que :
 - (a) les jeux vidéo actifs,
 - (b) la bataille navale,
 - (c) la tague;
 - (2) l'entraînement en circuit,
 - (3) les arts martiaux,
 - (4) les rencontres omnisportives.
- f. Le but de cette leçon est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques. Choisir des activités que les cadets aimeront. Interroger les cadets pour déterminer quelles activités physiques les intéressent.
- g. Plusieurs activités physiques peuvent avoir lieu en même temps. Le choix d'une activité joue un rôle important dans le degré de plaisir qu'une activité physique peut procurer. Plus les cadets sont exposés à différents types d'activités physiques, plus ils sont susceptibles de trouver une activité physique qu'ils voudront exercer régulièrement.
- h. Choisir les activités en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps / escadron de cadets.
- i. Les vidéos de conditionnement physique (dirigées par un entraîneur accrédité), les entraîneurs accrédités et le personnel des programmes de soutien du personnel (PSP) des Forces canadiennes peuvent diriger cette instruction.
- j. Les activités choisies pour cet entraînement ne se limitent pas aux listes présentées ci-dessus, mais doivent être appropriées au groupe d'âge, être sécuritaires, et doivent toujours viser à promouvoir une bonne condition physique.
- k. Des périodes d'activité physique peuvent avoir lieu consécutivement pour donner l'occasion aux cadets de participer à des activités physiques variées plus longues.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM CX05.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. **Rendement** : Participer à des activités physiques

Trois sessions supplémentaires (9 périodes) de l'OCOM MX05.01 (Participer à des activités physiques) peuvent être planifiées comme instruction complémentaire.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM CX05.02 – PARTICIPER À UN TOURNOI

1. **Rendement** : Participer à un tournoi
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les articles de sport,
 - (2) de l'équipement de sécurité,
 - (3) de la supervision,
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. assister à une séance d'information portant sur les règles de jeu du tournoi;
 - b. participer à une session d'échauffement;
 - c. participer à un tournoi;
 - d. participer à une session de récupération.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Demander aux cadets de participer à une séance d'information préliminaire, y compris :
 - (1) un aperçu du ou des sports qui seront pratiqués durant le tournoi,
 - (2) le type de tournoi,
 - (3) les règles de jeu du tournoi,
 - (4) l'organisation du tableau,
 - (5) l'emplacement du poste de premiers soins.
 - b. Demander aux cadets de participer à une session d'échauffement comprenant de légères activités cardiovasculaires et des étirements.
 - c. Demander aux cadets de participer à un tournoi
 - d. Demander aux cadets de participer à une session de récupération.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total partiel :	30 min
d. Total (9 périodes) :	270 min

6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à un tournoi dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** :
 - a. Direction de l'éducation physique et des loisirs, et des commodités. (1989). A-PD-050-015/PT-002. *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes* (vol. 2). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale
 - b. San Diego County Office of Education. *After school physical activity: Types of tournaments*. Extrait le 3 octobre 2008 du site : <http://www.afterschoolpa.com/print/typesoftournaments.html>TBD
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. de l'équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi,
 - b. une trousse de premiers soins,
 - c. des sifflets,
 - d. un chronomètre.
9. **Matériel d'apprentissage** : l'équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Voici une liste d'exemples d'activités qui peuvent être choisies pour la leçon :
 - a. le baseball,
 - b. le basket-ball,
 - c. le hockey en salle,
 - d. le football (flag-football ou touch-football),
 - e. la crosse,
 - f. la ringuette,
 - g. le soccer,
 - h. le ballon canadien,
 - i. le disque volant suprême,
 - j. le volley-ball.

SECTION 8**OREN 106 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS**

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (3) un cadre de cible,
 - (4) une cible,
 - (5) un matelas de tir de précision,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision,
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-001, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-001, le cadet doit effectuer les éléments suivants avec la carabine à air comprimé des cadets :
 - a. effectuer les mesures de sécurité;
 - b. réussir un test de maniement;
 - c. tirer vingt-cinq plombs en :
 - (1) suivant les règles et les commandements donnés sur le champ de tir;
 - (2) appliquant les techniques élémentaires de tir de précision.
4. **Remarques** :
 - a. Les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant de tirer des plombs ou des tampons de nettoyage sur un champ de tir pour carabine à air comprimé des cadets.
 - b. Toutes les pratiques au champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité de champ de tir (carabine à air comprimé) (OSCT - CAC).

5. **Matière complémentaire :**

- a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 106 est conçue pour améliorer l'expérience en tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision),
 - (2) OCOM C106.02 (Nettoyer et entreposer la carabine à air comprimé des cadets);
- b. l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) peut seulement être donné une fois que tous les OCOM obligatoires liés à l'OREN 106 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets) sont terminés.

OCOM M106.01 – IDENTIFIER LES PARTIES ET LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DAISY 853C

1. **Rendement** : Identifier les parties et les caractéristiques de la carabine à air comprimé Daisy 853C
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé Daisy 853C;
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.

3. **Norme** : Le cadet doit identifier les pièces et énumérer les caractéristiques de la carabine à air comprimé Daisy 853C.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les parties de la carabine à air comprimé Daisy 853C, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. la plaque de couche; b. les plaques intercalaires; c. la poignée de la crosse; d. la crosse; e. le fût; f. le battant de bretelle; g. la détente; h. le pontet; i. le cran de sécurité; j. la culasse; k. la poignée de pompe; l. la mire avant; m. la mire arrière; n. la bouche du canon; o. le canon avec contrepoids; p. l'âme; q. l'ouverture de chargement; r. la chambre; s. la bretelle; t. l'adaptateur à chargement individuel; u. le chargeur à cinq plombs. 	Exposé interactif	15 min	A0-027 (p. 2-5, schéma)
PE2	Identifier les caractéristiques de la carabine à air comprimé Daisy 853C, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. le mécanisme; b. la longueur; c. le poids; d. le calibre; e. la mire avant; f. la mire arrière; g. la vitesse; h. le chargement; i. la crosse; j. le cran de sécurité. 	Exposé interactif	10 min	A0-027 (p. 2 à 5)

5. **Durée :**
- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Durée totale : | 30 min |
6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux pièces et aux caractéristiques de la carabine à air comprimé des cadets Daisy 853C et de susciter leur intérêt pour cette matière.
7. **Document de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction :**
- une carabine à air comprimé Daisy 853C;
 - du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage :** Une carabine à air comprimé Daisy 853C.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** On encourage les instructeurs à se familiariser avec la vidéo A-CR-CCP-177/PV-002, *Tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets*, et de regarder la section portant sur la description de la carabine.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M106.02 – EFFECTUER LES MESURES DE SÉCURITÉ DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

1. **Rendement** : Effectuer les mesures de sécurité de la carabine à air comprimé des cadets
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) un étui de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) une tige de sécurité;
 - (4) de la supervision;
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit :
 - a. Exécuter les mesures de sécurité individuelles avec la carabine à air comprimé des cadets en :
 - (1) s'assurant que la culasse est complètement à l'arrière;
 - (2) s'assurant que le cran de sécurité est mis;
 - (3) s'assurant que la poignée de la pompe est partiellement ouverte;
 - (4) s'assurant que la tige de sécurité est insérée dans le canon;
 - b. Observer les règles de sécurité, y compris :
 - (1) manipuler la carabine comme si elle était chargée;
 - (2) ne jamais pointer la carabine vers quelqu'un;
 - (3) garder la carabine pointée en direction de la cible en tout temps;
 - (4) tenir la carabine à la verticale lorsqu'on la transporte vers le pas de tir et lorsque l'on quitte celui-ci;
 - (5) éviter de poser les doigts sur la détente, sauf si on est prêt à tirer;
 - (6) porter des lunettes de sécurité;
 - (7) se laver les mains après chaque pratique (pour éviter la contamination par le plomb).

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer l'état sécuritaire de la carabine à air comprimé des cadets, y compris :</p> <p>a. sortir la carabine de son étui;</p> <p>b. s'assurer que les mesures de sécurité sont respectées en mettant le cran de sécurité (en le poussant vers la droite jusqu'à ce que l'on ne voit plus de rouge);</p> <p>c. s'assurer que la tige de sécurité est insérée dans le canon;</p> <p>d. s'assurer de l'état sécuritaire de la carabine lorsque :</p> <p>(1) la carabine est dans son étui, en :</p> <p>(a) mettant le cran de sécurité;</p> <p>(b) s'assurant que la culasse se trouve vers l'avant;</p> <p>(c) s'assurant que le mécanisme n'est pas armé;</p> <p>(d) laissant la poignée de la pompe partiellement ouverte (5 à 8 cm);</p> <p>(2) sur le pas de tir, en :</p> <p>(a) mettant le cran de sécurité;</p> <p>(b) s'assurant que la culasse est à l'arrière;</p> <p>(c) laissant la poignée de la pompe partiellement ouverte;</p> <p>(3) en dehors du pas de tir, en :</p> <p>(a) mettant le cran de sécurité;</p> <p>(b) s'assurant que la culasse est à l'arrière;</p> <p>(c) insérant la tige de sécurité dans le canon (visible dans l'ouverture de chargement);</p> <p>(d) laissant la poignée de la pompe partiellement ouverte.</p>	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-3-1 - 1-3-2, para 3.1 - 3.1.4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter les mesures de sécurité individuelles avec la carabine à air comprimé des cadets, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. s'assurant que la culasse est complètement ouverte vers l'arrière; b. s'assurant que le cran de sécurité est mis; c. laissant la poignée de la pompe partiellement ouverte; d. insérant la tige de sécurité dans le canon. <p>Nota : Les cadets devront exécuter cette compétence durant leur test de maniement de la carabine à air comprimé.</p>	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p.1-3-3, para 3.1.5)
PE3	<p>Expliquer et démontrer (s'il y a lieu) les règles de sécurité de la carabine à air comprimé des cadets, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. manipuler la carabine à air comprimé comme si elle était chargée; b. ne jamais pointer la carabine vers quelqu'un; c. tenir la carabine à la verticale lorsqu'on la transporte vers le pas de tir et lorsque l'on quitte celui-ci; d. éviter de poser le doigt sur la détente, sauf si on est prêt à tirer; e. porter des lunettes de sécurité; f. appliquer les règles d'hygiène sur le champ de tir en se lavant les mains après chaque pratique. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-3-3, 1.3.4, para 3.2, 3.4)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 20 min |
| c. | Exposé interactif : | 5 min |
| d. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les mesures de sécurité avec la carabine à air comprimé des cadets, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 3 afin d'initier les cadets aux règles de sécurité de la carabine à air comprimé Daisy 853C et de susciter leur intérêt pour cette matière.

7. **Document de référence** : A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
 - b. une carabine à air comprimé des cadets,
 - c. des lunettes de sécurité,
 - d. un étui de carabine à air comprimé,
 - e. une tige de sécurité.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. une carabine à air comprimé des cadets,
 - b. des lunettes de sécurité,
 - c. une tige de sécurité.
10. **Modalités de contrôle** : L'évaluation de cet OCOM doit se faire durant l'OCOM M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets); les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant d'exécuter le tir.
11. **Remarques** :
 - a. L'instructeur doit s'assurer que la séquence des étapes pour la démonstration est effectuée correctement, car les cadets doivent faire les mêmes mouvements.
 - b. Le rapport optimal des carabines à air comprimé et du nombre de cadets est 2:1.
 - c. On encourage les instructeurs à se familiariser avec la vidéo A-CR-CCP-177/PV-002, *Tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets*.

OCOM M106.03 – APPLIQUER LES TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES DU TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement** : Appliquer les techniques élémentaires du tir de précision
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) un matelas de tir de précision;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) de la supervision;
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit mettre en pratique les techniques élémentaires de tir de précision, y compris :
 - a. adopter la position couchée;
 - b. la prise de base;
 - c. la visée de base;
 - d. le chargement;
 - e. le tir;
 - f. le déchargement.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à adopter la position couchée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">a. la position doit être naturelle, sans tension, confortable et stable;b. le corps doit former un angle avec la ligne de visée;c. la colonne vertébrale doit rester droite;d. la jambe gauche doit être parallèle à la colonne vertébrale;e. le pied droit doit être tourné vers l'extérieur et pointer vers la droite;f. le pied gauche doit être droit ou pointé vers la droite;g. le genou droit doit former un angle avec la jambe gauche.	Démonstration et exécution	5 min	A0-027 (p. 2-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de tenir la carabine à air comprimé des cadets de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le coude gauche doit être placé légèrement à la gauche de la carabine; b. la main gauche doit reposer fermement contre le battant de bretelle et les doigts doivent être détendus et ne pas serrer le fût; c. la main droite doit serrer légèrement la poignée de la crosse avec une pression constante; d. le pouce droit doit être placé sur la crosse, derrière la mire arrière ou autour de la poignée de la crosse; e. le coude droit doit reposer de façon naturelle à l'endroit où il se situe et à une distance confortable de la carabine; f. les épaules doivent être droites et former des angles droits avec la colonne vertébrale; g. la plaque de couche doit être fermement maintenue en place dans le creux de l'épaule droite; h. la tête doit reposer confortablement sur la crosse et rester droite. <p>Nota : Lorsque le visage est placé sur la crosse, le cadet doit être en mesure de regarder directement dans les mires. Si ce n'est pas le cas, le cadet doit changer sa position.</p>	Démonstration et exécution	5 min	A0-027 (p. 2-7 - 2 - 8)
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de viser à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la méthode de visée, incluant : <ul style="list-style-type: none"> (1) adopter une position confortable; (2) assurer un bon alignement du corps avec la cible; b. l'alignement de la mire; c. l'image de visée. 	Démonstration et exécution	5 min	A0-027 (p. 2-11)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer (tir fictif) les actions requises au commandement « Relève, chargez, commencez le tir » avec la carabine à air comprimé des cadets, de la façon suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. s'assurer que le cran de sécurité est mis; b. pomper la carabine à air comprimé des cadets, faire une pause de trois secondes lorsque le levier de la pompe est complètement ouvert; c. simuler le chargement d'un plomb (bout plat vers l'avant); d. fermer la culasse; e. enlever le cran de sécurité (le mettre à la position OFF); f. viser la cible avec la carabine à air comprimé des cadets; g. appuyer sur la détente; h. ouvrir la culasse; i. recommencer la même séquence pour chaque coup; j. immédiatement après avoir terminé l'exercice de tir, mettre le cran de sécurité et ouvrir partiellement le levier de la pompe; k. déposer la carabine. 	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2-16)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer les actions requises au commandement « Relève, déchargez, préparez-vous pour l'inspection » avec la carabine à air comprimé des cadets, de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. prendre la carabine; b. retirer le chargeur à cinq plombs, s'il était utilisé; c. pomper la carabine; d. fermer la culasse; e. enlever le cran de sécurité (le mettre à la position OFF); f. viser la cible avec la carabine; g. appuyer sur la détente; h. ouvrir la culasse; i. mettre le cran de sécurité; j. ouvrir le levier de la pompe de 5 à 8 cm; k. placer la carabine sur l'épaule de façon à ce que la bouche du canon pointe en direction de la cible; l. attendre que la carabine soit vérifiée par l'OSCT; m. déposer la carabine. <p>Nota : Les cadets devront exécuter ces compétences durant leur test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets.</p>	Démonstration et exécution	20 min	A0-027 (p. 2-16)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 50 min |
| c. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques élémentaires de tir de précision, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Document de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
- b. une carabine à air comprimé des cadets.

9. **Matériel d'apprentissage** : Une carabine à air comprimé des cadets.
10. **Modalités de contrôle** : L'évaluation de cet OCOM doit se faire durant l'OCOM M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets); les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant d'exécuter le tir.
11. **Remarques** : On encourage les instructeurs à se familiariser avec la vidéo A-CR-CCP-177/PV-002, *Tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets*.

OCOM M106.04 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES COMMANDEMENTS SUR UN CHAMP DE TIR POUR CARABINE À AIR COMPRIMÉ

1. **Rendement** : Respecter les règles et les commandements sur un champ de tir pour carabine à air comprimé
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) les Ordres permanents du champ de tir;
 - (3) un matelas de tir de précision;
 - (4) des lunettes de sécurité;
 - (5) de la supervision;
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit :
 - a. respecter les règles du champ de tir;
 - b. suivre les commandements sur le champ de tir.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les règles que les cadets doivent respecter sur le champ de tir, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. il faut s'assurer que les mesures de sécurité sont faites chaque fois qu'on la prend, qu'on la remet à une personne ou qu'on la reçoit d'une autre personne; b. la carabine ne doit jamais être pointée vers une personne; c. la tige de sécurité doit être insérée dans le canon de la carabine lorsque celle-ci n'est pas utilisée sur le champ de tir; d. il est interdit de se bousculer sur le champ de tir; e. la carabine, qu'elle soit chargée ou non, doit toujours être pointée en direction de la cible; f. il est interdit de manger sur le champ de tir, dans ses environs ou près des plombs; g. tout le personnel doit lire les ordres permanents du champ de tir ou en être informé; h. on doit obéir aux directives et aux ordres de l'OSCT en tout temps. <p>Nota : Au cours de cette période, l'instructeur doit lire les sections pertinentes des Ordres permanents du champ de tir local.</p>	Exposé interactif	10 min	Les Ordres permanents du champ de tir local

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer (tir fictif) à respecter les commandements du champ de tir suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Avancez au pas de tir; b. Déposez votre équipement et restez derrière le pas de tir; c. Adoptez la position couchée; d. G.D.I.T., où le sigle GDIT : <ul style="list-style-type: none"> (1) groupe (relève); (2) distance; (3) indication; (4) type de tir; e. Relève, chargez, commencez le tir; f. Relève, cessez le feu; g. Relève, recommencez le tir; h. Relève, déchargez et préparez-vous pour l'inspection; i. Relève, relevez-vous; j. Changez les cibles; k. Changez de relève. <p>Nota : L'information de ce PE devrait être révisé avec tous les cadets avant un exercice de tir.</p>	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 1-8-4)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| d. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux règles à respecter sur un champ de tir et de susciter leur intérêt pour cette matière.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment suivre les commandements sur un champ de tir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence** : A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
 - b. les Ordres permanents du champ de tir local;
 - c. une carabine à air comprimé des cadets;
 - d. des lunettes de sécurité;
 - e. une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. une carabine à air comprimé des cadets;
 - b. des lunettes de sécurité;
 - c. une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets.
10. **Modalités de contrôle** : L'évaluation de cet OCOM doit se faire durant l'OCOM M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets); les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant d'exécuter le tir.
11. **Remarques** : On encourage les instructeurs à se familiariser avec la vidéo A-CR-CCP-177/PV-002, *Tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets*.

OCOM M106.05 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE FAMILIARISATION SUR LE TIR DE PRÉCISION AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

1. **Rendement** : Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (3) un cadre de cible,
 - (4) une cible,
 - (5) un matelas de tir de précision,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision,
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la partie 1, section 8 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à la familiarisation du tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. **Donner un briefing sur le champ de tir, y compris** :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des Ordres permanents du champ de tir;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir;
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin des exercices de tir;
 - b. **conduire le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets en se servant du formulaire qui se trouve au chapitre 3, annexe C.**
 - c. **Superviser la participation des cadets à un exercice de familiarisation au tir de précision.**
 - d. **Revoir le programme de tir de précision récréatif avec les cadets, et les aider à identifier les cibles qui peuvent être admissibles à une reconnaissance au programme de tir de précision récréatif.**

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique : | 80 min |
| c. Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la familiarisation au tir de précision dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des plombs de carabine à air comprimé,
- c. un cadre de cible,
- d. une cible,
- e. un matelas de tir de précision,
- f. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. L'OSCT doit veiller à ce que toutes les règles et procédures soient strictement respectées.
- b. Les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant de tirer des plombs (ou des tampons de nettoyage) sur un champ de tir pour carabine à air comprimé des cadets.

OCOM C106.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement :** Participer à une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (3) un cadre de cible,
 - (4) une cible,
 - (5) un matelas de tir de précision,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision,
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la partie 1, section 8 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme :** Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Donner un briefing sur le champ de tir, y compris :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des Ordres permanents du champ de tir;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir;
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin des exercices de tir.
 - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
 - (1) le classement,
 - (2) les activités amusantes,
 - (3) les activités chronométrées,
 - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.
5. **Durée :**
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Activité pratique : 80 min
 - c. Durée totale : 90 min

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence :**
 - a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction :**
 - a. une jauge de correction,
 - b. un chronomètre,
 - c. des stylos et des crayons.
9. **Matériel d'apprentissage :**
 - a. une carabine à air comprimé des cadets,
 - b. des plombs de carabine à air comprimé,
 - c. un cadre de cible,
 - d. une cible,
 - e. un matelas de tir de précision,
 - f. des lunettes de sécurité.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :**
 - a. L'OSCT doit veiller à ce que toutes les règles et procédures soient strictement respectées.
 - b. Les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant de tirer des plombs (ou des tampons de nettoyage) sur un champ de tir pour carabine à air comprimé des cadets.

OCOM C106.02 – NETTOYER ET ENTREPOSER LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

1. **Rendement** : Nettoyer et entreposer la carabine à air comprimé des cadets
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (3) une trousse de nettoyage pour carabine à air comprimé,
 - (4) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé,
 - (5) de la supervision,
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit :
 - a. nettoyer la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) avant le tir, tirer deux ou trois tampons de nettoyage;
 - (2) après le tir, tirer deux ou trois tampons de nettoyage;
 - b. ranger la carabine à air comprimé des cadets.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer la procédure de nettoyage de la carabine à air comprimé des cadets, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. l'importance de nettoyer la carabine à air comprimé, b. la procédure de nettoyage de la carabine à air comprimé, c. quand nettoyer la carabine à air comprimé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) avant le tir; (2) après le tir; (3) périodiquement. 	Démonstration	15 min	A0-027 (p. 1-10-1 – 1-10-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer et démontrer la séquence d'entreposage de la carabine à air comprimé des cadets, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. armer le mécanisme (culasse vers l'avant); b. insérer la tige de sécurité dans le canon; c. placer la carabine dans son étui en l'orientant dans le sens de la flèche qui se trouve sur l'étui; d. s'assurer que la poignée de la pompe est partiellement ouverte; e. s'assurer que le cran de sécurité est mis; f. fermer l'étui; g. s'assurer que l'étui est pointé vers une direction sécuritaire. 	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-3-2)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Démonstration et exécution : | 10 min |
| c. Démonstration : | 15 min |
| d. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les procédures de nettoyage de la carabine à air comprimé des cadets.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de nettoyer et de ranger la carabine à air comprimé, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. **Document de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- b. une carabine à air comprimé des cadets,
- c. un étui de carabine à air comprimé,
- d. une tige de sécurité de carabine à air comprimé,
- e. une trousse de nettoyage pour carabine à air comprimé.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. un étui de carabine à air comprimé,
- c. une tige de sécurité pour carabine à air comprimé.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 9**OREN 107 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L’AIR**

1. **Rendement** : Servir dans un escadron de cadets de l’Air
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l’uniforme des cadets de l’Air,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Normes** : Le cadet doit servir dans un escadron de cadets de l’Air, y compris :
 - a. identifier les occasions d’instruction du niveau de qualification un;
 - b. identifier les grades des cadets de l’Air et des officiers de l’ARC;
 - c. saluer;
 - d. énoncer l’objectif et la devise du programme des cadets de l’Air;
 - e. porter l’uniforme de cadet;
 - f. identifier les occasions d’instruction d’été de la première année.
4. **Remarques** : Aucune.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l’OREN 107 est conçue pour accroître la participation des cadets au sein de leur escadron de cadets, plus particulièrement :
 - a. OCOM C107.01 (Entretien de l’uniforme des cadets de l’Air),
 - b. OCOM C107.02 (Identifier la structure des grades des MR de l’ARC),
 - c. OCOM C107.03 (Visite guidée de l’escadron),
 - d. OCOM C107.04 (Participer à une activité relative à l’histoire de l’escadron).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M107.01 – DISCUTER DE LA PREMIÈRE ANNÉE D’INSTRUCTION

1. **Rendement** : Discuter de la première année d’instruction
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit discuter de la première année d'instruction.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les sujets et les objectifs de rendement du niveau de qualification un, y compris :</p> <p>a. l'instruction commune aux éléments de la Marine, de l'Armée et de l'Air de l'OCC, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) les relations sociales positives pour la jeunesse, (2) le civisme, (3) le service communautaire, (4) le leadership, (5) la forme physique et le mode de vie sain, (6) les activités physiques, (7) le tir de précision avec la carabine à air comprimé, (8) la connaissance générale des cadets, (9) l'exercice militaire et de cérémonial; <p>b. l'instruction propre à l'élément Air, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) la familiarisation avec les FAC, (2) la familiarisation avec les communautés de l'aviation canadienne, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome et de la construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs, (3) l'aviation, (4) l'aérospatiale, (5) les opérations d'aérodrome, (6) la construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs, (7) la survie pour équipage de vol. 	Exposé interactif	15 min	A3-029

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Discuter de l'instruction facultative offerte à l'escadron, y compris :</p> <p>a. l'éducation culturelle et les voyages;</p> <p>b. la musique, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) la musique militaire,</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) les cornemuses et les tambours;</p> <p>c. les biathlons d'été et d'hiver,</p> <p>d. les premiers soins,</p> <p>e. l'équipe d'exercice militaire,</p> <p>f. l'école de formation au sol,</p> <p>g. les autres occasions selon les ressources accessibles.</p>	Exposé interactif	10 min	A3-029

5. **Durée :**

- | | |
|--------------------------------|--------|
| a. Introduction / Conclusion : | 5 min |
| b. Interactive Lecture : | 25 min |
| c. Total : | 30 min |

6. **Justification :** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à l'instruction de première année et aux possibilités de l'instruction facultative offertes à l'escadron.

7. **Documents de référence :** A3-029 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2006). *Grandes lignes du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'OCOM M103.02 (Établir un objectif personnel pour l'année d'instruction).
- b. Cette leçon doit être prévue au début de l'année d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M107.02 – IDENTIFIER LES GRADES DES CADETS DE L'AIR ET DES OFFICIERS DE L'ARC

1. **Rendement** : Identifier les grades des cadets de l'Air et des officiers de l'ARC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) De la supervision;
 - (2) De l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier :
 - a. les grades des cadets de l'Air;
 - b. les grades des officiers de l'ARC.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les grades des cadets de l'Air, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. cadet de l'air de première classe (cdt 1); b. caporal (cpl); c. caporal de section (cpls); d. sergent (sgt); e. sergent de section (sgts); f. adjudant de 2^e classe (adj 2); g. adjudant de 1^{re} classe (adj 1). 	Exposé interactif	5 min	A0-149
PE2	Diriger une activité portant sur les grades des cadets de l'Air.	Activité en classe	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Identifier les grades des officiers de l'ARC, y compris : a. officier subordonné, étant un élève-officier (élof); b. officiers subalternes, y compris : (1) sous-lieutenant (slt); (2) lieutenant (lt); (3) capitaine (capt); c. officiers supérieurs, y compris : (1) major (maj); (2) lieutenant-colonel (lcol); (3) colonel (col); d. officiers généraux, y compris : (1) brigadier-général (bgén); (2) major-général (mgén); (3) lieutenant-général (lgén); (4) général (gén).	Exposé interactif	10 min	A3-005
PE4	Diriger une activité portant sur les grades des officiers de l'ARC.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter l'information.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 4 parce qu'il s'agit d'une façon amusante et intéressante d'évaluer la compréhension de la matière chez les cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-149 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 4. (2009). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-005 ORFC 3.01 Ministère de la Défense nationale. (2006). ORFC 3.01 : *Grades et désignation des grades*. Tiré des Ordonnances et règlements royaux des Forces canadiennes (chapitre 3, section 1). Ottawa, Ontario,

8. **Matériel d'instruction :**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
 - b. les insignes de grade ou les épaulettes de grade des cadets de l'Air;
 - c. les épaulettes de grade des officiers de l'ARC.
9. **Matériel d'apprentissage :** Les insignes de grade ou les épaulettes de grade des cadets de l'Air.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M107.03 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES PROCÉDURES DE SALUT

1. **Rendement** : Respecter les règles et les procédures de salut
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit suivre les règles et les procédures de salut, y compris :
 - a. s'adresser aux cadets sous-officiers et aux officiers subordonnés;
 - b. s'adresser aux officiers commissionnés;
 - c. entrer et quitter un bureau;
 - d. saluer à d'autres occasions.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les procédures pour s'adresser à un cadet sous-officier ou un officier subordonné:</p> <ol style="list-style-type: none"> a. adopter la position du garde-à-vous après s'être approché le sous-officier ou l'officier subordonné; b. ne pas saluer puisque les sous-officiers et les officiers subordonnés ne sont pas titulaires d'une commission; c. s'adresser au sous-officier ou à l'officier subordonné par son rang et son nom de famille, suivi du rang (cdt 1 – sgts) ou monsieur / madame (adj 2 et adj 1) tout au long de la conversation; d. garder la position du garde-à-vous tout au long de la conversation. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-2-2 – 1-2-3)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer les procédures pour s'adresser à un officier commissionné :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. adopter la position du garde-à-vous après s'être approché l'officier; b. saluer conformément au <i>Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes</i>; c. s'adresser à l'officier par son rang et son nom de famille, suivi de monsieur ou madame tout au long de la conversation; d. garder la position du garde-à-vous tout au long de la conversation à moins de directive contraire de l'officier commissionné; e. saluer une fois que la conversation est terminée. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-2 – 1-2-3)
PE3	<p>Expliquer les règles de salutation à l'intérieur d'un édifice :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les cadets doivent saluer à l'intérieur seulement lorsque les conditions suivantes s'appliquent : <ol style="list-style-type: none"> (1) à un rassemblement, (2) à une cérémonie, (3) en entrant et quittant les bureaux; b. en entrant dans un bureau, le cadet doit : <ol style="list-style-type: none"> (1) adopter la position du garde-à-vous à l'entrée de la porte; (2) saluer s'il porte une coiffure et si la personne occupant le bureau est titulaire d'une commission; (3) demander la permission d'entrer; c. en quittant un bureau, le cadet doit : <ol style="list-style-type: none"> (1) adopter la position du garde-à-vous à l'entrée de la porte; (2) saluer s'il porte une coiffure et si la personne occupant le bureau est titulaire d'une commission; (3) quitter; d. les cadets doivent tourner leur tête et saluer poliment lorsqu'il rencontre un officier dans une aire commune; e. il n'est généralement pas coutumier de porter une coiffure à l'intérieur d'un édifice, sauf à l'intérieur d'un arsenal ou d'un manège militaire. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-3 – 1-2-4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer les autres occasions de saluer, y compris lorsque :</p> <p>a. l'hymne national ou tout autre hymne national étranger est joué;</p> <p>b. l'hymne royal est joué;</p> <p>c. on reconnaît un officier commissionné qui ne porte pas son uniforme;</p> <p>d. le drapeau national est hissé et baissé;</p> <p>e. le pavillon est hissé et baissé;</p> <p>f. les cadets montent à bord ou quittent un des navires canadiens de sa Majesté ou ceux d'un service étranger, ils doivent saluer en direction de la plage arrière;</p> <p>g. les cadets portent des vêtements civils, ils doivent saluer en enlevant leur chapeau ou leur casquette.</p>	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-3 – 1-2-4)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux diverses procédures pour s'adresser aux sous-officiers, aux officiers subordonnés et aux officiers commissionnés, et pour les saluer.
7. **Documents de référence :** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M107.04 – ÉNONCER L'OBJECTIF ET LA DEVISE DU PROGRAMME DES CADETS DE L'AIR

1. **Rendement** : Énoncer l'objectif et la devise du programme des cadets de l'Air
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. énoncer la mission et la vision du Programme des cadets;
 - b. énoncer l'objectif du programme des cadets de l'Air;
 - c. énoncer la devise du programme des cadets de l'Air.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Énoncer la mission du Programme des cadets.	Exposé interactif	5 min	A0-010
PE2	Énoncer la vision du Programme des cadets.	Exposé interactif	5 min	A0-010
PE3	Décrire l'objectif du Programme des cadets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership; b. promouvoir la forme physique; c. stimuler l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes. 	Exposé interactif	10 min	A0-010
PE4	Énoncer la devise du Programme des cadets de l'Air.	Exposé interactif	5 min	C2-040

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à l'objectif et à la devise du Programme des cadets de l'Air.
7. **Documents de référence** :
 - a. A0-010 OAIC 11-03 Directeur - Cadets 3. (2006). *Mandat du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C2-040 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2006). *Politique 3.1: objectif des Organisations de cadets du Canada*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.aircadetleague.ca/templates/pdf/refmanual/english/pol_3_1.pdf
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Aucune.

OCOM M107.05 – PORTER L'UNIFORME DES CADETS DE L'AIR

1. **Rendement** : Porter l'uniforme des cadets de l'Air
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le calot;
 - (2) l'insigne du calot;
 - (3) le chapeau d'été à large rebord;
 - (4) la tuque;
 - (5) la chemise à manches courtes;
 - (6) la cravate;
 - (7) le t-shirt bleu clair en coton;
 - (8) le chandail à col roulé;
 - (9) la veste avec ceinture;
 - (10) le manteau toute saison;
 - (11) le t-shirt de sport gris;
 - (12) les gants noirs;
 - (13) la plaquette d'identité;
 - (14) le pantalon;
 - (15) la ceinture noire;
 - (16) la culotte courte grise de sport;
 - (17) les bottes;
 - (18) les espadrilles;
 - (19) les chaussettes de laine grises;
 - (20) les insignes d'épaule de l'escadron;
 - (21) de la supervision;
 - (22) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'OAIC 55-04, *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*, le cadet doit porter l'uniforme des cadets de l'Air, y compris :
 - a. porter la coiffure correctement;

- b. porter correctement les vêtements de la partie supérieure du corps, y compris :
 - (1) s'assurer que les vêtements de la partie supérieure du corps sont repassés correctement;
 - (2) s'assurer que les épaulettes de grade et la plaquette d'identité sont portées conformément au document de référence;
 - (3) s'assurer que les vêtements de saison sont portés de façon adéquate;
 - c. porter correctement les vêtements de la partie inférieure du corps, y compris :
 - (1) s'assurer que le pantalon est repassé correctement;
 - (2) s'assurer que la ceinture est portée correctement;
 - d. porter les chaussures correctement, y compris :
 - (1) s'assurer que les bottes sont cirées et attachées correctement;
 - (2) s'assurer que les chaussettes appropriées sont portées conformément au document de référence;
 - e. s'assurer que les insignes d'épaule de l'escadron et les insignes de grade sont portés conformément au document de référence;
 - f. s'assurer que les cheveux sont bien peignés et coiffés conformément au document de référence;
 - g. ne porter que des bijoux autorisés;
 - h. se conformer aux règles touchant les parures corporelles (p. ex., maquillage, perçage);
 - i. porter les vêtements civils conformément au document de référence.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la bonne façon de porter la coiffure, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. le calot; b. l'insigne du calot; c. le chapeau d'été beige à large rebord; d. la tuque. 	Exposé interactif	5 min	A3-006 (p. 10)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer la bonne façon de porter et d'entretenir les vêtements du haut du corps, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la chemise à manches courtes; b. la cravate; c. le t-shirt bleu clair en coton; d. le chandail à col roulé; e. la veste des cadets avec ceinture en tissu; f. le manteau toute saison; g. les épaulettes de grade; h. le t-shirt de sport gris; i. les gants de laine noirs; j. la plaquette d'identité. 	Exposé interactif	10 min	A3-006 (p. 5 et 10-13)
PE3	<p>Expliquer la bonne façon de porter et d'entretenir les pantalons et les culottes courtes, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. il faut repasser le pantalon à la vapeur, sans empois, de façon à ce qu'il y ait un pli au centre de l'avant et de l'arrière de chaque jambe; b. il faut porter le pantalon avec la ceinture noire; c. il faut porter la culotte courte grise de sport selon les instructions du Cmdt de l'escadron ou du CIEC. 	Exposé interactif	5 min	A3-006 (p. 12-13)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer la bonne façon de porter et d'entretenir les chaussures, y compris :</p> <p>a. les directives générales pour cirer les bottes, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) utiliser un linge à cirer enroulé autour de l'index; (2) appliquer une quantité modérée de cirage à chaussure sur le linge; (3) appliquer le cirage à chaussure dans un mouvement circulaire sur l'endroit à cirer; (4) commencer par de grands cercles pour couvrir la surface de cirage à chaussure; (5) faire de plus petits cercles en laissant le cirage à chaussure pénétrer dans la botte; (6) continuer de faire des cercles jusqu'à ce que les cercles créés par la cire ne soient plus visibles; (7) polir la botte au complet, pas seulement le bout de la botte; <p>b. lacer et attacher les bottes :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) les bottes doivent être lacées à la transversale; (2) une fois que les bottes sont lacées, les extrémités des lacets doivent être insérées à l'intérieur de la botte; (3) ne pas lacer les bottes de façon trop serrées; (4) le port de semelles intérieures rend les bottes plus confortables; <p>c. les espadrilles doivent être portées selon les instructions du Cmdt de l'escadron ou du CIEC;</p> <p>d. les chaussettes de laine grises doivent être portées avec les bottes et les chaussettes de sport doivent être portées avec les espadrilles.</p>	Exposé interactif	10 min	A3-006 (p. 13)
PE5	<p>Expliquer la disposition des insignes des cadets de l'Air de niveau 1, y compris :</p> <p>a. les insignes d'épaule de l'escadron;</p> <p>b. les insignes de grade.</p>	Exposé interactif	10 min	A3-006 (p. D2-1/1, D3-2/2, D4-4/4, 9/26)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE6	<p>Expliquer l'apparence personnelle lorsque l'uniforme est porté :</p> <p>a. l'apparence générale;</p> <p>b. le style de cheveux, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) l'apparence générale;</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) les cheveux des hommes;</p> <p style="padding-left: 40px;">(3) les favoris;</p> <p style="padding-left: 40px;">(4) la moustache;</p> <p style="padding-left: 40px;">(5) les cheveux des femmes;</p> <p>c. le maquillage;</p> <p>d. les bijoux;</p> <p>e. les tatouages et les perçages;</p> <p>f. les accessoires, y compris :</p> <p style="padding-left: 40px;">(1) le sac à dos de modèle civil;</p> <p style="padding-left: 40px;">(2) les sacs à main;</p> <p>g. les lunettes / lunettes de soleil;</p> <p>h. le port d'objets;</p> <p>i. les vêtements civils;</p> <p>j. le maintien général.</p>	Exposé interactif	10 min	A3-006 (p. 7 et 13-17) A0-001

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet à l'instructeur de présenter la matière aux cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-006 – Cadets Canada. (2011). *OAIC 55-04 : Instructions sur la tenue des cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 5). Ottawa, Ontario,
- b. A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario,

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
- b. l'uniforme de cadet;
- c. les épaulettes de grade des cadets;

- d. les insignes d'épaule de l'escadron;
- e. les insignes de grade.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. l'uniforme de cadet;
- b. les épaulettes de grade des cadets;
- c. les insignes d'épaule de l'escadron;
- d. les insignes de grade.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Cette leçon doit être donnée lorsque les cadets reçoivent leur uniforme.
- b. Envisager d'utiliser des cadets séniors pour présenter les diverses tenues réglementaires.

OCOM M107.06 – DISCUTER DES OCCASIONS D’INSTRUCTION D’ÉTÉ

1. **Rendement** : Discuter des occasions d’instruction d’été
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des occasions d’instruction d’été, y compris :
 - a. l’instruction générale (IG),
 - b. les domaines d’intérêt de l’instruction d’été.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter de l'instruction générale (IG), y compris :</p> <p>a. une durée de deux semaines;</p> <p>b. les sites auxquels l'instruction est donnée, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Whitehorse, YT; (2) Albert Head, BC; (3) Penhold, AB; (4) Trenton, ON; (5) Bagotville, QC; (6) Greenwood, NE; <p>c. l'instruction, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le civisme; (2) le leadership; (3) les activités physiques; (4) le tir de précision avec la carabine à air comprimé; (5) la connaissance générale des cadets; (6) l'exercice militaire et cérémonial; (7) la musique; (8) l'aviation; (9) l'aérospatiale; (10) les opérations d'aérodrome; (11) la construction et la maintenance d'aéronefs; (12) la survie pour équipage de vol. 	Exposé interactif	15 min	A0-096

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Présenter les volets du programme d'instruction d'été, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'aviation, qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'aviation élémentaire; (2) l'aviation avancée; (3) la bourse de pilote de planeur; (4) la bourse de pilote d'avion; b. le leadership, qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> (1) le leadership élémentaire; (2) l'instructeur de leadership et cérémonial; c. la survie, qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> (1) la survie élémentaire; (2) l'instructeur en survie; d. la technologie de l'aviation et l'aérospatiale, qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> (1) la technologie de l'aviation et l'aérospatiale élémentaire; (2) l'aérospatiale avancée; (3) la technologie de l'aviation avancée – opérations d'un aéroport; (4) la technologie de l'aviation avancée – entretien d'aéronefs; e. le conditionnement physique et les sports, qui comprennent : <ul style="list-style-type: none"> (1) le conditionnement physique et sports élémentaire, (2) l'instructeur de conditionnement physique et sports; f. le tir de précision avec la carabine à air comprimé, qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'instructeur de tir à la carabine à air comprimé; g. la musique militaire, qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> (1) la musique militaire - musicien élémentaire; (2) la musique militaire - musicien intermédiaire; (3) la musique militaire - musicien avancé; 	Exposé interactif	10 min	A0-096 A3-029 A3-061 A3-192

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	h. le corps de cornemuses, qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> (1) le corps de cornemuses - musicien élémentaire; (2) le corps de cornemuses - musicien intermédiaire; (3) le corps de cornemuses - musicien avancé; i. les voyages et les échanges, qui comprennent : <ul style="list-style-type: none"> (1) le voyage à Oshkosh; (2) l'échange international des cadets de l'Air. 			

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à l'instruction générale et de susciter leur intérêt aux occasions d'instruction d'été ultérieures.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 2. (2007). *Aperçu du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-029 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2006). *Grandes lignes du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A3-061 OAIC 54-27 Directeur - Cadets 4. (2007). *Programme de bourses de pilote d'avion*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A3-192 OAIC 54-26 Directeur - Cadets 4. (2007). *Bourse de pilote de planeur*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Cet OCOM doit être prévu à l'horaire au même moment où les cadets remplissent les formulaires de demandes d'application pour l'instruction d'été.

OCOM C107.01 – ENTRETENIR L'UNIFORME DES CADETS DE L'AIR

1. **Rendement** : Entretenir l'uniforme des cadets de l'Air
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l'uniforme des cadets de l'Air;
 - (2) des ciseaux;
 - (3) une planche à repasser;
 - (4) un fer à repasser;
 - (5) du cirage à chaussure noir;
 - (6) un linge à cirer;
 - (7) une vieille brosse à dents;
 - (8) des élastiques à cheveux;
 - (9) des pinces à cheveux;
 - (10) des filets à cheveux;
 - (11) du fixatif pour cheveux;
 - (12) de la supervision;
 - (13) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Normes** : Conformément à l'OAIC 55-04, *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*, le cadet doit entretenir l'uniforme des cadets de l'Air, y compris :
 - a. s'assurer que l'uniforme est propre;
 - b. s'assurer que les chaussures sont propres et cirées;
 - c. s'assurer que l'uniforme est repassé.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le linge à repasser, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'utilisation d'un linge à repasser; b. des exemples d'objets qui peuvent servir de linge à repasser. 	Exposé interactif	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Démontrer la bonne façon d'entretenir le pantalon, y compris : a. le pantalon doit être bien repassé et exempt de saleté et de peluche en tout temps; b. il doit y avoir un pli au centre de l'avant et de l'arrière de chaque jambe; c. chaque pli doit s'étendre du haut au bas de la jambe.	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 12-13)
PE3	Démontrer la bonne façon d'entretenir la chemise à manches courtes, y compris : a. la chemise doit être propre et repassée; b. le seul pli permis de la chemise est celui au centre de chaque manche, lequel débute au centre de chaque épaulette; c. On peut appliquer de l'empois sur le col pour l'empêcher de ramollir.	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 5 et 10-13)
PE4	Démontrer la bonne façon d'entretenir la veste, y compris : a. les manches doivent être repassées de façon à ce qu'il n'y ait aucun pli; b. la ceinture doit être égale et sans torsades; c. la boucle doit se situer au centre et à l'avant; d. le contenu des poches ne doit pas faire de bosses.	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 5 et 10-13)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	<p>Démontrer les directives générales pour l'entretien des bottes, y compris :</p> <p>a. le cirage des bottes, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) utiliser un linge à cirer enroulé autour de l'index; (2) appliquer une quantité modérée de cirage à chaussure sur le linge; (3) appliquer le cirage à chaussure dans un mouvement circulaire sur l'endroit à cirer; (4) commencer par de grands cercles pour couvrir la surface de cirage à chaussure; (5) faire de plus petits cercles en laissant le cirage à chaussure pénétrer dans la botte; (6) continuer de faire des cercles jusqu'à ce que les cercles créés par la cire ne soient plus visibles. La botte au complet doit être cirée, pas seulement le bout de la botte; <p>b. le laçage des bottes, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) lacer les bottes à la transversale; (2) insérer les extrémités des lacets à l'intérieur de la botte; (3) ne pas lacer les bottes de façon trop serrées. 	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 13)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE6	<p>Démontrer la bonne façon de se coiffer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les cheveux doivent être bien coiffés sans extravagance; b. la longueur, le volume et le style des cheveux ne doivent pas empêcher le port convenable du calot; c. le style et la couleur de la chevelure ne doivent être ni bizarres, ni exagérés, ni inhabituels; d. les cheveux doivent être bien attachés ou relevés en chignon pour libérer le visage. Tous les accessoires utilisés pour attacher ou contrôler les cheveux doivent être discrets; e. pour la coiffure masculine, les cheveux doivent être dégradés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles en fonction du style de la coiffure; f. les cheveux ne doivent pas toucher les oreilles ou tomber sous les sourcils lorsque le calot est enlevé; g. les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire passant au centre des oreilles et leur extrémité inférieure doit être coupée à l'horizontale et dégradée pour correspondre au style général de la coiffure; h. les cheveux des cadettes ne doivent pas dépasser le bord inférieur du col de chemise; i. les tresses doivent être de style sobre, bien serrées et attachées à leurs extrémités par un nœud ou une petite attache non décorative; j. la tresse simple doit être placée au centre du dos; k. les tresses doubles doivent être placées derrière les épaules. 	Démonstration	5 min	A3-006 (p. 7 et 13-17) A0-001
PE7	<p>Superviser et conseiller les cadets lorsqu'ils font l'entretien de leur uniforme, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le pantalon; b. la chemise à manches courtes; c. la veste; d. les bottes. <p>Les cadets doivent démontrer et pratiquer, dans la mesure du possible, la façon de porter les cheveux.</p>	Activité en classe	25 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	25 min
d.	Activité en classe :	25 min
e.	Durée totale :	60 min

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter la matière.
- La méthode de démonstration a été choisie pour les PE 2 à 6 parce qu'il s'agit d'une façon pratique de permettre à l'instructeur de démontrer les compétences et la façon d'entretenir l'uniforme des cadets de l'Air.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 7 afin de permettre aux cadets de mettre en pratique les compétences dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- A3-006 Cadets Canada. (2011). *OAIC 55-04 : Instructions sur la tenue des cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 5). Ottawa, Ontario,
- A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario,

8. **Matériel d'instruction :**

- l'uniforme des cadets de l'Air;
- des ciseaux;
- une planche à repasser;
- un fer à repasser;
- du cirage à chaussure noir;
- un linge à cirer;
- une vieille brosse à dents;
- des élastiques à cheveux;
- des pinces à cheveux;
- des filets à cheveux;
- du fixatif pour cheveux;
- des photos de tresses;
- des photos de coiffures féminines appropriées;
- des photos de coiffures masculines.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. l'uniforme des cadets de l'Air;
- b. des ciseaux;
- c. une planche à repasser;
- d. un fer à repasser;
- e. du cirage à chaussure noir;
- f. un linge à cirer;
- g. une vieille brosse à dents;
- h. des élastiques à cheveux;
- i. des pinces à cheveux;
- j. des filets à cheveux;
- k. du fixatif pour cheveux;
- l. des photos de tresses;
- m. des photos de coiffures féminines appropriées;
- n. des photos de coiffures masculines.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM doit être enseigné lorsque les cadets reçoivent leur uniforme.
- b. Cet OCOM doit être enseigné une fois que l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air) a été enseigné.
- c. Des instructeurs adjoints doivent être présents pour cette leçon.

OCOM C107.02 – IDENTIFIER LA STRUCTURE DES GRADES DES MR DE L'ARC

1. **Rendement** : Identifier la structure des grades des MR de l'ARC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision;
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Normes** : Le cadet doit identifier la structure des grades des MR de l'ARC.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la structure des grades des MR de l'ARC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. soldat (recrue) (sdt recrue); b. soldat (sdt); c. caporal (cpl); d. caporal-chef (cplc); e. sergent (sgt); f. adjudant (adj); g. adjudant-maître (adjum); h. adjudant-chef (adjuc). 	Exposé interactif	10 min	A3-008 A3-005
PE2	Diriger une activité d'identification de la structure des grades des MR de l'ARC.	Activité en classe	15 min	

Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Activité en classe : | 15 min |
| d. Durée totale : | 30 min |

6. Justification :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter l'information aux cadets.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce qu'il s'agit d'une façon amusante de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-008 Ministère de la Défense nationale. Extrait le 6 avril 2006 du site www.forces.gc.ca/site/Community/insignia/aira_e.asp#commisioner
- b. A3-005 ORFC 3.01 Ministère de la Défense nationale. (2006). *ORFC 3.01 : Grades et désignation des grades*. Tiré des Ordonnances et règlements royaux des Forces canadiennes (chapitre 3, section 1), Ottawa, Ontario.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
- b. les épaulettes de grade des MR de l'ARC.

9. **Matériel d'apprentissage :** Les épaulettes de grade des MR de l'ARC.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

OCOM C107.03 – VISITE GUIDÉE DE L'ESCADRON

1. **Rendement** : Visite guidée de l'escadron
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Normes** : Le cadet doit visiter l'escadron en vue de :
 - a. identifier les principaux endroits de l'escadron de cadets;
 - b. identifier le personnel de l'escadron de cadets;
 - c. respecter les règles et les procédures de l'escadron.
4. **Points d'enseignement** : Faire une visite des installations et présenter les cadets au personnel de l'escadron de cadets. Superviser les cadets durant la visite des endroits suivants de l'escadron de cadets et discuter de l'information pertinente à chaque endroit :
 - a. le terrain de parade (protocoles et respect),
 - b. les salles de classe,
 - c. les salles réservées aux pauses et à la cantine, y compris :
 - (1) l'accessibilité,
 - (2) l'utilisation appropriée;
 - d. les salles de toilettes,
 - e. les aires réservées pour la communication (babillards, feuilles d'inscription),
 - f. le bureau du commandant,
 - g. le bureau de l'administration,
 - h. le bureau de l'instruction,
 - i. les postes d'approvisionnement,
 - j. les zones interdites.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min

6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de connaître les installations de leur escadron de cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : D'autres instructeurs peuvent servir de guides pour la visite.

OCOM C107.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RELATIVE À L'HISTOIRE DE L'ESCADRON

1. **Rendement** : Participer à une activité relative à l'histoire de l'escadron
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité relative à l'histoire de l'escadron de cadets, y compris :
 - a. la création de l'escadron de cadets,
 - b. les événements importants de l'escadron de cadets,
 - c. les prix et les réalisations au sein de l'escadron de cadets.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité avec des stations d'apprentissage sur l'histoire de l'escadron de cadets.	Activité en classe	40 min	
PE2	Diriger une discussion de groupe sur ce que les cadets ont appris au sujet de l'histoire de leur escadron de cadets.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 40 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Durée totale : 60 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets sur l'histoire de l'escadron.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'il permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs.

7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Les renseignements que l'instructeur doit utiliser pour les stations d'apprentissage dépendent du matériel disponible à chaque escadron.

SECTION 10**OREN 108 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS D'EXERCICE MILITAIRE LORS D'UNE CÉRÉMONIE DE REVUE ANNUELLE**

1. **Rendement** : Exécuter les mouvements d'exercice militaire lors d'une cérémonie de revue annuelle
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un terrain de parade,
 - (2) les commandements,
 - (3) de la supervision,
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit participer, en tant que membre d'un escadron, à une cérémonie de revue annuelle, y compris :
 - a. le rassemblement,
 - b. l'alignement vers la droite,
 - c. l'inspection,
 - d. le défilé,
 - e. l'avance,
 - f. la dispersion.
4. **Remarques** :
 - a. Une parade d'ouverture et une parade de clôture en soirée devraient faire partie de la routine de l'escadron. La parade d'ouverture doit être répartie en section et comprendre le rassemblement, l'appel, une pratique d'exercice militaire et les mouvements pour rompre les rangs. La parade de clôture doit comprendre le rassemblement, les annonces, une pratique d'exercice militaire incluant la marche et la conversion, et les mouvements pour rompre les rangs. La longueur des parades varie en fonction des installations de chaque escadron.
 - b. Une parade du commandant mensuelle, conforme à la séquence d'une cérémonie de revue annuelle, devrait se dérouler au lieu d'une parade d'ouverture ou de clôture. Cela permettra d'initier les cadets au format d'une cérémonie de revue annuelle et d'offrir une occasion de mettre en pratique les compétences requises selon l'ordre prévu.
 - c. Le perfectionnement de la compétence relative à l'exercice militaire est un processus progressif. L'ordre selon lequel les OCOM sont énumérés est en fonction de cette progression. On recommande aux instructeurs d'enseigner les OCOM en suivant l'ordre dans lequel ils sont énumérés.

5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 108 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux escadrons qui s'intéressent à l'exercice militaire en vue de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
- a. OCOM C108.01 (Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires),
 - b. OCOM C108.02 (Participer à une compétition d'exercice militaire).

OCOM M108.01 – ADOPTER LES POSITIONS DU GARDE-À-VOUS, EN PLACE REPOS ET REPOS

1. **Rendement** : Adopter les positions du garde-à-vous, en place repos et repos
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit adopter les positions d'exercice militaire individuelles suivantes, y compris :
 - a. la position du garde-à-vous,
 - b. la position en place repos,
 - c. de la position en place repos à la position du garde à vous;
 - d. la position repos,
 - e. de la position repos à la position en place repos.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'adopter la position du garde-à-vous.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-1–2-3)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'adopter la position en place repos.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-3)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'adopter la position du garde-à-vous de la position en place repos.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-3–2-4)
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'adopter la position repos.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-5)
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'adopter la position en place repos de la position repos.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-6)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Démonstration et exécution : | 25 min |
| c. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.

7. **Document de référence :** A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Aucun.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.02 – EXÉCUTER UN SALUT À LA HALTE SANS ARMES

1. **Rendement** : Exécuter un salut à la halte sans armes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter un salut à l'avant, à la gauche et à la droite à la halte sans armes.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un salut vers l'avant.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 2-10–2-11)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un salut vers la droite et vers la gauche.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-11–2-12)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.03 – TOURNER À LA HALTE

1. **Rendement** : Tourner à la halte
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit tourner à la halte, y compris :
 - a. tourner à droite,
 - b. tourner à gauche,
 - c. faire un demi-tour.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de tourner à droite.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-12–2-13)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de tourner à gauche.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-13)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire un demi-tour.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-13)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.04 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR RESSERRER LES RANGS VERS LA DROITE ET VERS LA GAUCHE

1. **Rendement** : Exécuter les mouvements pour resserrer les rangs vers la droite et vers la gauche
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter les mouvements pour resserrer les rangs vers la droite et vers la gauche.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de resserrer les rangs vers la droite.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 p. 2-14–2-15)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de resserrer les rangs vers la gauche.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-14–2-15)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.05 – EXÉCUTER DES PAS VERS L'AVANT ET VERS L'ARRIÈRE

1. **Rendement** : Exécuter des pas vers l'avant et vers l'arrière
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter des pas vers l'avant et vers l'arrière.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter des pas vers l'avant.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 2-16 – 2-17)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter des pas vers l'arrière.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-17)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.06 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS REQUIS POUR L'ALIGNEMENT PAR LA DROITE

1. **Rendement** : Exécuter les mouvements requis pour l'alignement par la droite
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter les mouvements requis pour l'alignement d'une escouade, y compris :
 - a. l'alignement vers la droite,
 - b. le commandement « fixe »,
 - c. l'alignement épaule à épaule,
 - d. l'alignement coude à coude.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un alignement par la droite.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-18 – 2-20)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter le mouvement « fixe ».	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-20)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un alignement épaule à épaule.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-20)
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un alignement coude à coude.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-20)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.07 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR OUVRIR ET FERMER LES RANGS

1. **Rendement** : Exécuter les mouvements pour ouvrir et fermer les rangs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter les mouvements pour ouvrir et fermer les rangs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'ouvrir les rangs.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 2-21)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de fermer les rangs.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-21)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.08 – MARCHÉ ET HALTE AU PAS CADENCÉ

1. **Rendement** : Marche et halte au pas cadencé
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter les mouvements de la marche et de la halte au pas cadencé.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter la marche au pas cadencé.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-6–3-8)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter le halte au pas cadencé.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 3-6–3-8)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.

- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.09 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR MARQUER LE PAS, AVANCER ET S'ARRÊTER AU PAS CADENCÉ

1. **Rendement** : Exécuter les mouvements pour marquer le pas, avancer et s'arrêter au pas cadencé
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter les mouvements pour marquer le pas, avancer et arrêter au pas cadencé à partir du mouvement pour marquer le pas.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer le pas.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-15-3-17)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'avancer en marquant le pas.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-15-3-17)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de s'arrêter en marquant le pas au pas cadencé.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 3-17)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.10 – EXÉCUTER UN SALUT À LA MARCHÉ

1. **Rendement** : Exécuter un salut à la marche
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun
 - c. **Conditions environnementales** : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter un salut à la marche.
4. **Points d'enseignement** : Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un salut à la marche.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Démonstration et exécution :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M108.11 – EXÉCUTER LE SALUT D'UNE ESCOUADE EN MARCHÉ

1. **Rendement** : Exécuter le salut d'une escouade en marche
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun
 - c. **Conditions environnementales** : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter un salut d'une escouade en marche.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter en escouade le mouvement de la tête à droite (gauche) pour saluer en marche.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 3-15 et 3-17)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter en escouade le mouvement du fixe après avoir salué en marche.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-15 et 3-17)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M108.12 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS D'EXERCICE MILITAIRE LORS D'UNE REVUE ANNUELLE

1. **Rendement** : Exécuter les mouvements d'exercice militaire lors d'une revue annuelle
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit participer à une revue annuelle.
4. **Points d'enseignement** : Superviser les cadets pendant qu'ils participent à une cérémonie de revue annuelle.
5. **Durée** :
 - a. Activité pratique : 90 min
 - b. Durée totale : 90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de participer à une cérémonie de revue annuelle.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Ces périodes doivent servir de confirmation des compétences apprises et mises en pratique pendant les leçons liées à l'OREN 108.
11. **Remarques** :
 - a. Les parades de clôture doivent être utilisées comme une occasion de mettre en pratique les compétences requises pour l'exécution appropriée d'une cérémonie de revue annuelle.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C108.01 – EXÉCUTER DES MOUVEMENTS D'EXERCICE MILITAIRE SUPPLÉMENTAIRES

1. **Rendement** : Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires.
4. **Points d'enseignement** :
5. **Durée** :
 - a. Démonstration et exécution : 180 min
 - b. Durée totale : 180 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.
7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Cet OCOM peut comprendre jusqu'à six périodes, lesquelles peuvent être prévues selon les exigences du ou des mouvements à enseigner et les besoins de l'escadron.
 - b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique fourni pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C108.02 – PARTICIPER À UNE COMPÉTITION D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement** : Participer à une compétition d'exercice militaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : de l'aide
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.
3. **Norme** : Le cadet doit, en tant que membre d'une équipe d'exercice militaire, participer à une compétition d'exercice militaire.
4. **Points d'enseignement** : Au moyen de la séquence obligatoire fournie, demander aux cadets de participer à une compétition d'exercice militaire.
5. **Durée** :
 - a. Activité pratique : 90 min
 - b. Durée totale : 90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de participer à une compétition d'exercice militaire.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : L'équipement d'exercice militaire, selon les besoins.
10. **Modalités de contrôle** : Aucun.
11. **Remarques** :
 - a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
 - b. Cette compétition doit être jugée. Toutefois, il faut plutôt se concentrer à rendre l'activité amusante pour les cadets.
 - c. Dans le cas de petits escadrons qui n'ont pas suffisamment de cadets pour organiser une compétition officielle, l'escadron peut modifier la compétition selon les circonstances.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 11**OREN C111 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DE BIATHLON D'ÉTÉ**

1. **Rendement** : Participer à des activités récréatives de biathlon d'été
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (5) un cadre de cible,
 - (6) un matelas de tir de précision,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) des contenants pour les plombs,
 - (9) de la supervision,
 - (10) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 de la partie 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-001, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*,
 - (2) un parcours de course d'environ 250 à 500 mètres sur un terrain plat.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un circuit de 250 à 500 mètres;
 - b. tirer cinq à huit plombs pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un circuit de 250 à 500 mètres;
 - d. tirer cinq à huit plombs pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un circuit de 250 à 500 mètres;
 - f. franchir la ligne d'arrivée.
4. **Remarques** :
 - a. Les cadets doivent avoir terminé l'OREN 106 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets) avant de participer aux activités récréatives de biathlon d'été.
 - b. Les cadets doivent avoir terminé l'OCOM C111.01 (Participer à une séance d'information sur le biathlon), l'OCOM C111.02 (Courir des sprints courts) et l'OCOM C111.03 (Tirer avec la carabine

à air comprimé des cadets après une activité physique) avant d'entreprendre l'OCOM C111.04 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été).

- c. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.
 - d. Toutes les activités du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité de champ de tir (OSCT).
5. **Matière complémentaire :** L'OREN 111 (Participer à des activités récréatives de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique complémentaire qui vise à donner au cadet une occasion de participer à des activités de biathlon d'été.

OCOM C111.01 – PARTICIPER À UNE SÉANCE D'INFORMATION SUR LE BIATHLON

1. **Rendement** : Participer à une séance d'information sur le biathlon
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une séance d'information sur le biathlon, y compris :
 - a. une introduction au biathlon,
 - b. une introduction aux événements compétitifs au sein du Mouvement des cadets du Canada (MCC).

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter le biathlon, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le biathlon comme sport; b. les types de courses. 	Exposé interactif	10 min	A0-036 (p. 4-3-7 à 4-3-16) A0-036
PE2	Décrire les événements compétitifs du MCC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. étape 1 : escadron local, b. étape 2 : zone, c. étape 3 : provincial / territorial, d. étape 4 : national. 	Exposé interactif	15 min	A0-036 (p. 4-2-1 à 4-3-6)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter le biathlon et donner un aperçu de ce sport.
7. **Documents de référence** :
 - a. A0-036 Cadets Canada. (aucune date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats du biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C0-084 Biathlon Canada. (2003). *Guide de Biathlon Canada*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**. Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Aucune.

OCOM C111.02 – COURIR DES SPRINTS COURTS

1. **Rendement** : Courir des sprints courts
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un sifflet,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement suffisamment grand pour permettre de courir des sprints courts.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. participer à un échauffement;
 - b. courir des sprints courts;
 - c. participer à une session de récupération.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment se préparer pour des activités de biathlon d'été, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les vêtements personnels, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le principe multicouche, (2) des chaussures appropriées, b. l'hydratation, c. la nutrition. 	Exposé interactif	5 min	C0-078 C0-079
PE2	Décrire les techniques de course, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rythme, b. la posture et l'alignement du corps, c. les sprints courts. 	Exposé interactif	5 min	C0-080
PE3	Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : <ol style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires des muscles pour compenser l'augmentation du flux sanguin; d. augmenter la température des muscles afin de faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109–113) C0-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Superviser les cadets pendant qu'ils courent des sprints courts.	Activité pratique	5 min	
PE5	Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer l'appareil respiratoire et le système cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; c. étirer les muscles.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109–113) C0-089

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Activité pratique : | 15 min |
| d. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets aux méthodes de préparation pour une activité de biathlon et aux techniques de course.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 3 à 5 parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets aux techniques de course dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives à la course dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- C0-002 ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.
- C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 16 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>
- C0-058 *Webb Physiotherapists Inc.* (aucune date) *Running exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>
- C0-059 *Webb Physiotherapists Inc.* (aucune date) *Exercices programme for squash, tennis, softball, handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>
- C0-060 *Impacto Protective Products Inc.* (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>
- C0-061 *City of Saskatoon, Community Services Department.* (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

- g. C0-078 Mountain Equipment Co-op - La coopérative de plein air. (2007). *Info-conseils : Vêtements. Système multicouche*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.mec.ca/Main/content_text.jsp?FOLDER%3C%EFolder_id=2534374302881786&CONTENT%3C%ECnt_id=10134198673220739&bmUID=1176745629068
- h. C0-079 REI. (2007). *Outdoor fitness expert advice*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.rei.com/online/store/LearnShareArticlesList?categoryId=Crosstrain>
- i. C0-080 *Cool Running*. (2007). *Fitness & performance*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_1index.shtml
- j. C0-089 ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-100 ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- l. C0-147 *The HealthCentral Network*. (2007). *MyDietExcercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>
- m. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>
8. **Matériel d'instruction :**
- a. un ruban à mesurer,
 - b. un sifflet,
 - c. un chronomètre,
 - d. des exemples de vêtements appropriés,
 - e. des exemples de choix d'hydratation et de nutrition appropriés.
9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** On peut se servir de photos des vêtements et des choix d'hydratation et de nutrition appropriés au lieu d'objets réels lorsqu'ils ne sont pas disponibles.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C111.03 – SIMULER UN TIR AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. **Rendement** : Simuler un tir avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) un matelas de tir de précision,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision,
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Le cadet doit simuler un tir avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les techniques pour diminuer le rythme cardiaque avant de tirer avec la carabine à air comprimé des cadets.	Exposé interactif	5 min	C0-150 (p. 43)
PE2	Décrire la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART).	Exposé interactif	5 min	C0-151
PE3	Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109–113) C0-089
PE4	Diriger une activité où les cadets doivent tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.	Activité pratique	5 min	
PE5	Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109–113) C0-089

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Activité pratique : | 15 min |
| d. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les techniques pour diminuer le rythme cardiaque avant d'exécuter un tir avec la carabine à air comprimé vers la cible BART.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE 3 à 5 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'un tir avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Canadian cadet movement: cadet marksmanship program reference manual*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-002 ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.
- c. C0-057 *Martha Jefferson Hospital*. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>
- d. C0-058 *Webb Physiotherapists Inc.* (aucune date) *Running exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>
- e. C0-059 *Webb Physiotherapists Inc.* (aucune date) *Exercices programme for squash, tennis, softball, handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>
- f. C0-060 *Impacto Protective Products Inc.* (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>
- g. C0-061 *City of Saskatoon, Community Services Department*. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>
- h. C0-089 ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
- i. C0-150 ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. Ph. D. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, Illinois, Leisure Press.
- j. C0-151 *Devin Manufacturing Incorporated*. (2005). *Biathlon style airgun target*. Extrait le 15 février 2007 du site <http://www.devinmfg.com/targets1.html>
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>

8. **Matériel d'instruction :**
 - a. une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - b. un chronomètre.
9. **Matériel d'apprentissage :**
 - a. une carabine à air comprimé des cadets,
 - b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - c. une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - d. un cadre de cible,
 - e. un matelas de tir de précision,
 - f. des lunettes de sécurité.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** Les cadets doivent avoir terminé l'OREN 106 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets) avant de participer à cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C111.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de biathlon d'été
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (5) un cadre de cible,
 - (6) un matelas de tir de précision,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) des contenants pour les plombs,
 - (9) de la supervision,
 - (10) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la section 8 du chapitre 1 de la publication A-CR-CCP-177/PT-002,
 - (2) un parcours de course d'environ 250 à 500 mètres sur un terrain plat.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un circuit de 250 à 500 mètres;
 - b. tirer cinq à huit plombs pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un circuit de 250 à 500 mètres;
 - d. tirer cinq à huit plombs pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un circuit de 250 à 500 mètres;
 - f. franchir la ligne d'arrivée.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Donner un briefing sur l'activité, y compris :
 - (1) le tracé du parcours,
 - (2) les règlements,
 - (3) le pointage,
 - (4) les pénalités,
 - (5) les zones interdites.

- b. Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires des muscles pour compenser l'augmentation du flux sanguin;
 - (4) augmenter la température des muscles afin de faciliter la réaction du tissu musculaire.
 - c. Diriger une activité récréative de biathlon d'été.
 - d. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer l'appareil respiratoire et le système cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal;
 - (3) étirer les muscles.
 - e. Diriger une séance de rétroaction pour permettre aux cadets de partager ce qu'ils ont appris de leur expérience.
5. **Durée :**
- a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Apprentissage par l'expérience : 170 min
 - c. Durée totale : 180 min
6. **Justification :** L'apprentissage par l'expérience a été choisie pour cette leçon parce qu'il permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences au moyen d'une expérience directe. Les cadets feront l'expérience d'un biathlon d'été et devront la décrire à un niveau personnel. Les cadets auront l'occasion de réfléchir et de se pencher sur ce qu'ils ont observé, senti et pensé lors de la participation à un biathlon d'été et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'ils ont déjà appris et expérimenté de même que son lien avec les expériences futures.
7. **Documents de référence :**
- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada* : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A0-032 Cadets Canada. (2002). *Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - c. A0-036 Cadets Canada. (aucune date). *Mouvement des cadets du Canada* : Série de championnats du biathlon. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - d. C0-002 ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.
 - e. C0-057 *Martha Jefferson Hospital*. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>

- f. C0-058 *Webb Physiotherapists Inc.* (aucune date) *Running exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>
 - g. C0-059 *Webb Physiotherapists Inc.* (aucune date) *Exercise programme for squash, tennis, softball, handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>
 - h. C0-060 *Impacto Protective Products Inc.* (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>
 - i. C0-061 *City of Saskatoon, Community Services Department.* (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>
 - j. C0-089 ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
 - k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>
8. **Matériel d'instruction :**
- a. les Ordres permanents du champ de tir local,
 - b. des feuilles de pointage de biathlon,
 - c. des feuilles de contrôle de parcours,
 - d. des feuilles de notation du champ de tir,
 - e. un tableau d'affichage,
 - f. des chronomètres.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. une carabine à air comprimé des cadets,
 - b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - c. des plombs de carabine à air comprimé,
 - d. une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - e. un cadre de cible,
 - f. un matelas de tir de précision,
 - g. des lunettes de sécurité,
 - h. un contenant pour les plombs.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :**
- a. Les résultats devraient être affichés pour que les cadets puissent les voir. L'OREN 111 correspond à une activité d'apprentissage complémentaire. Il est conçu pour donner aux cadets l'occasion de participer à une activité récréative de biathlon d'été.

- b. L'OCOM C111.01 (Participer à une séance d'information sur le biathlon), l'OCOM C111.02 (Courir des sprints courts) et l'OCOM C111.03 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique) doivent être enseignés avant d'entreprendre cette leçon.
- c. La ligne de départ et la ligne d'arrivée doivent se trouver au même endroit, près du pas de tir.

SECTION 12

OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC

1. **Rendement** : Participer à des activités de familiarisation des FAC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Les cadets doivent participer aux activités de familiarisation des FAC conçues pour stimuler l'intérêt pour les environnements maritime, terrestre ou aérien des FAC, comme :
 - a. participer à une activité des FAC;
 - b. participer à une visite de familiarisation des FAC;
 - c. tirer avec le fusil C7;
 - d. participer à un dîner régimentaire;
 - e. assister à une présentation des FAC;
 - f. assister à une cérémonie commémorative des FAC;
 - g. participer à des activités relatives aux vidéos sur la familiarisation des FAC, et/ou
 - h. participer à des ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC.
4. **Remarques** :
 - a. Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC. Les activités choisies pour cet entraînement ne se limitent pas à celles présentées ci-dessus, mais doivent être appropriées au groupe d'âge, être sécuritaires, et dans la même ligne de pensée que le but.
 - b. Deux sessions (six périodes) d'instruction obligatoire sont allouées à cet OREN. Les corps / escadrons peuvent choisir une ou plusieurs des activités énumérées précédemment.
 - c. Il est possible d'utiliser du temps d'instruction complémentaire pour allouer plus de temps à ces activités.
 - d. N'importe lesquelles des activités peuvent être combinées. Par exemple, les cadets peuvent assister à une présentation des FAC pour deux périodes et regarder une vidéo de familiarisation des FAC pour une période.
 - e. La participation à un exercice avec une unité d'affiliation ou d'autres unités des FAC doit être conforme à l'OAIC 11-33, *Soutien des unités d'affiliation et entraînement des Forces canadiennes*.
 - f. Les exercices des FAC utilisant des pièces pyrotechniques et des cartouches à blanc doivent être conformes à l'OAIC 14-48, *Utilisation de pièces pyrotechniques et de cartouches à blanc*.
 - g. Le tir du fusil C7 doit être conforme à l'OAIC 14-41, *Instruction au tir autorisé*.

- h. Toutes les activités de tour de saut se dérouleront conformément à l'ordonnance OCFT 22.01, *Parachutage*.
 - i. La participation à une activité de rappel doit être conforme à l'OAIC 45-03, *Entraînement de rappel militaire*.
 - j. Les activités devraient être axées sur une instruction pratique avec les FAC, comme la participation à un exercice des FAC. Si ce n'est pas possible, le corps / escadron peut choisir des activités de familiarisation indirectes, comme regarder une vidéo de familiarisation des FAC.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire associée à cet OREN est OCOM CX20.01 (Participer à des activités de familiarisation des FAC); elle est conçue pour offrir aux cadets une chance de participer à des activités reliées à la familiarisation des FAC supplémentaires.

OCOM MX20.01A – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DES FAC

1. **Rendement** : Participer à une activité des FAC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l'équipement selon les besoins du personnel des FAC,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité des FAC.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Renseigner le personnel des FAC au sujet des cadets (par ex., leur âge) et leur demander de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Vérifier si de l'équipement supplémentaire est nécessaire.
 - b. Expliquer aux cadets le comportement attendu d'eux lors de l'activité.
 - c. Demander aux cadets de préparer une carte de remerciements pour le personnel des FAC.
 - d. Le personnel des FAC résumera pour les cadets :
 - (1) les règlements de sécurité,
 - (2) la description et les caractéristiques de l'équipement utilisé ou de l'activité en cours,
 - (3) les procédures à suivre au moment :
 - (a) de se préparer à utiliser un équipement ou à participer à une activité;
 - (b) d'utiliser de l'équipement ou de participer à une activité; et
 - (c) après avoir utilisé l'équipement ou avoir participé à l'activité, et
 - (4) toute autre information pertinente.
 - e. Demander aux cadets de participer à l'activité des FAC.
 - f. Donner une rétroaction aux cadets au sujet de l'activité. Idéalement, le personnel des FAC qui a participé à l'activité s'en chargera, en y incluant :
 - (1) comment les cadets ont réagi à l'activité,
 - (2) une période de questions et réponses, et
 - (3) une demande à un cadet (ou des cadets) de remercier le personnel au nom de tous les cadets et de présenter la carte de remerciements.

5. **Durée** : Jusqu'à deux sessions (six périodes) de temps d'instruction obligatoire sont allouées à cet OCOM, avec l'option d'ajouter du temps d'instruction complémentaire.
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante de donner corps aux connaissances des cadets en ce qui touche les FAC.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Le matériel pour préparer les cartes de remerciements.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Des exemples d'activité des FAC comprennent :
 - (1) un exercice des FAC,
 - (2) une journée de navigation de vaisseau de la Marine royale canadienne (MRC),
 - (3) des expositions ou des tours d'équipement des FAC (par ex., véhicules, aéronefs et vaisseaux blindés),
 - (4) un entraîneur d'armes légères,
 - (5) un simulateur,
 - (6) une familiarisation de tour de simulation des FAC,
 - (7) un rappel des FAC, et
 - (8) un parcours de développement de la confiance en soi des FAC.
 - b. Les activités sont choisies en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps / escadron de cadets.
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - d. La participation à des activités avec des unités d'affiliation ou des FAC doivent être conformes à l'OAIC 11-33, *Soutien des unités d'affiliation et entraînement des Forces canadiennes*.
 - e. Les activités des FAC qui utilisent des pièces pyrotechniques et des cartouches à blanc doivent être conformes à l'OAIC 14-48, *Utilisation de pièces pyrotechniques et de cartouches à blanc*.
 - f. La participation à une activité de rappel doit être conforme à l'OAIC 45-03, *Entraînement de rappel militaire*.
 - g. Les activités de tour de simulation doivent être conformes à l'OCFM 22.01, *Parachutage*.
 - h. La participation à un parcours de développement de la confiance en soi des FAC doit être conforme aux ordres permanents de l'unité en charge du parcours de développement de la confiance en soi.

OCOM MX20.01B – PARTICIPER À UNE VISITE DE FAMILIARISATION DES FAC

1. **Rendement** : Participer à une visite de familiarisation des FAC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une visite de familiarisation des FAC.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Informer le guide au sujet de ses destinataires (les cadets), incluant tous les intérêts particuliers pertinents. Demander au guide de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Il peut être utile de demander aux cadets de préparer une liste de questions ou de ce qu'ils veulent savoir à l'avance, pour le guide de la visite.
 - b. Diriger une séance d'information en décrivant :
 - (1) les installations ou le site,
 - (2) l'importance des installations ou du site, et
 - (3) le comportement attendu pendant la visite.
 - c. Demander aux cadets de préparer une carte de remerciements pour le guide ou pour les responsables des installations.
 - d. Demander au guide de :
 - (1) décrire des aspects des installations ou du site pendant la visite, et
 - (2) encourager une période de questions.
 - e. Demander à un cadet de remercier le guide ou les responsables des installations au nom de tous les cadets et de présenter la carte de remerciements.
 - f. Demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Voici les activités possibles :
 - (1) Faits saillants. Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois faits les plus intéressants ou les plus surprenants qu'ils ont appris de la visite. Demander aux cadets d'en discuter avec un partenaire ou en petits groupes. Si le temps le permet, inviter les cadets à partager les faits saillants avec l'ensemble du groupe.
 - (2) Journal. Demander aux cadets de rédiger une écriture de journal au sujet de la visite.
 - (3) Représentation visuelle. Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.

5. **Durée** : Jusqu'à deux séances (6 périodes) de temps d'instruction obligatoire, avec l'option d'ajouter du temps d'instruction complémentaire.
6. **Justification** : Une sortie éducative a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et stimulante de donner corps aux connaissances des cadets en matière de FAC.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Matériels pour créer la carte de remerciements.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Voici des exemples d'installations ou de sites :
 - (1) Station ou base des Forces canadiennes (BFAC),
 - (2) les musées,
 - (3) une unité d'affiliation,
 - (4) un monument commémoratif de guerre,
 - (5) un vaisseau ou de l'équipement de la Marine royale canadienne (RCN),
 - (6) des avions ou de l'équipement de l'Aviation royale du Canada (ARC), et
 - (7) de l'équipement de l'Armée canadienne.
 - b. Les activités sont choisies en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps / escadron de cadets.
 - c. Cet OCOM peut être dirigé avec le corps / escadron complet. L'instruction devrait être progressive et ne devrait pas être répétée dans les années subséquentes.
 - d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - e. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour donner plus de temps pendant une visite ou pour effectuer plus d'une visite.

OCOM MX20.01C – TIRER AVEC LE FUSIL C7

1. **Rendement** : Tirer avec le fusil C7
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) un fusil C7,
 - (2) 25 cartouches de munitions de 5.56 mm,
 - (3) des chargeurs,
 - (4) une cible de tir de précision,
 - (5) un cadre de cible,
 - (6) des cartouches factices de 5.56 mm,
 - (7) des protecteurs d'oreilles,
 - (8) un matelas de tir,
 - (9) une trousse de nettoyage,
 - (10) de la supervision,
 - (11) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Champ de tir pour armes légères pendant les heures de clarté et lorsque les conditions météorologiques sont favorables.
3. **Norme** : Le cadet doit tirer 25 coups à une distance de 100 m à l'aide du fusil C7.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les règles et les règlements de sécurité qui s'appliquent au fusil C7, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. toujours prendre des mesures de sécurité lorsqu'on prend un fusil ou qu'on nous le remet; b. toujours vérifier le fusil lorsqu'on le tient; c. toujours manipuler le fusil comme s'il était chargé; d. toujours s'assurer que le sélecteur de contrôle de tir se trouve à la position « S » (sûreté) lorsque le fusil est armé; e. ne jamais toucher la détente sauf pour tirer au champ de tir. 	Exposé interactif	5 min.	Paragraphe 7. (p. 28 à 30)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Identifier les parties suivantes du fusil C7 :</p> <p>a. le groupe de la carcasse supérieure, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la carcasse supérieure elle-même, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la poignée de transport; (b) la fenêtre d'éjection; (c) le volet de la fenêtre d'éjection; (d) le déflecteur de douilles; (e) le pousse-culasse; (f) le guidon et la hausse; (2) le canon, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) le cache-flammes; (b) le garde-main; (3) le verrou et la poignée d'armement; <p>b. le groupe de la carcasse inférieure, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la carcasse inférieure elle-même, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la détente, (b) le pontet de la détente, (c) la poignée de crosse, (d) le sélecteur de contrôle du tir; (e) l'arrêtoir de la culasse; (f) le chargeur, (g) le loquet du chargeur. (2) la crosse et la plaque de couche. 	Exposé interactif	10 min.	Paragraphe 7. (p. 19, pp. 27 à 28)
PE3	<p>Expliquer les caractéristiques suivantes du fusil C7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le calibre; b. le poids, c. la durée, d. les types de tir; e. son fonctionnement; f. la portée efficace de l'arme; g. le guidon et la hausse; h. la capacité du chargeur. 	Exposé interactif	5 min.	Paragraphe 7. (p. 20, p. 27)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet de pratiquer un contrôle de sécurité individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. adopter la position de chargement debout; b. tirer la poignée d'armement vers l'arrière; c. pousser l'arrêtoir de la culasse; d. incliner le fusil; e. inspecter la chambre; f. s'assurer que le fusil n'est pas obstrué; g. tirer la poignée d'armement complètement vers l'arrière; h. laisser le mécanisme s'avancer en contrôlant sa course; i. pousser le pousse-culasse; j. appuyer sur la détente; k. fermer le volet de la fenêtre d'éjection; l. déposer le fusil au sol, le volet de la fenêtre d'éjection vers le haut. 	Démonstration et exécution	15 min.	Paragraphe 7. (Pages 28 et 29)
PE5	<p>Demander au cadet de s'exercer à tenir le fusil C7 dans la position de tir couchée :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. adopter la position couchée; b. prendre la carabine; c. placer la crosse du fusil dans l'épaule droite (gauche); d. placer la main gauche (droite) sur le garde-main; e. saisir la poignée de crosse avec la main droite (gauche); f. placer la joue droite (gauche) de façon naturelle sur la crosse; g. regarder dans le guidon et la hausse avec l'œil de visée. 	Rendement	5 min.	Paragraphe 7. (Pages 59 et 60)
PE6	Expliquer et démontrer comment viser avec le fusil C7 en regardant dans le guidon et la hausse.	Démonstration	5 min.	Paragraphe 7. (p. 61)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE7	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet de pratiquer les mesures suivantes au commandement CHARGEZ :</p> <ol style="list-style-type: none"> Prendre un chargeur. Vérifier si les cartouches sont placées correctement. Pousser le chargeur à fond dans son logement. Vérifier que le chargeur est bien assujéti en tirant en descendant. Ramener la main au garde-main pour tenir le fusil. <p>Nota : Les cadets doivent être informés sur comment ils peuvent distinguer une cartouche réelle d'une cartouche factice.</p>	Démonstration et exécution	10 min.	Paragraphe 7. (Pages 52 et 53).
PE8	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet de pratiquer les mesures suivantes au commandement PRÊT ou DISTANCE :</p> <ol style="list-style-type: none"> Vérifier le guidon et la hausse pour s'assurer qu'ils sont bien réglés. Armer le fusil. Pousser le pousse-culasse. Fermer le volet de la fenêtre d'éjection. s'assurer que le sélecteur de contrôle de tir se trouve à la position « S » (sûreté); Ramener la main au garde-main pour tenir le fusil. 	Démonstration et exécution	5 min.	Paragraphe 7. (p. 53)
PE9	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet de pratiquer les mesures suivantes au commandement FEU :</p> <ol style="list-style-type: none"> Mettre le sélecteur de contrôle de tir à la position « R » (répétition). tirer toutes les cartouches du chargeur; remplacer les chargeurs selon les besoins. 	Démonstration et exécution	5 min.	Paragraphe 7. (p. 53)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE10	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet de pratiquer les mesures suivantes au commandement DÉCHARGEZ :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Mettre le sélecteur de contrôle de tir à la position « S » (sûreté). b. Retirer le chargeur. c. Armer le fusil deux fois. d. tirer la poignée d'armement vers l'arrière; e. pousser l'arrêtoir de la culasse; f. incliner le fusil vers la gauche; g. attendre que le fusil soit vérifié par l'officier de sécurité de champ de tir (OSCT); h. attendre de recevoir le commandement DÉGAGEZ de l'OSCT; i. Relâcher l'arrêtoir de la culasse. j. Pousser le pousse-culasse. k. Mettre le sélecteur de contrôle de tir à la position « R » (répétition). l. Tirer avec le fusil. m. Fermer le volet de la fenêtre d'éjection. n. Déposer le fusil au sol. 	Démonstration et exécution	10 min.	Paragraphe 7. (p. 53)
PE11	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet de pratiquer les mesures suivantes au commandement CESSEZ LE FEU :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Mettre le sélecteur de contrôle de tir à la position « S » (sûreté). b. attendre un autre commandement. 	Démonstration et exécution	5 min.	Paragraphe 7. (p. 70)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE12	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet de pratiquer les mesures suivantes :</p> <p>a. Lorsque le verrou se trouve à l'arrière :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) s'assurer que le chargeur est bien vide et s'il y a lieu, le changer; (2) actionner l'arrêtoir de la culasse; (3) pousser le pousse-culasse; (4) continuer le tir. <p>b. Lorsque le verrou se trouve complètement en avant :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) s'assurer que le chargeur est bien dans son logement et verrouillé en place; (2) armer le fusil tout en observant si une cartouche ou une douille est éjectée; (3) si une cartouche est éjectée : <ol style="list-style-type: none"> (a) pousser le pousse-culasse; (b) continuer le tir. (4) si aucune cartouche n'est éjectée : <ol style="list-style-type: none"> (a) essayer de continuer le tir; (b) au besoin, demander de l'aide. <p>c. Lorsque la glissière se trouve partiellement vers l'avant :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) armer le fusil; (2) pousser l'arrêtoir de la culasse; (3) examiner la chambre du fusil; (4) retirer le chargeur si une cartouche ou une douille est coincée dans la chambre; (5) éliminer la cause de l'obstruction; (6) remplacer le chargeur; (7) actionner l'arrêtoir de la culasse; (8) pousser le pousse-culasse; (9) continuer le tir. 	Démonstration et exécution	15 min.	Paragraphe 7. (Pages 88 et 89).

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE13	<p>Demander au cadet de participer à une activité de champ de tir simulé, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. pratiquer des exercices de tir; b. exécuter des commandements de champ de tir. <p>Nota : Le test de maniement commencera au cours de ce PE. Si du temps supplémentaire est nécessaire, le test de maniement peut être également effectué au cours du PE 17.</p>	Activité pratique	30 min.	
PE14	<p>Expliquer et démontrer le démontage du fusil C7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. effectuer un contrôle de sécurité individuel (sans actionner la détente); b. s'assurer que le sélecteur de contrôle de tir se trouve à la position « S » (sûreté); c. déverrouiller la carcasse supérieure en poussant ou en tirant la goupille des carcasses; d. tirer la poignée d'armement partiellement vers l'arrière; e. retirer le verrou; f. pousser la poignée d'armement complètement vers l'avant; g. reposer le fusil; h. retirer le verrou de la glissière; i. poser le verrou et la glissière. <p>Nota : Le cadet effectuera le démontage sommaire du fusil avant de le nettoyer au PE 17.</p>	Démonstration	5 min.	Paragraphe 7. (p. 37)
PE15	<p>Expliquer et démontrer le nettoyage du fusil C7 après un exercice au champ de tir, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la chambre, b. le cache-flammes; c. le canon, d. le verrou et la glissière; e. la carcasse supérieure; f. la carcasse inférieure; g. la crosse et les garde-mains. <p>Nota : Le cadet nettoiera le fusil C7 après un tir au PE 17.</p>	Démonstration	5 min.	Paragraphe 7. (Pages 40 à 43).

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE16	<p>Expliquer et démontrer le remontage du fusil C7 :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. remettre le verrou dans la glissière; b. tirer la poignée d'armement partiellement vers l'arrière; c. placer le verrou dans le fusil; d. pousser la poignée d'armement complètement vers l'avant; e. s'assurer que le sélecteur de contrôle de tir se trouve à la position « S » (sûreté); f. verrouiller la carcasse supérieure au moyen de la goupille des carcasses; g. effectuer le test de fonctionnement : <ol style="list-style-type: none"> (1) armer le fusil; (2) essai de tir lorsque le sélecteur de contrôle de tir se trouve à la position « S » (sûreté); (3) mise du sélecteur de contrôle de tir à la position « R » (répétition); (4) appuyer sur la détente; (5) armement du fusil tout en retenant la détente vers l'arrière; (6) relâche de la détente (après avoir entendu le chien tomber); (7) appuyer sur la détente; (8) réglage du sélecteur de contrôle de tir à la position « AUTO » (automatique); (9) appuyer sur la détente; (10) armement du fusil tout en retenant la détente vers l'arrière; (11) relâche de la détente (après avoir entendu le chien tomber); (12) remise du sélecteur de contrôle de tir à la position « R » (répétition); (13) fermeture du volet de la fenêtre d'éjection. <p>Nota : Le cadet montera le fusil C7 après son nettoyage au PE 17.</p>	Démonstration	5 min.	Paragraphe 7. (p. 38)
PE17	Demander au cadet de tirer d'effectuer 25 tirs avec le fusil C7.	Activité pratique	130 min.	

5. **Durée** : 320 min (deux sessions obligatoires [6 périodes] et au moins trois sessions complémentaires [9 périodes] seront exigées pour compléter cette instruction).
6. **Justification** :
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter les renseignements de base et d'expliquer les procédures.
 - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 4 et 7 à 12 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer un contrôle de sécurité et les actions à prendre en réponse aux commandements de champ de tir tout en donnant une occasion au cadet de pratiquer sous supervision.
 - c. La méthode d'exécution a été choisie pour le PE 5 puisqu'elle permet au cadet de pratiquer le maniement du fusil C7 dans un environnement contrôlé.
 - d. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 6 et 14 à 16 puisqu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment viser avec un fusil C7, de même que les procédures requises pour le démonter, le nettoyer et le remonter.
 - e. Une activité pratique a été choisie pour les PE 13 et 17 parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet au cadet de pratiquer et de faire l'expérience des procédures de champ de tir et de perfectionner ses connaissances et compétences en tir de précision dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm* (vol. 18). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. un fusil C7,
 - c. des munitions de 5.56 mm,
 - d. des chargeurs,
 - e. une cible de tir de précision,
 - f. un cadre de cible,
 - g. des cartouches factices de 5.56 mm,
 - h. des protecteurs d'oreilles,
 - i. des matelas de tir,
 - j. une trousse de premiers soins,
 - k. une civière,
 - l. un téléphone cellulaire ou une radio,
 - m. des tables pliantes,
 - n. des sacs de sable vides,
 - o. des drapeaux verts et rouges,

- p. des marqueurs de cible,
- q. des ordres permanents du champ de tir,
- r. des trousse de nettoyage,
- s. un test de maniement du fusil C7,
- t. des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un fusil C7,
- b. des munitions de 5.56 mm,
- c. des chargeurs,
- d. une cible de tir de précision,
- e. un cadre de cible,
- f. des cartouches factices de 5.56 mm,
- g. des protecteurs d'oreilles,
- h. un matelas de tir,
- i. une trousse de nettoyage,
- j. un test de maniement du fusil C7.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Chaque cadet doit réussir un test de maniement du fusil C7 avant de tirer avec le fusil dans un champ de tir pour armes légères.
- b. La trousse de nettoyage comprend :
 - (1) un étui,
 - (2) une baguette en quatre tronçons,
 - (3) un lavoir de canon,
 - (4) un écouvillon de canon,
 - (5) un écouvillon de chambre,
 - (6) un écouvillon de culasse et de clavette de glissière,
 - (7) une bouteille contenant un mélange de produit de nettoyage, de lubrifiant et d'agent de préservation (CLP),
 - (8) des cure-pipes,
 - (9) des tampons (38 mm sur 50 mm).
- c. Tous les tirs de familiarisation doivent être dirigés par un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) pour gros calibre (GC). Consulter et respecter les politiques indiquées dans l'OAIC 14-41, *Instruction au tir autorisé*.

- d. Le tir sera un tir de familiarisation et devra comprendre une inspection des cibles au moins une fois au cours du tir de 25 cartouches pour permettre aux cadets d'effectuer des réglages, s'ils le désirent.
- e. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
- f. Lorsque des tranchées des cibles sont utilisées, on prendra le temps d'enseigner leur fonctionnement aux cadets, et le matériel suivant sera nécessaire :
 - (1) des casques,
 - (2) des indicateurs,
 - (3) des dispositifs de communication.
- g. Du temps d'instruction complémentaire peut être alloué à cet OCOM pour avoir plus de temps pendant l'activité.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM MX20.01D – PARTICIPER À UN DÎNER RÉGIMENTAIRE

1. **Rendement** : Participer à un dîner régimentaire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un dîner régimentaire.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Organiser un dîner régimentaire en s'assurant que les protocoles et procédures sont respectés, y compris :
 - (1) le rassemblement avant le dîner,
 - (2) l'appel de mess,
 - (3) l'arrivée du groupe de la table d'honneur,
 - (4) le dîner,
 - (5) le service du porto,
 - (6) le toast à Sa Majesté,
 - (7) les marches,
 - (8) les discours, et
 - (9) le départ du groupe de la table d'honneur.
 - b. Après le dîner, demander aux cadets de réfléchir à leur expérience. Cela devrait inclure la signature du livre d'invité par chaque cadet, en y inscrivant un commentaire au sujet du dîner.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'un dîner régimentaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité est une façon interactive de mettre à profit les connaissances des FAC des cadets.
7. **Documents de référence** :
 - a. A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) Cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- c. A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - d. MCAFAC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - e. HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.
 - f. Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, Colombie-Britannique, VENTURE, le Centre d'instruction des officiers de marine.
 - g. ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the Day – Customs and Traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site : <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.
8. **Matériel d'instruction :**
- a. Dépliant de dîner régimentaire des cadets,
 - b. Document de cours du rôle du président du comité du mess (PMC),
 - c. Document de cours du rôle du vice-président du comité du mess (VPMC), et
 - d. Aide-mémoire pour organiser un dîner régimentaire.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. Dépliant de dîner régimentaire des cadets,
 - b. Document de cours du rôle du président du comité du mess (PMC), et
 - c. Document de cours du rôle du vice-président du comité du mess (VPMC).
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :**
- a. Si possible, tous les rôles devraient être tenus par des cadets.
 - b. Plusieurs occasions d'exercer leur leadership s'offrent aux cadets dans le cadre d'un dîner régimentaire :
 - (1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger le dîner régimentaire sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et
 - (2) Les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles qu'exercer les fonctions de président et vice-président du comité du mess conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).
 - c. L'organisation du dîner régimentaire doit être selon les ressources humaines et matérielles à la portée du corps / escadron.

EO MX20.01E – ASSISTER À UNE PRÉSENTATION DES FAC

1. **Rendement** : Assister à une présentation des FAC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit assister à une présentation des FAC.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Informer le conférencier invité au sujet de ses destinataires (les cadets), incluant tous les intérêts particuliers pertinents. Demander au guide de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Il peut être utile de demander aux cadets de préparer une liste de questions ou de ce qu'ils veulent savoir à l'avance, pour le conférencier invité.
 - b. Demander au conférencier invité de fournir toute information à inclure dans leur introduction.
 - c. Collaborer avec le conférencier invité pour fournir tout le matériel nécessaire (par ex., un projecteur, un téléviseur, un lecteur DVD, un micro) et préparer la salle en fonction des besoins.
 - d. Préparer une bouteille d'eau et demander aux cadets de préparer une carte de remerciements pour le conférencier invité.
 - e. Demander à un cadet de présenter le conférencier invité et à un cadet de remercier le conférencier invité et lui présenter la carte.
 - f. Demander aux cadets d'accueillir le conférencier invité à son arrivée, de lui offrir la bouteille d'eau et de l'aider avec les détails de dernière minute comme l'installation du matériel visuel et l'orientation de la salle de présentation.
 - g. Demander à un cadet de présenter le conférencier invité.
 - h. Demander aux cadets de participer à la présentation, ce qui comprend :
 - (1) écouter la présentation du conférencier invité, et
 - (2) une période de questions.
 - i. Demander à un cadet de remercier le conférencier invité au nom de tous les cadets et de présenter la carte de remerciements.
 - j. Après le départ du conférencier invité, demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Voici les activités possibles :
 - (1) Faits saillants. Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois faits les plus intéressants ou les plus surprenants qu'ils ont appris de la visite. Demander aux cadets d'en discuter avec un partenaire ou en petits groupes. Si le temps le permet, inviter les cadets à partager les faits saillants avec l'ensemble du groupe.
 - (2) Journal. Demander aux cadets de rédiger une écriture de journal au sujet de la présentation.

- (3) Représentation visuelle. Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Un exposé interactif a été choisi pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière de FAC.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. une bouteille d'eau, et
 - b. tout matériel requis par le conférencier invité.
9. **Matériel d'apprentissage** : Matériels pour créer la carte de remerciements.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Voici quelques exemples de présentateurs :
 - (1) un membre actuel des FAC,
 - (2) un ancien membre des FAC,
 - (3) un vétéran,
 - (4) un membre de la Légion royale canadienne, et
 - (5) un historien.
 - b. Le Bureau des conférenciers de l'Institut Dominion est un programme national qui organise la visite de vétérans dans des écoles et des groupes communautaires toute l'année pour qu'ils y partagent leurs histoires personnelles et leurs pensées. Visiter <http://www.leprojetmemoire.com/> pour plus de renseignements.
 - c. Le ministère de la Défense nationale a un programme de conférenciers de la Semaine nationale des vétérans à chaque automne qui organise la visite des membres des FAC pour qu'ils parlent de leur expériences en uniforme.
 - d. Le Bureau des conférenciers de l'Aviation royale du Canada a également disponible des membres experts dans le domaine de l'aviation militaire. Leurs conférenciers incluent des pilotes, des membres de recherche et de sauvetage qui offrent de l'assistance après des désastres naturels et des professionnels dédiés qui défendent le Canada et ses intérêts. Visiter le site Web de l'aviation (www.rcaf-arc.forces.gc.ca) pour plus de renseignements.
 - e. Les branches locales de la Légion royale canadienne peuvent mettre les corps / escadrons en contact avec des vétérans locaux disponibles pour donner des conférences avec les jeunes.
 - f. Si un conférencier invité ne peut se présenter en personne, il est possible de montrer une vidéo d'entrevue avec un vétéran. La collection « Des héros se racontent » des Anciens Combattants Canada propose une base de données indexée avec une grande sélection d'entrevues en ligne avec des vétérans de partout au Canada. Visiter le site Web des Anciens Combattants Canada (www.veterans.gc.ca) pour plus de renseignements.
 - g. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

- h. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre plusieurs présentations au cours de l'année d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM MX20.01F – ASSISTER À UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DES FAC

1. **Rendement** : Assister à une cérémonie commémorative des FAC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit assister à une cérémonie commémorative des FAC.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Diriger une séance d'information en décrivant :
 - (1) les dates et l'importance de l'événement à commémorer,
 - (2) le rôle du Canada dans l'événement,
 - (3) le format de la cérémonie,
 - (4) toute information supplémentaire dont les cadets ont besoin avant d'assister à la cérémonie (par ex., la tenue).
 - b. Demander aux cadets d'assister à la cérémonie commémorative des FAC.
 - c. Après la cérémonie, demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont appris. Voici les activités possibles :
 - (1) Faits saillants. Demander aux cadets d'énumérer individuellement les trois faits les plus intéressants ou les plus surprenants qu'ils ont appris de la cérémonie. Demander aux cadets d'en discuter avec un partenaire ou en petits groupes. Si le temps le permet, inviter les cadets à partager les faits saillants avec l'ensemble du groupe.
 - (2) Journal. Demander aux cadets de rédiger une écriture de journal au sujet de la cérémonie.
 - (3) Représentation visuelle. Demander aux cadets de créer une représentation visuelle de leur expérience.

5. **Durée** : Jusqu'à deux sessions (6 périodes) de temps d'instruction obligatoire, avec l'option d'ajouter du temps d'instruction complémentaire.
6. **Justification** : Une sortie éducative a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et stimulante de donner corps aux connaissances des cadets en matière de FAC.
7. **Documents de référence** : Selon la cérémonie.
8. **Matériel d'instruction** : Selon la cérémonie.
9. **Matériel d'apprentissage** : Selon la cérémonie.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Des exemples de cérémonies commémoratives des FAC comprennent :
 - (1) le jour du Souvenir,
 - (2) la bataille de l'Atlantique,
 - (3) la bataille de la crête de Vimy, et
 - (4) la bataille d'Angleterre,
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre plusieurs cérémonies au cours de l'année d'instruction.

OCOM MX20.01G – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE VIDÉO DE FAMILIARISATION DES FAC

1. **Rendement** : Participer à des activités de vidéo de familiarisation des FAC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Téléviseur et lecteur DVD ou ordinateur portable et projecteur,
 - (2) De la supervision,
 - (3) De l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit regarder une vidéo de familiarisation des FAC.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Diriger une séance d'information en décrivant :
 - (1) l'importance de la vidéo à regarder,
 - (2) le rôle des FAC dans la vidéo, et
 - (3) les détails de la vidéo (par ex., des éléments à remarquer, des questions auxquelles il faut répondre).
 - b. Demander aux cadets de regarder la vidéo.
 - c. Diriger un compte rendu et demander aux cadets de réfléchir à ce qu'ils ont vu et comment cela a affecté leurs perceptions des FAC.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière des FAC.
7. **Documents de référence** :
 - a. DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *Une guerre singulière : Les Canadiens en Sicile et en Italie* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.
 - b. DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The Boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.
 - c. DVD vidéo (2010). *Revue navale internationale dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010* Canada. Ministère de la Défense nationale.
 - d. DVD vidéo Gimblett, R. H. (Auteur) (2004). *Opération Apollo – l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme – 2001-2003*. Canada, Magic Light Publishing.
 - e. DVD Vidéo Guilmain, C. (Réalisateur) (2012). *Le 22e Régiment en Afghanistan*. Office national du film du Canada.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. Téléviseur et lecteur DVD ou ordinateur portable et projecteur, et

b. Pages de questions portant sur la vidéo.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des stylos ou des crayons,
- b. des pages de questions portant sur la vidéo.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

a. Le corps / escadron peut choisir n'importe quelle vidéo des FAC ou obtenir une vidéo de la liste présentée.

- (1) *Une guerre singulière – Les Canadiens en Sicile et en Italie – Partie 1* (60 minutes),
- (2) *Une guerre singulière – Les Canadiens en Sicile et en Italie – Partie 2* (60 minutes),
- (3) *Opération Apollo – l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme, 2001-2003* (30 minutes),
- (4) *The Boys of Kelvin High – Canadians in Bomber Command – Partie 1* (60 minutes),
- (5) *The Boys of Kelvin High – Canadians in Bomber Command – Partie 2* (60 minutes),
- (6) *Le 22e Régiment en Afghanistan* (45 minutes), et
- (7) *Revue navale internationale dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010* (22 minutes).

b. Des occasions d'exercer leur leadership s'offrent aux cadets dans le cadre des activités de vidéo de familiarisation des FAC :

- (1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et
- (2) Les cadets de la phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de la phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de la phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets), tels que diriger un atelier d'apprentissage de familiarisation des FAC.

OCOM MX20.01H – PARTICIPER À DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE FAMILIARISATION DES FAC

1. **Rendement** : Participer à des ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme** : Le cadet doit participer aux ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de participer aux ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC conçues pour stimuler l'intérêt pour les environnements maritime, terrestre ou aérien des FAC, comme :
 - a. l'histoire des FAC,
 - b. la bataille de l'Atlantique, la bataille de la crête de Vimy, la bataille d'Angleterre,
 - c. les rôles des FAC,
 - d. les FAC aujourd'hui,
 - e. les carrières dans les FAC, et
 - f. comment contacter un soldat ou un marin déployé.
5. **Durée** : Une séance (3 périodes) = 90 min
6. **Justification** : Les ateliers d'apprentissage ont été choisis pour cette leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière des FAC.
7. **Documents de référence** : Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.
8. **Matériel d'instruction** : Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.
9. **Matériel d'apprentissage** : Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Bien que le guide de l'instructeur de cette leçon fournit plusieurs ateliers d'apprentissage interactifs, les instructeurs ont la permission de créer leurs propres ateliers d'apprentissage.
 - b. Les activités sont choisies en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps / escadron de cadets.
 - c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre des ateliers d'apprentissage supplémentaires au cours de l'année d'instruction.

- d. Il y a plusieurs ressources disponibles pour que le fait d'apprendre au sujet des FAC soit intéressant et interactif. Voici quelques exemples :
- (1) À l'assaut - un jeu d'aventure interactif qui permet aux joueurs de faire l'expérience de la vie dans les tranchées de la Première Guerre mondiale. <http://www.museedelaguerre.ca/cwm/games/armwar/indexwarfra.shtml>
 - (2) Guerrier blindé - un jeu interactif basé sur les expériences de la première armée canadienne en combat pendant la Deuxième Guerre mondiale. <http://www.museedelaguerre.ca/cwm/games/armwar/indexwarfra.shtml>
 - (3) Passerelle pour l'histoire militaire canadienne - un service en ligne qui offre l'accès à des sites Web et des ressources numériques au sujet de l'histoire militaire du Canada. <http://www.cmhg.gc.ca/flash/index-fra.asp?t=1>
 - (4) Centre Juno Beach, Ressources pour les enseignants - une liste de ressources disponibles de diverses sources incluant des activités, des vidéos, des fichiers audio, des sites Web, etc. <http://www.junobeach.org/fr/pour-les-enseignants/>
 - (5) Galerie des images des forces armées canadiennes et Caméra de combat des forces canadiennes - La Caméra de combat est un lien direct avec le front et la galerie d'images comprend des photos des opérations remontant à 1990. <http://www.combatcamera.forces.gc.ca/site/combat-camera-fra.asp>
- e. Des occasions d'exercer leur leadership s'offrent aux cadets dans le cadre des ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC :
- (1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger l'atelier sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et
 - (2) Les cadets de la phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de la phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de la phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets), tels que diriger un atelier d'apprentissage de familiarisation des FAC.

OCOM CX20.01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC1. **Rendement** : Participer à des activités de familiarisation des FAC

Six sessions supplémentaires (18 périodes) d'un ou plusieurs des leçons suivantes peuvent être planifiées comme instruction complémentaire :

1. OCOM MX20.01A (Participer à une activité des FAC),
2. OCOM MX20.01B (Participer à une visite de familiarisation des FAC),
3. OCOM MX20.01C (Tirer avec le fusil C7),
4. OCOM MX20.01D (Participer à un dîner régimentaire),
5. OCOM MX20.01E (Assister à une présentation des FAC),
6. OCOM MX20.01F (Assister à une cérémonie commémorative des FAC),
7. OCOM MX01.01G (Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC), et
8. OCOM MX20.01H (Participer à des ateliers d'apprentissage sur la familiarisation des FAC).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 13**OREN 121 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION LIÉES AUX COMMUNAUTÉS CANADIENNES DE L'AVIATION, DE L'AÉROSPATIALE, DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME, ET DE CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS**

1. **Rendement** : Participer à des activités de familiarisation liées aux communautés canadiennes de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome, et de construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à des activités conçues pour se familiariser aux éléments suivants :
 - a. les carrières possibles dans l'aviation;
 - b. la communauté de l'aviation;
 - c. la communauté de l'aérospatiale;
 - d. la communauté des opérations d'aérodrome;
 - e. la communauté de la construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs.
4. **Remarques** :
 - a. Les officiers d'instruction d'escadron peuvent envisager d'inviter un conférencier pour présenter l'OCOM M121.01 (Discuter des carrières possibles au sein de l'aviation).
 - b. Si les officiers d'instruction d'escadron sont responsables de l'OCOM C121.01 (Participer à une présentation donnée par un membre d'une communauté canadienne de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome ou de la construction aéronautique et maintenance d'aéronefs), ils doivent communiquer avec leur OSC et le comité répondant pour obtenir des conseils pour trouver des conférenciers de la région.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 121 est conçue pour accroître l'appréciation des cadets pour la communauté canadienne de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome, et de la construction aéronautique et de maintenance des aéronefs en invitant des conférenciers:
 - (1) OCOM C121.01 (Participer à une présentation donnée par un membre d'une communauté canadienne de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome ou de la construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs);
 - b. L'instruction complémentaire de l'OREN 121 se limite à un total de huit périodes. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les huit périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M121.01 – DISCUTER DES CARRIÈRES POSSIBLES AU SEIN DE L'AVIATION

1. **Rendement** : Discuter des carrières possibles au sein de l'aviation
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. participer à une activité de jumelage des carrières dans l'aviation;
 - b. discuter des carrières possibles dans l'aviation, y compris :
 - (1) les pilotes et les instructeurs de vol,
 - (2) les contrôleurs aériens et les spécialistes de l'information de vol,
 - (3) les ingénieurs d'entretien d'aéronef,
 - (4) les préposés d'aire de trafic,
 - (5) les gestionnaires d'aérodrome,
 - (6) les ingénieurs de l'aérospatiale et les monteurs d'aéronefs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Heure	Réf
PE1	Diriger une activité de jumelage des carrières dans l'aviation.	Activité en classe	15 min	A3-003 C3-001
PE2	Animer une discussion sur les carrières possibles dans l'aviation.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets sur les carrières possibles dans l'aviation.

- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances au sujet des carrières possibles dans l'aviation. Une discussion de groupe aide aussi les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-003 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2011). *Grandes lignes du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C3-001 *Classification nationale des professions 2001 (CNP2001)*. (2001). Extrait le 23 mars 2006 du site <http://www.hrhc.drhc.gc.ca/2001/e/generic/welcome.shtml>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- b. une feuille de sondage sur les carrières,
- c. des enveloppes comprenant des renseignements sur les carrières.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une feuille de sondage sur les carrières,
- b. des enveloppes comprenant des renseignements sur les carrières.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** L'officier d'instruction de l'escadron peut envisager d'inviter un conférencier pour cet OCOM. Pour toute aide à trouver un conférencier, communiquer avec l'OSC pour obtenir des recommandations ou consulter le site Web du Bureau des conférenciers de l'Aviation royale du Canada <http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/or-re/sb-bc/index-eng.asp>

OCOM C121.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE D'UNE COMMUNAUTÉ CANADIENNE DE L'AVIATION, DE L'AÉROSPATIALE, DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME OU DE LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

1. **Rendement** : Participer à une présentation donnée par un membre d'une communauté canadienne de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome ou de la construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une présentation donnée par un membre d'une communauté canadienne de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome ou de la construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs.
4. **Points d'enseignement** : On invite les conférenciers à :
 - a. donner une description de l'entreprise ou de l'organisme qu'il représente;
 - b. donner une description de leur rôle et leurs tâches;
 - c. résumer la formation et l'expérience requises pour accomplir leur travail (s'il y a lieu);
 - d. décrire une journée dans la vie d'un membre de leur communauté;
 - e. raconter quelques anecdotes;
 - f. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Durée totale :	60 min
6. **Justification** : L'utilisation d'un conférencier donne l'occasion aux cadets de rencontrer et d'écouter un membre de la communauté canadienne de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome

ou de la construction aéronautique et de maintenance d'aéronefs. Un conférencier donne une opinion fondée sur son expérience et suscite l'intérêt pour sa communauté.

7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. L'escadron peut envisager d'inviter des conférenciers de chacune des communautés, pour un total de huit périodes.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 14**OREN 129 – COMMUNIQUER AU MOYEN DE L'ALPHABET ET DES CHIFFRES PHONÉTIQUES**

1. **Rendement** : Communiquer au moyen de l'alphabet et des chiffres phonétiques
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit communiquer au moyen de l'alphabet et des chiffres phonétiques lorsqu'il participe à :
 - a. des activités d'aviation incluant le vol de familiarisation,
 - b. des activités relatives aux opérations d'un aéroport,
 - c. des exercices de survie pour équipage de vol.
4. **Remarques** : Aucune.
5. **Matière complémentaire** : Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M129.01 – RÉCITER L'ALPHABET ET LES CHIFFRES PHONÉTIQUES

1. **Rendement** : Réciter l'alphabet et les chiffres phonétiques
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Normes** : Le cadet doit réciter l'alphabet et les chiffres phonétiques.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'alphabet et les chiffres phonétiques.	Exposé interactif	10 min	A3-001 (p. 205)
PE2	Diriger des jeux où les cadets doivent utiliser l'alphabet et des chiffres phonétiques.	Jeu	15 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 10 min
 - c. Jeu : 15 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à l'alphabet et aux chiffres phonétiques, de susciter leur intérêt et de présenter les renseignements de base.
 - b. La méthode d'instruction au moyen d'un jeu a été choisie pour le PE 2 parce qu'il s'agit d'une façon amusante et stimulante de réviser la matière et de demander aux cadets de mettre en pratique les compétences.
7. **Document de référence** : A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire* (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Un tableau blanc et des marqueurs.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 15**OREN 130 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'AVIATION**

1. **Rendement** : Participer à des activités d'aviation
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un gabarit de modèle réduit d'avion,
 - (2) une punaise,
 - (3) une petite pince pour reliure,
 - (4) des ciseaux,
 - (5) de la colle,
 - (6) des marqueurs,
 - (7) le DVD intitulé « *Sur des ailes canadiennes* »,
 - (8) de la supervision,
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent participer à des activités d'aviation, y compris :
 - a. identifier les aéronefs militaires, civils et ceux utilisés par les cadets,
 - b. décrire les principaux composants d'un avion,
 - c. fabriquer un modèle réduit d'avion,
 - d. discuter de l'histoire de l'aviation en visionnant le DVD intitulé « *Sur des ailes canadiennes* ».
4. **Remarques** : Aucune.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 130 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur l'aviation par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - (1) OCOM C130.01 (Participer à une inspection extérieure d'un aéronef),
 - (2) OCOM C130.02 (Identifier des aéronefs internationaux),
 - (3) OCOM C130.03 (Visionner un segment de *Sur des ailes canadiennes*),
 - (4) OCOM C130.04 (Visiter un musée d'aviation de la région),
 - (5) OCOM C130.05 (Assister à un spectacle aérien de la région);
 - b. L'instruction complémentaire de l'OREN 130 se limite à un total de dix-neuf périodes. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les dix-neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M130.01 – IDENTIFIER LES AÉRONEFS MILITAIRES, CIVILS ET CEUX UTILISÉS PAR LES CADETS

1. **Rendement** : Identifier les aéronefs militaires, civils et ceux utilisés par les cadets
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les exemples d'aéronefs militaires, civils et ceux utilisés par les cadets.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les types d'aéronefs militaires canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les transporteurs canadiens; b. les avions de combat canadiens; c. les hélicoptères canadiens; d. les avions d'entraînement canadiens, e. les aéronefs de patrouille canadiens. 	Exposé interactif	15 min	A3-007
PE2	Identifier des aéronefs civils, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Cessna 172; b. Piper PA-28 Cherokee; c. Boeing 737; d. Airbus A320; e. Bombardier 415. 	Exposé interactif	5 min	A3-007
PE3	Identifier les aéronefs des cadets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le planeur Schweitzer – SGS 2-33A; b. Bellanca Scout – 8GCBC; c. L19 Bird Dog – Cessna 305; d. Cessna 182P. 	Exposé interactif	5 min	A3-007
PE4	Diriger un jeu d'identification portant sur les aéronefs.	Jeu	25 min	

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Jeu : | 25 min |
| d. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'initier les cadets aux aéronefs, de susciter leur intérêt et de présenter les renseignements de base.
- b. La méthode d'instruction au moyen d'un jeu a été choisie pour le PE 4 parce qu'il s'agit d'une façon amusante et stimulante de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Documents de référence :** A3-007 Forces canadiennes. (2010). Extrait le 17 octobre 2011 du site <http://www.airforce.forces.gc.ca/v2/equip/index-eng.asp>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;
- b. des présentations en format Powerpoint, des rétroprojections ou des affiches.

9. **Matériel d'apprentissage :** Un jeu de cartes de jumelage sur l'identification des aéronefs.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Avant de donner la leçon, revoir tous les aéronefs afin de déterminer si certains d'entre eux ont été achetés ou retirés du service.
- b. Les aéronefs utilisés par les cadets, mentionnés au PE 3, représentent les aéronefs qui sont actuellement la propriété du Programme des cadets et ne désignent pas les autres aéronefs que les cadets pourraient utiliser dans le cadre des bourses de pilote d'avion (p. ex., Cessnas, Katanas).

OCOM M130.02 – DÉCRIRE LES PARTIES PRINCIPALES D'UN AVION

1. **Rendement** : Décrire les parties principales d'un avion
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent identifier et décrire les cinq principaux composants d'un avion, y compris :
 - a. le fuselage,
 - b. les ailes,
 - c. l'empennage,
 - d. le train d'atterrissage,
 - e. le système de propulsion.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir les termes aéronef et avion. Décrire le fuselage.	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 9)
PE2	Décrire les ailes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'emplanture; b. l'extrémité de l'aile; c. le bord d'attaque; d. le bord de fuite; e. les ailerons; f. les volets. 	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 10–11)
PE3	Décrire l'empennage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le plan fixe ou le stabilisateur; b. le gouvernail de profondeur; c. le plan fixe vertical ou la dérive; d. le gouvernail de direction. 	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 11)
PE4	Décrire le train d'atterrissage.	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 12-13)
PE5	Décrire le système de propulsion.	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 12)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet aux cadets d'identifier et de décrire les principaux composants d'un avion et de susciter leur intérêt pour cette matière.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire*. (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-346 *Bush-Planes.com. Best bush planes: flying*. Extrait le 14 décembre 2011 du site <http://www.bush-planes.com/index.html>
- c. C3-347 *Free Online Private Pilot Ground School*. (2007). *Private Pilot Ground School*. Extrait le 14 décembre 2011 du site <http://www.free-online-private-pilot-ground-school.com/aircraft-structure.html>
- d. C3-348 *FAA-Aircraft-Certification.com. Your complete guide to FAA aircraft certification*. (2007). Extrait le 17 octobre 2011 du site <http://www.faa-aircraft-certification.com/faa-definitions.html#H>

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des casse-têtes sur les pièces d'un aéronef.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

OCOM M130.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT D’AVION

1. **Rendement** : Fabriquer un modèle réduit d’avion
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un gabarit de modèle réduit d'avion,
 - (2) une punaise,
 - (3) une petite pince pour reliure,
 - (4) des ciseaux,
 - (5) de la colle,
 - (6) des marqueurs,
 - (7) de la supervision,
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit fabriquer un modèle réduit d'avion, y compris :
 - a. le fuselage,
 - b. les ailes,
 - c. l’empennage,
 - d. le train d’atterrissage,
 - e. l’hélice.
4. **Points d’enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Fabriquer un modèle réduit d’avion.	Activité en classe	45 min	C3-017 (p. 42–45)
PE2	Participer à une discussion de groupe portant sur les parties d'un avion et la fabrication d'un modèle réduit d'avion.	Discussion de groupe	5 min	A3-001 (p. 9–13)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 45 min
 - c. Discussion de groupe : 5 min
 - d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter le contenu et la fabrication d'un modèle réduit d'avion.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances au sujet de la fabrication d'un modèle réduit d'avion.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire*. (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- b. C3-017 ISBN 1-895569-23-0 Schmidt, N. (1998). *Fabulous paper gliders*. New York, New York, Sterling Publishing.

8. **Matériel d'instruction :** Un modèle réduit d'aéronef monté.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un gabarit de modèle réduit d'avion,
- b. la liste des instructions,
- c. une punaise,
- d. une petite pince pour reliure,
- e. des ciseaux,
- f. de la colle,
- g. des marqueurs.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

OCOM M130.04 – VISIONNER UN ÉPISODE DE SUR DES AILES CANADIENNES

1. **Rendement** : Visionner un épisode de *Sur des ailes canadiennes*
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) *le DVD Sur des ailes canadiennes*,
 - (2) un téléviseur,
 - (3) un lecteur DVD,
 - (4) de la supervision,
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent visionner un épisode du DVD *Sur des ailes canadiennes*.
4. **Points d'enseignement** : Visionner un des épisodes suivants du DVD *Sur des ailes canadiennes* :
 - a. Le premier vol du Canada,
 - b. Guerre aérienne,
 - c. Naissance d'une force aérienne nationale,
 - d. L'aérodrome de la démocratie,
 - e. Trois parmi tant d'autres,
 - f. Bombes sur l'Europe,
 - g. Les avions à réaction gagnent en vitesse,
 - h. La transition,
 - i. Il y aura des ailes.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter la matière.
7. **Documents de référence** : C3-039 Squires, C. (1999). *Sur des ailes canadiennes* [série]. Winnipeg, Manitoba, TPSGC.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
 - b. un téléviseur,
 - c. un lecteur DVD,
 - d. *le DVD Sur des ailes canadiennes.*
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. L'instructeur ne doit choisir qu'un seul épisode à visionner pendant la période obligatoire.
 - b. L'instructeur peut envisager de visionner ou de discuter d'autres épisodes dans le cadre de l'instruction complémentaire, C130.03 (Visionner un épisode de *Sur des ailes canadiennes*).

OCOM C130.01 – PARTICIPER À UNE INSPECTION EXTÉRIEURE D'UN AÉRONEF

1. **Rendement** : Participer à une inspection extérieure d'un aéronef
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un aéronef,
 - (2) la liste d'inspection du manuel de l'opérateur selon le type d'aéronef,
 - (3) de la supervision,
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent participer à une inspection extérieure d'un aéronef, y compris :
 - a. identifier les composants d'un avion;
 - b. promouvoir une compréhension de la sécurité et des procédures relatives à l'aviation.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Superviser une inspection extérieure d'un aéronef.	Activité en classe	20 min	A3-001 (p. 281–283)
PE2	Diriger une discussion de groupe sur ce que les cadets ont appris et qu'ils ont trouvé intéressant.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 20 min
 - c. Discussion de groupe : 5 min
 - d. Durée totale : 30 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter une inspection extérieure d'un aéronef.
 - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs expériences au sujet d'une inspection extérieure d'un aéronef.

7. **Document de référence** : A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire*. (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** : Un petit aéronef.
9. **Matériel d'apprentissage** : Un petit aéronef.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Cette leçon doit être enseignée par un pilote accrédité ou donnée conjointement avec le vol de familiarisation.

OCOM C130.02 – IDENTIFIER DES AÉRONEFS INTERNATIONAUX

1. **Rendement** : Identifier des aéronefs internationaux
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier des aéronefs, y compris :
 - a. les aéronefs américains,
 - b. les aéronefs britanniques,
 - c. les aéronefs russes.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les aéronefs américains.	Exposé interactif	15 min	C3-009
PE2	Décrire les aéronefs britanniques.	Exposé interactif	5 min	C3-010
PE3	Décrire les aéronefs russes.	Exposé interactif	5 min	C3-011 C3-012

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à identifier des aéronefs internationaux, à susciter leur intérêt et à présenter la matière de base ou les renseignements généraux.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-009 *Official Site of the U.S. Air Force*. Extrait le 26 octobre 2011 du site <http://www.af.mil/information/factsheets/index.asp>
 - b. C3-010 *Royal Air Forces*. (2011). Extrait le 26 octobre 2011 du site <http://www.raf.mod.uk/equipment>

- c. C3-011 *Federation of American Scientists*. (2006). Extrait le 21 mars 2006 du site <http://www.fas.org/nuke/guide/russia/airdef/mig-29.htm>
 - d. C3-012 *Antonov Airlines*. (2010). Extrait le 26 octobre 2011 du site <http://www.antonov.com/products/index.xml>
8. **Matériel d'instruction :**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
 - b. des photos d'aéronefs internationaux.
9. **Matériel d'apprentissage :** Des photos d'aéronefs internationaux.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** Aucune.

OCOM C130.03 – VISIONNER UN ÉPISODE DE SUR DES AILES CANADIENNES

1. **Rendement** : Visionner un épisode de *Sur des ailes canadiennes*
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) *le DVD Sur des ailes canadiennes*,
 - (2) un téléviseur,
 - (3) un lecteur DVD,
 - (4) de la supervision,
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent visionner un épisode du DVD *Sur des ailes canadiennes*.
4. **Points d'enseignement** : Visionner un des épisodes suivants du DVD *Sur des ailes canadiennes* :
 - a. Le premier vol du Canada,
 - b. Guerre aérienne,
 - c. Naissance d'une force aérienne nationale,
 - d. L'aérodrome de la démocratie,
 - e. Trois parmi tant d'autres,
 - f. Bombes sur l'Europe,
 - g. Les avions à réaction gagnent en vitesse,
 - h. La transition,
 - i. Il y aura des ailes.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter la matière.
7. **Documents de référence** : C3-039 Squires, C. (1999). *Sur des ailes canadiennes* [série]. Winnipeg, Manitoba, TPSGC.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
 - b. un téléviseur,
 - c. un lecteur DVD,
 - d. *le DVD intitulé « Sur des ailes canadiennes ».*
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Un des épisodes aura déjà été visionné à l'OCOM M130.04 (Visionner un épisode de *Sur des ailes canadiennes*) et les escadrons peuvent choisir d'autres épisodes à visionner pendant l'instruction complémentaire. Une période de trente minutes est requise pour chaque épisode supplémentaire choisi. Pour visionner tous les épisodes, il faut huit périodes supplémentaires. Il n'est pas nécessaire de visionner tous les épisodes.

OCOM C130.04 – VISITER UN MUSÉE D’AVIATION DE LA RÉGION

1. **Rendement** : Visiter un musée d’aviation de la région
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit visiter un musée d’aviation de la région, y compris :
 - a. identifier différentes composantes de l’aviation;
 - b. promouvoir la compréhension de l’histoire de l’aviation.
4. **Points d’enseignement** : Les éléments suivants doivent être mentionnés pendant la visite, y compris :
 - a. le type d’aéronef vu (militaire, civil ou des cadets),
 - b. les principaux composants d’un avion,
 - c. l’histoire locale de l’aviation, y compris :
 - (1) les personnages de l’aviation,
 - (2) les événements aériens notables,
 - (3) l’aéronef en vedette.
5. **Durée** :

a. Excursion :	90 min
b. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : L’excursion a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances sur l’histoire de l’aviation dans un environnement réel.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d’instruction** : Aucun.
9. **Matériel d’apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - b. Dans les cas où il n’y a pas de musée d’aviation dans la région, vérifier auprès d’un musée local ou de l’autorité aéroportuaire afin de déterminer s’il y a une exposition sur l’histoire de l’aviation.

- c. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide doit accompagner le groupe ou si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite. Le guide de la visite ou l'instructeur de l'escadron doit mentionner les éléments décrits aux points d'enseignement.

OCOM C130.05 – ASSISTER À UN SPECTACLE AÉRIEN DE LA RÉGION

1. **Rendement** : Assister à un spectacle aérien de la région
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Normes** : Le cadet doit assister à un spectacle aérien local, y compris :
 - a. identifier différentes composantes de l'aviation;
 - b. promouvoir la compréhension des communautés d'aviation civile et militaire.
4. **Points d'enseignement** : Les éléments suivants doivent être identifiés, y compris :
 - a. l'emplacement des principaux composants d'un aérodrome,
 - b. le type d'aéronef vu (militaire, civil ou des cadets),
 - c. les principaux composants d'un avion,
 - d. l'utilisation de l'alphabet phonétique durant les communications,
 - e. l'histoire locale de l'aviation, y compris :
 - (1) les personnages significatifs de l'aviation de la région,
 - (2) les événements aériens significatifs de la région;
 - f. les carrières possibles de l'aviation qui sont représentées au spectacle aérien, et
 - g. si les Snowbirds sont présents :
 - (1) le type d'aéronef (jet CT-114 Tutor de Canadair),
 - (2) le nom officiel,
 - (3) le nombre d'aéronefs dans l'équipe,
 - (4) les pilotes et les techniciens dans l'équipe,
 - (5) des faits intéressants au sujet de leur performance.
5. **Durée** :
 - a. Excursion : 180 min
 - b. Durée totale : 180 min

6. **Justification** : L'excursion a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances sur l'aviation et les aéronefs dans un environnement réel.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - b. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer l'itinéraire que les cadets doivent suivre pendant le spectacle aérien. Le guide de la visite ou l'instructeur de l'escadron doit mentionner les éléments décrits aux points d'enseignement.

SECTION 16**OREN 140 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS AÉROSPATIALES**

1. **Rendement** : Participer à des activités aérospatiales
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger le lancement d'une fusée à eau et en mousse.
3. **Norme** : Le cadet doit lancer une fusée, y compris :
 - a. discuter des lois de Newton sur le mouvement,
 - b. lancer une fusée à eau.
4. **Remarques** : Les cadets, ayant terminé l'aérospatiale avancée, peuvent agir à titre d'instructeurs adjoints.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 140 est conçue pour susciter un regain d'intérêt auprès des cadets au sujet de l'espace et de l'aérospatiale, par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - a. OCOM C140.01 (Lancer une fusée en mousse),
 - b. OCOM C140.02 (Discuter des structures du sommeil dans l'espace).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M140.01 – LANCER UNE FUSÉE À EAU

1. **Rendement** : Lancer une fusée à eau
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un système de lancement de fusées à eau,
 - (2) une pompe,
 - (3) une bouteille de plastique de deux litres,
 - (4) des lunettes de sécurité,
 - (5) de la supervision,
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. discuter des lois de Newton sur le mouvement;
 - b. lancer une fusée à eau.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les trois lois de Newton sur le mouvement et en discuter.	Exposé interactif	15 min	C3-351
PE2	Demander aux cadets de lancer une fusée à eau.	Activité en classe	65 min	C3-351

5. **Durée** :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 15 min |
| c. Activité en classe : | 65 min |
| d. Durée totale : | 90 min |

6. **Justification** :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux lois de Newton sur le mouvement.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce qu'il s'agit d'une façon amusante de demander aux cadets de lancer une fusée à eau dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-266 *Science Toy Maker*. (2008). *Making (and using) an overhead water rocket launcher*. Extrait le 1^{er} octobre 2008 du site <http://www.sciencetoymaker.org/waterRocket/buildWaterRocketLauncher.htm>
- b. C3-291 Retter, Y. (2008). *Water Rocket – Skewer Design*. Extrait le 21 novembre 2008 du site <http://www.geocities.com/yoramretter/SkewerDesign-v02.html>
- c. C3-029 *National Aeronautics and Space Administration*. (2008). *Adventures in Rocket Science*. Extrait le 27 octobre 2011 du site http://www.nasa.gov/pdf/265386main_Adventures_In_Rocket_Science.pdf

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un système de lancement de fusées à eau,
- b. une pompe,
- c. une bouteille de plastique de deux litres,
- d. des lunettes de sécurité,
- e. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. Les cadets ayant terminé l'aérospatiale avancée peuvent agir à titre d'instructeurs adjoints au cours de cette leçon.
- b. Les fusées à eau peuvent être lancées à l'intérieur dans une salle qui est facile à nettoyer (p. ex., le plancher d'un gymnase) ou à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.

OCOM C140.01 – LANCER UNE FUSÉE EN MOUSSE

1. **Rendement** : Lancer une fusée en mousse
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) un morceau de 30 cm d'isolant en mousse de polyéthylène pour tuyaux (tuyau de ½ pouce),
 - (2) un élastique de grosseur 64,
 - (3) du carton bristol,
 - (4) des attaches de câble de 7 à 8 pouces,
 - (5) une ficelle de 75 cm,
 - (6) des ciseaux,
 - (7) un mètre à mesurer,
 - (8) une punaise,
 - (9) une rondelle, un écrou ou toute autre petite pesée qui peut être attaché à une ficelle,
 - (10) des plans en quadrant,
 - (11) du ruban-cache,
 - (12) les directives sur la fabrication d'une fusée qui se trouvent à l'annexe A,
 - (13) le modèle en quadrant du système de lancement qui se trouve à l'annexe B,
 - (14) la feuille de contrôle des lancements qui se trouve à l'annexe C,
 - (15) de la supervision,
 - (16) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et un terrain à l'extérieur ou un gymnase avec plafond haut.
3. **Norme** : En groupes de quatre personnes, le cadet doit :
 - a. fabriquer une fusée en mousse;
 - b. lancer une fusée en mousse.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets de fabriquer une fusée en mousse, en groupes de quatre personnes.	Activité en classe	25 min	C3-349
PE2	Demander aux cadets de lancer une fusée en mousse, en groupes de quatre personnes, et d'indiquer les données relatives au lancement.	Activité en classe	25 min	C3-349

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une rétroaction sur l'activité.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Activité en classe : | 50 min |
| c. | Discussion de groupe : | 5 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de démontrer la propulsion par fusée aux cadets. Cette activité contribue à la compréhension de la fuséologie dans un environnement amusant et stimulant.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 3 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de leurs expériences à lancer des fusées en mousse.

7. **Document de référence :** C3-349 *Rocket Activity, Foam Rocket*. Extrait le 1^{er} octobre 2008 du site http://www.nasa.gov/pdf/295787main_Rockets_Foam_Rocket.pdf8. **Matériel d'instruction :**

- un morceau de 30 cm d'isolant en mousse de polyéthylène pour tuyaux (tuyau de ½ pouce),
- un élastique de grosseur 64,
- du carton bristol,
- des attaches de câble de 7 à 8 pouces,
- une ficelle de 75 cm,
- des ciseaux,
- un mètre à mesurer,
- une punaise,
- une rondelle, un écrou ou toute autre petite pesée qui peut être attaché à une ficelle,
- des plans en quadrant,
- du ruban-cache,
- les directives sur la fabrication d'une fusée qui se trouvent à l'annexe A,
- le modèle en quadrant du système de lancement qui se trouve à l'annexe B,
- la feuille de contrôle des lancements qui se trouve à l'annexe C.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un morceau de 30 cm d'isolant en mousse de polyéthylène pour tuyaux (tuyau de ½ pouce),
- b. un élastique de grosseur 64,
- c. du carton bristol,
- d. des attaches de câble de 7 à 8 pouces,
- e. une ficelle de 75 cm,
- f. des ciseaux,
- g. un mètre à mesurer,
- h. une punaise,
- i. une rondelle, un écrou ou toute autre petite pesée qui peut être attaché à une ficelle,
- j. des plans en quadrant,
- k. du ruban-cache.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C140.02 – DISCUTER DES STRUCTURES DU SOMMEIL DANS L'ESPACE

1. **Rendement** : Discuter des structures du sommeil dans l'espace
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) la feuille de délai de réaction,
 - (2) une règle,
 - (3) la feuille de registre du sommeil,
 - (4) la roue en fraction de 24 heures,
 - (5) la roue en fraction d'une journée complète,
 - (6) de la supervision,
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des structures du sommeil dans l'espace.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les structures du sommeil dans l'espace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets du manque de sommeil, b. les types de sommeil. 	Exposé interactif	10 min	C3-350
PE2	Demander aux cadets de participer à une activité où ils doivent mesurer leur état de vigilance actuel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. décrire la fatigue qu'ils ressentent, b. d'effectuer le test de la règle, c. discuter des délais de réaction par rapport à leur structure du sommeil, d. faire un devoir à la maison. 	Activité en classe	15 min	C3-350
PE3	Demander aux cadets de participer à une activité où ils doivent discuter de leur structure du sommeil mesurée pendant les deux semaines précédentes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. fabriquer une roue en fraction des heures dormies, b. dessiner des structures du sommeil, c. discuter des structures du sommeil. 	Activité en classe	25 min	C3-350

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Activité en classe : | 40 min |
| d. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux problèmes que les astronautes rencontrent lorsqu'ils dorment dans l'espace.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet aux cadets de faire l'expérience de quelques-uns des problèmes que les astronautes rencontrent lorsqu'ils dorment dans l'espace.

7. **Document de référence :** C3-350 *The science of Sleep and Daily Rhythms*. (2009). *Sleep Patterns*. Extrait le 13 décembre 2011 du site http://www.nsbri.org/default/Documents/EducationAndTraining/MiddleSchool/Sleep/TSO_Sleep.pdf

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- la feuille de délai de réaction,
- une règle,
- la feuille de registre du sommeil,
- la roue en fraction de 24 heures,
- la roue en fraction d'une journée complète.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- la feuille de délai de réaction,
- une règle,
- la feuille de registre du sommeil,
- la roue en fraction de 24 heures,
- la roue en fraction d'une journée complète.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Allouer deux semaines dans l'horaire entre les PE 2 et 3. Cela donnera suffisamment de temps aux cadets de noter leur sommeil, et de participer à l'activité finale et à la discussion.

SECTION 17**OREN 160 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS D'AÉRODROME**

1. **Rendement** : Participer à des activités d'opérations d'aérodrome
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) du carton bristol,
 - (2) du papier de bricolage,
 - (3) du carton,
 - (4) des petites boîtes (de la taille d'une boîte à chaussures),
 - (5) une craie blanche,
 - (6) des punaises,
 - (7) des marqueurs de couleur,
 - (8) des ciseaux,
 - (9) de la colle,
 - (10) du ruban-cache,
 - (11) de la supervision,
 - (12) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent participer à des activités d'opérations d'aérodrome afin d'identifier les caractéristiques d'un aérodrome et de fabriquer un modèle réduit d'aérodrome, y compris :
 - a. les caractéristiques d'une piste,
 - b. les parties principales d'un aérodrome,
 - c. les installations de maintenance des aéronefs.
4. **Remarques** : Aucune.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 160 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets sur les opérations d'aérodrome par l'entremise de l'activité de l'OCOM C160.01 (Visiter un aérodrome local).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M160.01 – IDENTIFIER LES PARTIES PRINCIPALES D'UN AÉRODROME

1. **Rendement** : Identifier les parties principales d'un aérodrome
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les pièces de jeu qui se trouvent à l'annexe B,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les parties principales d'un aérodrome, y compris :
 - a. la piste,
 - b. la voie de circulation,
 - c. l'aire de trafic,
 - d. la tour de contrôle,
 - e. les édifices de l'aérogare,
 - f. le manche à vent,
 - g. l'école de pilotage,
 - h. les hangars.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir les termes « aérodrome » et « aéroport ».	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 91)
PE2	Expliquer les parties du côté piste d'un aérodrome, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la piste, b. la voie de circulation, c. l'aire de trafic. 	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 91-92) C2-002
PE3	Expliquer les parties d'un aérodrome, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la tour de contrôle, b. les édifices de l'aérogare, c. le manche à vent, d. l'école de pilotage, e. les hangars. 	Exposé interactif	10 min	A3-001 (p. 93 et 213) C2-002

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Demander aux cadets d'identifier les parties d'un aérodrome.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 5 min |
| d. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les renseignements de base aux cadets.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Documents de référence :**

- A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire*. (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
- C3-022 ISBN 0-19-541731-3 *The Canadian oxford dictionary* (2001). Don Mills, Ontario, Oxford University Press.

8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- les cartes aide-mémoire qui se trouvent à l'annexe A,
- la clé de correction qui se trouve à l'annexe C.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- les cartes aide-mémoire qui se trouvent à l'annexe A,
- les pièces de jeu qui se trouvent à l'annexe B.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.11. **Remarques :** Aucune.

OCOM M160.02 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE PISTE

1. **Rendement** : Identifier les caractéristiques d'une piste
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les marques de piste qui se trouvent à l'annexe A,
 - (2) un tableau de papier,
 - (3) des marqueurs,
 - (4) de la supervision,
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées pour recevoir tout le groupe.
3. **Normes** : Le cadet doit identifier les caractéristiques d'une piste, y compris :
 - a. les feux de piste,
 - b. le numérotage,
 - c. les marques de piste.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des feux de piste.	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 93)
PE2	Discuter du numérotage de piste.	Exposé interactif	10 min	A3-001 (p. 91)
PE3	Discuter des marques et des feux de piste, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les marques d'axe de piste, b. les marques de zone d'atterrissage, c. les marques de seuil, d. les marques de danger de l'aérodrome, e. les feux d'obstacle, f. le feu du manche à vent. 	Exposé interactif	5 min	A3-001 (p. 91–93)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Demander aux cadets d'identifier les diverses caractéristiques d'une piste, y compris : a. les marques de seuil de piste, b. les feux rouges et verts, c. les numéros de piste, d. l'axe de piste, e. les marques d'atterrissage de l'aérodrome, f. les marques de danger, g. les feux blancs.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 20 min |
| c. Activité en classe : | 5 min |
| d. Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les renseignements de base aux cadets.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Document de référence :** A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire* (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- les caractéristiques d'une piste qui se trouvent à l'annexe A.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- un tableau de papier et des marqueurs,
- les caractéristiques d'une piste qui se trouvent à l'annexe A.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.11. **Remarques :** Aucune.

OCOM M160.03 – FABRIQUER UN MODÈLE RÉDUIT D'AÉRODROME

1. **Rendement** : Fabriquer un modèle réduit d'aérodrome
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) du carton bristol,
 - (2) du papier de bricolage,
 - (3) du carton,
 - (4) des petites boîtes (de la taille d'une boîte à chaussures),
 - (5) une craie blanche,
 - (6) des punaises,
 - (7) des marqueurs de couleur,
 - (8) des ciseaux,
 - (9) de la colle,
 - (10) du ruban-cache,
 - (11) de la supervision,
 - (12) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis**: Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Des salles de classe appropriées pour recevoir tout le groupe et fabriquer le modèle réduit d'aérodrome.
3. **Normes** : Le cadet doit fabriquer un modèle réduit d'aérodrome, y compris :
 - a. la piste,
 - b. la voie de circulation,
 - c. l'aire de trafic,
 - d. la tour de contrôle,
 - e. les édifices de l'aérogare,
 - f. le manche à vent,
 - g. l'école de pilotage,
 - h. les hangars.

4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de fabriquer un modèle réduit d'aérodrome.
5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 55 min
 - c. Durée totale : 60 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon amusante et interactive de confirmer que les cadets ont compris la matière.
7. **Document de référence** : A3-001 A-CR-CCP-263/PT-001 *Entre ciel et terre : édition du millénaire* (2000). Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. une photo d'un aérodrome.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. une photo d'un aérodrome,
 - b. du carton Bristol,
 - c. du papier de bricolage,
 - d. carton,
 - e. des petites boîtes (de la taille d'une boîte à chaussures),
 - f. une craie blanche,
 - g. des punaises,
 - h. des marqueurs de couleur,
 - i. des ciseaux,
 - j. de la colle,
 - k. du ruban-cache.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Aucune.

OCOM C160.01 – VISITER UN AÉRODROME DE LA RÉGION

1. **Rendement** : Visiter un aéroport de la région
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées pour recevoir tout le groupe.
3. **Normes** : Le cadet doit visiter un aéroport de la région, y compris :
 - a. identifier différentes composantes d'aviation,
 - b. découvrir la communauté et l'histoire de l'aviation de la région.
4. **Points d'enseignement** : Le guide de la visite doit inclure :
 - a. l'emplacement des parties principales d'un aéroport,
 - b. le type d'aéronef vu à l'installation (militaire, civil ou des cadets),
 - c. les principaux composants d'un avion,
 - d. l'utilisation de l'alphabet phonétique,
 - e. l'histoire locale de l'aviation, y compris :
 - (1) les personnages significatifs de l'aviation,
 - (2) les événements aériens significatifs;
 - f. les carrières possibles dans l'aviation,
 - g. les éléments de l'aviation civile, y compris :
 - (1) les fournisseurs d'aviation de la région,
 - (2) les aéroclubs,
 - (3) les événements aériens de la région.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Excursion :	85 min
c. Durée totale :	90 min

6. **Justification** : L'excursion a été choisie pour cette leçon afin de renforcer la matière enseignée antérieurement par l'entremise d'une excursion organisée dans un environnement réel.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 18**OREN 170 – DISCUTER DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS**

1. **Rendement** : Discuter de la construction et de la maintenance des aéronefs
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis** : Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets doivent discuter de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs et participer à des activités pertinentes afin d'obtenir une compréhension générale de l'industrie de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs.
4. **Remarques** : Aucune.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 170 est conçue pour améliorer les connaissances des cadets au sujet de l'industrie de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - a. OCOM C170.01 (Visionner des épisodes de *Comment c'est fait*);
 - b. OCOM C170.02 (Visiter une installation de maintenance d'aéronefs de la région).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C170.01 – VISIONNER DES ÉPISODES DE COMMENT C'EST FAIT

1. **Rendement** : Visionner des épisodes de *Comment c'est fait*
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) DVD des épisodes de *Comment c'est fait*,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit visionner des épisodes de *Comment c'est fait* afin de susciter un intérêt pour l'industrie de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des principaux éléments de l'industrie de la construction aéronautique et de la maintenance des aéronefs.	Exposé interactif	5 min	C3-345 Transports Canada
PE2	Visionner les épisodes de <i>Comment c'est fait</i> et en discuter, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. ce qui fait partie de la construction aéronautique; b. ce qui fait partie de la maintenance des aéronefs. 	Activité en classe	50 min	C3-288

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 5 min
 - c. Activité en classe : 50 min
 - d. Durée totale : 60 min

6. **Justification** :
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les renseignements de base aux cadets.
 - b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-288 Production MAJ, épisodes *Comment c'est fait*, Canada.
- b. C3-245 Transports Canada. (2011). Règlement de l'aviation canadien 2011-1. Extrait le 25 octobre 2011 du site <http://www.tc.gc.ca/eng/civilaviation/regserv/cars/part1-subpart1-1104.htm>

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- b. le *DVD des épisodes de Comment c'est fait*,
- c. un lecteur DVD,
- d. un téléviseur ou un projecteur multimédia.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune

11. **Remarques :** Revoir les épisodes de *Comment c'est fait* avant d'enseigner la leçon et déterminer lesquels répondent le mieux aux objectifs d'instruction de l'escadron.

OCOM C170.02 – VISITER UNE INSTALLATION DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS DE LA RÉGION

1. **Rendement** : Visiter une installation de maintenance d'aéronefs de la région
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit visiter une installation de maintenance d'aéronefs de la région, y compris :
 - a. identifier différentes composantes de la maintenance des aéronefs;
 - b. identifier les carrières et les possibilités offertes dans le domaine de la maintenance des aéronefs.
4. **Points d'enseignement** : Les éléments suivants doivent être mentionnés pendant la visite, y compris :
 - a. les ingénieurs et les techniciens en maintenance des aéronefs, ainsi que leur rôle à l'installation de maintenance,
 - b. les procédures et les activités quotidiennes de l'installation,
 - c. les principaux composants d'un avion,
 - d. les perspectives de carrière dans ce domaine, y compris :
 - (1) la formation,
 - (2) les entreprises et les employeurs en aviation de la région.
5. **Durée** :

a. Excursion :	90 min
b. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : L'excursion a été choisie afin de renforcer l'apprentissage au moyen de l'application pratique de la matière pédagogique enseignée antérieurement. Les cadets participent à une activité structurée et planifiée où ils peuvent constater l'application des objectifs d'apprentissage par des exemples concrets.
7. **Documents de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 19**OREN 190 – PARTICIPER À UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL**

1. **Rendement** : Participer à un exercice de survie pour équipage de vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l'équipement personnel,
 - (2) un sac à dos,
 - (3) un sac de couchage,
 - (4) d'autres articles et équipements au besoin,
 - (5) de la supervision,
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pour un exercice de survie pour équipage de vol à l'extérieur et pour une nuit.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un exercice de survie pour équipage de vol, y compris :
 - a. emballer l'équipement pour un exercice de survie pour équipage de vol;
 - b. entretenir l'équipement personnel et avoir une bonne hygiène en campagne;
 - c. respecter les politiques et les procédures du site;
 - d. identifier les éléments de la psychologie de la survie;
 - e. identifier les types d'abri;
 - f. allumer, entretenir et éteindre un feu;
 - g. dresser, démonter et emballer les tentes.
4. **Remarques** :
 - a. On s'attend à ce que les cadets du niveau de qualification un participant à au moins un exercice de survie pour équipage de vol d'une nuit, au cours de l'année d'instruction. Les activités offertes pendant l'exercice doivent être structurées et centrées sur le groupe.
 - b. Les OCOM M190.03 à M190.08 doivent être enseignés de façon pratique pendant l'exercice de survie pour équipage de vol d'une nuit.
5. **Matière complémentaire** : La matière complémentaire liée à l'OREN 190 est conçue pour offrir des compétences supplémentaires sur la survie pour équipage de vol par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - a. OCOM C190.01 (Participer à une présentation donnée par un membre d'un organisme de survie ou d'une communauté de recherche et sauvetage [SAR]).
 - b. OCOM C190.02 (Faire des nœuds et des brêlages),
 - c. OCOM M190.03 (Construire un abri de style houchie),

- d. OCOM C190.04 (Recueillir de l'eau potable en campagne),
- e. OCOM C190.05 (Identifier les blessures causées par l'environnement),
- f. OCOM C190.06 (Faire preuve de respect envers l'environnement au cours d'un exercice de survie pour équipage de vol),
- g. OCOM C190.07 (Identifier les habitats d'animaux et d'insectes).

OCOM M190.01 – EMBALLER L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL POUR UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL

1. **Rendement** : Emballer l'équipement personnel pour un exercice de survie pour équipage de vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les vêtements et l'équipement personnels,
 - (2) un sac à dos / havresac,
 - (3) un sac de couchage,
 - (4) de la supervision,
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. choisir des vêtements appropriés pour l'entraînement en campagne;
 - b. emballer son équipement personnel.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon de choisir des vêtements pour l'entraînement en campagne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le principe multicouche, b. les avantages et les inconvénients des tissus, c. les chaussures, d. les conditions météorologiques. 	Exposé interactif	30 min	C3-021 (p. 22–25) C3-024 (p. 47)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'emballer leur équipement personnel pour l'entraînement en campagne, y compris :</p> <p>a. doubler le sac à dos / havresac avec un grand sac en plastique avant d'y insérer l'équipement;</p> <p>b. placer les articles de la trousse personnelle dans un autre sac en y éliminant l'air pour économiser l'espace;</p> <p>c. placer les articles qui sont les plus lourds et les moins utilisés au fond et à l'arrière du sac à dos;</p> <p>d. placer les articles plus légers et les plus fréquemment utilisés au haut et près de l'avant du sac à dos;</p> <p>e. placer la tente sur la partie supérieure du sac;</p> <p>f. attacher solidement le sac de couchage et le matelas de couchage au bas du sac à dos.</p>	Démonstration et exécution	25 min	C3-021 (p. 22–25) C3-024 (p. 47)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 30 min |
| c. Démonstration et exécution : | 25 min |
| d. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets sur la façon de choisir les vêtements pour un entraînement en campagne et de susciter leur intérêt pour cette matière.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences relatives à l'emballage de l'équipement personnel que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-021 ISBN 0-7715-9035-0 McManners, H. (1994). *The Complete Wilderness Survival Manual*. Toronto, Ontario, McMillan Canada.
- b. C3-024 ISBN 0-7627-0476-4 Roberts, H. (1999). *Basic essentials backpacking*. Guildford, Connecticut, The Globe Pequot Press.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. les vêtements pour la couche intérieure,
- b. les vêtements pour la couche intermédiaire,
- c. les vêtements pour la couche extérieure,

- d. un pantalon approprié pour l'entraînement en campagne,
 - e. des vêtements de laine,
 - f. des vêtements en coton,
 - g. des vêtements en molleton,
 - h. des vêtements faits de fibres synthétiques,
 - i. des chaussettes appropriées pour l'entraînement en campagne,
 - j. des chaussures appropriées pour l'entraînement en campagne,
 - k. un sac à dos / havresac,
 - l. des articles d'hygiène,
 - m. une bouteille d'eau,
 - n. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. un sac à dos / havresac,
 - b. des articles d'hygiène,
 - c. divers vêtements.
10. **Modalités de contrôle :** Aucune.
11. **Remarques :** Cet OCOM doit être enseigné à l'escadron pendant la soirée d'instruction qui précède l'exercice de survie pour équipage de vol d'une fin de semaine.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M190.02 – ENTREtenir L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL ET AVOIR UNE BONNE HYGIÈNE EN CAMPAGNE

1. **Rendement** : Entretenir l'équipement personnel et avoir une bonne hygiène en campagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit entretenir l'équipement personnel et avoir une bonne hygiène personnelle en campagne, y compris :
 - a. s'assurer que ses vêtements sont propres;
 - b. s'assurer que les mesures de sécurité relatives aux couteaux sont respectées;
 - c. avoir une bonne hygiène personnelle en campagne :
 - (1) se laver;
 - (2) se laver les dents;
 - (3) gérer efficacement les déchets.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon d'entretenir son équipement personnel.	Exposé interactif	5 min	C3-003 (p. 6)
PE2	Expliquer les mesures de sécurité relatives aux couteaux en campagne.	Exposé interactif	10 min	C3-021 (p. 32–33)
PE3	Expliquer la façon d'avoir une bonne hygiène personnelle en campagne : <ol style="list-style-type: none"> a. déterminer les besoins d'hygiène personnelle en campagne; b. le lavage en campagne; c. les soins dentaires en campagne; d. l'élimination des déchets. 	Exposé interactif	10 min	C3-003 (p. 6)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à la façon d'entretenir l'équipement personnel et d'avoir une bonne hygiène en campagne et de susciter leur intérêt pour cette matière.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
 - b. C3-021 ISBN 0-7715-9035-0 McManners, H. (1994). *The Complete Wilderness Survival Manual*. Toronto, Ontario, McMillan Canada.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
 - b. un couteau.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Cet OCOM doit être enseigné à l'escadron pendant la soirée d'instruction qui précède l'exercice de survie pour équipage de vol.

OCOM M190.03 – RESPECTER LES POLITIQUES ET LES PROCÉDURES DU SITE

1. **Rendement** : Respecter les politiques et les procédures du site
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour un exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit respecter les politiques et les procédures du site, y compris :
 - a. la sécurité,
 - b. les règlements relatifs aux incendies,
 - c. la disposition du site,
 - d. l'auto-protection lorsqu'on croise des animaux.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les questions de sécurité liées à l'entraînement en campagne :</p> <p>a. les procédures de sécurité générale, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le comportement acceptable, (2) les procédures propres au secteur d'entraînement; <p>b. les procédures médicales en cas d'urgence, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) repérer l'emplacement des premiers soins, (2) les étapes à suivre en cas d'urgence médicale, (3) le point de rassemblement, (4) l'officier responsable des premiers soins, (5) d'autres renseignements propres au secteur d'entraînement; <p>c. les procédures environnementales, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) l'élimination des déchets, (2) l'élimination des eaux ménagères, (3) la coupe des arbres verts, (4) les déversements de produits chimiques, (5) d'autres renseignements, indiqués dans l'ordre d'opération de l'exercice de survie pour équipage de vol et qui sont propres au secteur d'entraînement. 	Exposé interactif	10 min	<p>Les Ordres permanents de l'escadron</p> <p>L'ordre d'opération de l'exercice</p>
PE2	<p>Expliquer les règlements relatifs aux incendies en vigueur au site d'entraînement, y compris :</p> <p>a. les étapes à suivre en cas d'incendie,</p> <p>b. l'endroit où se situe le point de rassemblement,</p> <p>c. l'endroit où se trouve l'équipement de lutte contre l'incendie.</p>	Exposé interactif	10 min	<p>Les Ordres permanents de l'escadron</p> <p>L'Ordonnance des activités de l'exercice</p>

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Donner un aperçu de l'organisation du site, y compris : a. le point de commandement, b. l'emplacement des premiers soins, c. les zones de tentes ou de l'abri, d. le site de feu, e. les latrines, f. le point des pétroles, huiles et lubrifiants (PHL), g. le point d'eau, h. les points des déchets humides et secs, i. tout autre point pertinent à la disposition du site.	Exposé interactif	15 min	Les Ordres permanents de l'escadron L'Ordonnance des activités de l'exercice
PE4	Discuter des mesures de sécurité relatives aux animaux, y compris : a. les animaux potentiellement dangereux indigènes aux secteurs d'entraînement locaux, y compris : (1) les ours, (2) les couguars, (3) les serpents à sonnette, (4) les loups, (5) les orignaux, (6) les wapitis, (7) les bisons; b. l'auto-protection concernant ces animaux (mesures préventives et actions de défense).	Exposé interactif	15 min	A3-010 (p. 3-59–3-60) C3-003 (p. 17–72, 731–734, 738, 739 et 741) C3-006 (p. 72, 73, 77, 81–83) C3-007 (p. 128, 129 et 131)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'expliquer les politiques et les procédures relatives au site de l'exercice de survie pour équipage de vol.7. **Documents de référence :**

- a. A3-010 A-CR-CCP-121/PT-001 Cadets Canada. (2000). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Cadets Canada.
- b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.

- c. C3-006 ISBN 0-07-135437-9 Hall, A. (2001). *The essential backpacker: A guide for the foot traveller*. Blacklick, Ohio, Ragged Mountain Press.
 - d. C3-007 ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The National Outdoor Leadership School's wilderness guide*. New York, New York, Simon et Schuster.
- 8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
 - 9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
 - 10. **Modalités de contrôle** : Aucune
 - 11. **Remarques** : Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

OCOM M190.04 – DISCUTER DE LA PSYCHOLOGIE DE LA SURVIE

1. **Rendement** : Discuter de la psychologie de la survie
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les éléments de la psychologie de la survie, y compris :
 - a. le rôle de la peur et comment la gérer dans une situation de survie,
 - b. les mesures à prendre quand on est perdu,
 - c. le modèle de survie,
 - d. les sept ennemis de la survie.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le rôle de la peur dans une situation de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les réactions à la peur, b. comment gérer la peur. 	Exposé interactif	5 min	A3-016 (p. 11–16)
PE2	Expliquer les mesures à prendre lorsqu'on est perdu : s'arrêter, traiter, observer et planifier.	Exposé interactif	10 min	C3-005 (p. 133–144)
PE3	Expliquer le modèle de survie et la façon de l'utiliser en situation de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les premiers soins, b. le feu, c. l'abri, d. les signaux, e. la nourriture et l'eau, 	Exposé interactif	15 min	A3-016 (p. 11–16)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Expliquer les sept ennemis de la survie et la façon de les combattre, y compris : a. la douleur, b. le froid, c. la soif, d. la faim, e. la fatigue, f. l'ennui, g. la solitude.	Exposé interactif	20 min	A3-016 (p. 11–16)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 50 min |
| c. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à la psychologie de la survie et de susciter leur intérêt pour cette matière.7. **Documents de référence :**

- A3-016 B-GG-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1978). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C3-005 ISBN 0-89886-814-9 Sierra Club San Diego Chapter. (1999). *Wilderness basics: The complete handbook for hikers & backpackers*. Portland, Oregon, The Mountaineers Books.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.10. **Modalités de contrôle :** Aucune.11. **Remarques :** Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

OCOM M190.05 – IDENTIFIER LES TYPES D'ABRI

1. **Rendement** : Identifier les types d'abri
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une tente arctique,
 - (2) une tente modulaire,
 - (3) une tente de modèle civil,
 - (4) de la supervision,
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les types d'abri, y compris :
 - a. les facteurs qui influencent le choix d'un site,
 - b. les types d'abris naturels,
 - c. les types d'abris improvisés,
 - d. les types de tente.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'importance du choix du site, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les considérations au sujet du terrain, b. les considérations au sujet de l'eau, c. les considérations au sujet des animaux et des insectes, d. les autres considérations. 	Exposé interactif	10 min	C3-002 (p. 125–131) C3-003 (p. 96–104) C3-004 (p. 46)
PE2	Décrire les abris naturels.	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 244–245, 260–261)
PE3	Décrire les abris improvisés.	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 247-250)
PE4	Décrire les types de tente, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les tentes arctiques, b. les tentes modulaires, c. les tentes commerciales. 	Exposé interactif	5 min	A3-012 (p. 3-22–3-24) A3-009 (p. 3–7)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux types d'abris.

7. **Documents de référence :**

- a. A3-009 A-CR-CCP-107/PT-002. Directeur – Cadets 3 (1979). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Programme d'instruction – Initiation pratique à l'entraînement d'hiver* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-012 B-GG-302-002/FP-001 DDAT. (1982). *Entraînement fondamental aux opérations par temps froid*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- d. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- e. C3-004 ISBN 1-85227-866-8 Davies, B. (1999). *SAS encyclopedia of survival* Londres, Angleterre, Virgin Publications.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. de la ficelle,
- b. une caverne (s'il y en a une dans le secteur d'entraînement),
- c. un arbre tombé qui pourrait servir d'abri (s'il y en a un dans le secteur d'entraînement),
- d. un abri en A,
- e. un abri en appentis,
- f. une tente modulaire,
- g. une tente arctique,
- h. des tentes de modèle civil.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune

11. **Remarques :**

- a. Tous les abris énumérés ci-dessus doivent être installés avant d'enseigner cette leçon.
- b. Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

OCOM M190.06 – ALLUMER, ENTRETENIR ET ÉTEINDRE UN FEU

1. **Rendement** : Allumer, entretenir et éteindre un feu
2. **Conditions** :
 - a. **Éléments fournis** :
 - (1) une pierre à feu et une pièce de métal,
 - (2) une loupe,
 - (3) des allumettes,
 - (4) une pile,
 - (5) une laine d'acier,
 - (6) une scie,
 - (7) du bois ou du combustible,
 - (8) de l'eau,
 - (9) un extincteur,
 - (10) une pelle,
 - (11) de la supervision,
 - (12) de l'aide au besoin.
 - b. **Éléments non permis**: Aucun.
 - c. **Conditions environnementales** : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol dont l'indice de risque de feu est de niveau faible à modéré selon le Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV).
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. respecter tous les principes de la sécurité-incendie;
 - b. allumer un feu, y compris :
 - (1) choisir un emplacement de feu approprié;
 - (2) préparer l'amadou, le petit bois et le combustible;
 - (3) utiliser une méthode pour obtenir des étincelles;
 - c. entretenir un feu, y compris :
 - (1) utiliser une quantité appropriée de bois;
 - (2) s'assurer d'une bonne ventilation;
 - (3) s'assurer que la taille du feu permet de le garder sous contrôle;
 - d. éteindre un feu, y compris :
 - (1) étouffer le feu avec de la terre humide ou de l'eau;
 - (2) remplir le site de feu.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les principes de la sécurité-incendie, y compris : a. le système de la Méthode d'évaluation des dangers d'incendie de forêt, b. les vents forts, c. la taille du feu.	Exposé interactif	5 min	C3-003 (Ch 10, p. 122)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de déterminer un emplacement et une disposition appropriés pour un feu.	Démonstration et exécution	15 min	C3-003 (p. 122)
PE3	Identifier les éléments nécessaires à un feu.	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 266)
PE4	Décrire les types de feu, y compris : a. les feux qui réchauffent et réconfortent, b. les feux de signalisation, c. les feux pour la cuisson.	Exposé interactif	15 min	C3-003 (p. 122-135)
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à allumer, entretenir et éteindre un feu.	Démonstration et exécution	45 min	C3-003 (p. 122-130) C3-002 (p. 268-275)

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Démonstration et exécution :	60 min
d.	Total :	90 min

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 3 et 4 afin de démontrer l'application des règlements, des principes et des concepts relatifs à la sécurité-incendie, les éléments du feu et les types de feu.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 5 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'emplacement et la disposition d'un feu, ainsi que la façon d'allumer, d'entretenir et d'éteindre un feu.

7. **Documents de référence :**

- C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.

8. Matériel d'instruction :

- a. un feu en tipi,
- b. un feu de signalisation,
- c. un feu en cabane de rondins,
- d. une languette,
- e. une chandelle,
- f. des allumettes,
- g. un verre (tasse),
- h. une pierre à feu et une pièce de métal,
- i. une loupe,
- j. des piles,
- k. une laine d'acier,
- l. une scie,
- m. de l'amadou,
- n. du petit bois,
- o. du combustible,
- p. de l'eau,
- q. des extincteurs,
- r. des pelles.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. des allumettes,
- b. une pierre à feu et une pièce de métal,
- c. une loupe,
- d. des piles,
- e. une laine d'acier,
- f. de l'amadou,
- g. du petit bois,
- h. de l'eau,
- i. du bois,
- j. du sable,
- k. des pelles.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

OCOM M190.07 – DRESSER, DÉMONTER ET EMBALLER DES TENTES

1. **Rendement** : Dresser, démonter et emballer des tentes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une tente modulaire,
 - (2) un maillet,
 - (3) une pelle,
 - (4) de la supervision,
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit dresser, démonter et emballer une tente modulaire à deux sections avec murs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets, en tant que membre d'un groupe, de dresser, de démonter et d'emballer une tente modulaire à deux sections avec murs, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les composantes d'une tente modulaire; b. identifier les sections de la tente; c. identifier les accessoires; d. discuter de l'entretien de la tente; e. discuter du choix du site; f. dresser la tente; g. démonter la tente; h. emballer la tente. 	Démonstration et exécution	60 min	A3-059 (p. 1-5, p. 1-8, p. 2-1-2-20)
PE2	<p>Expliquer et démontrer la façon de dresser, démonter et emballer une tente arctique pour 5 ou 10 personnes, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les composantes de la tente arctique pour 5 ou 10 personnes, b. l'inspection de la tente arctique. 	Démonstration	30 min	A3-060 (p. 3-11-3-25)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer et démontrer la façon de dresser, démonter et emballer une tente commerciale, y compris : a. choisir une tente de modèle civil; b. dresser la tente; c. démonter et emballer la tente; d. les soins et l'entretien de la tente.	Démonstration	20 min	C3-003 (p. 37)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|---------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Démonstration et exécution : | 60 min |
| c. Démonstration : | 50 min |
| d. Durée totale : | 120 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de dresser, de démonter et d'emballer une tente modulaire, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les compétences, tout en donnant aux cadets les connaissances sur la façon de dresser, de démonter et d'emballer les tentes.

7. **Documents de référence :**

- A3-012 B-GG-302-002/FP-001 DDAT (1982). *Entraînement fondamental aux opérations par temps froid*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A3-059 C-87-110-000/MS-000 Forces canadiennes. (1983). *Manuel de soutien opérationnel et d'entretien : Tente de base*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.

8. **Matériel d'instruction :**

- une tente modulaire,
- une tente arctique pour 5 ou 10 personnes,
- des tentes de modèle civil,
- un maillet,
- une pelle.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une tente modulaire,
- b. un maillet,
- c. une pelle.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

- a. En tant que membre d'un groupe, chaque cadet doit avoir l'occasion de dresser, de démonter et d'emballer une tente modulaire pendant l'exercice de survie pour équipage de vol.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
- c. Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C190.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE D'UN ORGANISME DE SURVIE OU D'UNE COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

1. **Rendement** : Participer à une présentation donnée par un membre d'un organisme de survie ou d'une communauté de recherche et sauvetage (SAR)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe;
 - (2) un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Normes** : Le cadet doit participer à une présentation donnée par un membre d'un organisme de survie ou d'une communauté de recherche et sauvetage [SAR] au sujet des divers aspects de la survie et de la SAR.
4. **Points d'enseignement** : La présentation doit comprendre :
 - a. une description de leur entreprise ou organisme,
 - b. une description de leur rôle et de leurs tâches,
 - c. un aperçu de la formation et de l'expérience requises pour accomplir leur travail,
 - d. une description d'une journée dans la vie d'un membre de l'organisme de survie,
 - e. des anecdotes,
 - f. une période de questions et réponses.
5. **Durée** :
 - a. Exposé interactif : 60 min
 - b. Durée totale : 60 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Document de référence** : Aucun.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** :
 - a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
 - b. Cette présentation peut se dérouler dans une salle de classe ou pendant l'exercice de survie pour équipage de vol.
 - c. Pour obtenir une liste des organismes, consulter le site Web du Secrétariat national de SAR www.nss.gc.ca/sar_directory/index_e.asp

OCOM C190.02 – FAIRE DES NŒUDS ET DES BRÊLAGES

1. **Rendement** : Faire des nœuds et des brêlages
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) deux longueurs de trois mètres de corde tressée de 10 mm,
 - (2) des perches,
 - (3) de la supervision,
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit faire des nœuds et des brêlages, y compris :
 - a. un nœud plat,
 - b. un nœud en huit,
 - c. une demi-clé à capeler,
 - d. un nœud de chaise,
 - e. un brêlage en rond,
 - f. un brêlage carré,
 - g. un brêlage en huit.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les parties d'une corde, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le bout libre, b. le courant, c. le dormant, d. le bout fixe, e. le tour de croisement ou la boucle, f. le double. 	Exposé interactif	5 min	C3-026 (p. 28–29)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire les nœuds suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. un nœud plat, b. un nœud en huit, c. une demi-clé à capeler, d. un nœud de chaise. 	Démonstration et exécution	25 min	C3-026 (p. 44, 98, 104, 162)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire les brêlages suivants : a. en rond, b. en carré, c. en forme de huit.	Démonstration et exécution	25 min	C3-026 (p. 180, 182, 186)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 50 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter des renseignements généraux sur la terminologie des cordes.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment faire des nœuds et des brêlages, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer et de développer ces compétences sous supervision.

7. **Documents de référence :** C3-026 ISBN 1-55267-218-2 Pawson, D. (2001). *Pocket guide to knots and splices*. Londres, PRC Publishing.8. **Matériel d'instruction :**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,
- les documents de cours portant sur les nœuds et les brêlages,
- un couteau,
- une longueur de trois mètres de corde tressée,
- des perches.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- deux longueurs de trois mètres de corde tressée de 10 mm,
- des perches,
- les documents de cours portant sur les nœuds et les brêlages.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.11. **Remarques :** Le cadet aura besoin de deux longueurs de 3 m de corde tressée de 10 mm de diamètre pour faire les nœuds et les brêlages requis.

OCOM C190.03 – CONSTRUIRE UN ABRI DE STYLE HOUCHIE

1. **Rendement** : Construire un abri de style houchie
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des tapis de sol,
 - (2) un cordon, de la corde ou de la ficelle,
 - (3) des piquets,
 - (4) d'autres articles et d'autre équipement au besoin,
 - (5) de la supervision,
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Normes** : Les cadets, en groupes de deux, doivent construire un abri de style houchie, y compris :
 - a. se procurer le matériel;
 - b. choisir un site approprié;
 - c. attacher les tapis de sol ensemble à l'aide des fermetures à glissière;
 - d. attacher les tapis de sol aux arbres;
 - e. fixer les tapis de sol avec des piquets;
 - f. creuser des tranchées.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la procédure pour construire un abri de style houchie.	Démonstration	25 min	C3-002 (p. 242, 243 et 247) C3-003 (p. 96-101)
PE2	Demander aux cadets de construire un abri de style houchie.	Activité pratique	60 min	C3-002 (p. 242, 243 et 247) C3-003 (p. 96-101)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Démonstration : | 25 min |
| c. Activité pratique : | 60 min |
| d. Total : | 90 min |

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le montage d'un abri de style houchie, tout en donnant aux cadets l'occasion d'observer et de poser des questions.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'un montage d'abris dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un abri de style houchie montée aux fins de démonstration,
- b. un cordon, de la corde ou de la ficelle,
- c. un couteau,
- d. une pelle,
- e. des tapis de sol,
- f. des piquets.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un cordon, de la corde ou de la ficelle,
- b. des couteaux,
- c. une pelle,
- d. des tapis de sol,
- e. des piquets.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

OCOM C190.04 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE EN CAMPAGNE

1. **Rendement** : Recueillir de l'eau potable en campagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des sacs en plastique,
 - (2) des feuilles de plastique,
 - (3) des pelles,
 - (4) des piquets,
 - (5) une tasse ou un bol,
 - (6) de la supervision,
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Normes** : Le cadet doit recueillir de l'eau potable, y compris :
 - a. trouver l'eau;
 - b. utiliser différentes méthodes pour recueillir l'eau de pluie, la rosée, l'eau d'une autre végétation, l'eau du sol et l'eau souterraine.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'importance de la conservation de l'eau et la rétention des liquides.	Exposé interactif	15 min	C3-002 (p. 22 à 24) C3-021 (p. 68–77)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de recueillir l'eau potable de la façon suivante : <ol style="list-style-type: none"> a. créer un collecteur de pluie; b. recueillir la rosée; c. recueillir l'eau de la végétation; d. construire un distillateur solaire; e. creuser pour trouver l'eau souterraine. 	Démonstration et exécution	40 min	C3-002 (p. 22 – 24) C3-003 (p. 149–152) C3-021 (p. 68 – 77)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 15 min |
| c. Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à conserver l'eau et à susciter leur intérêt pour cette matière.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de recueillir l'eau potable, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- c. C3-021 ISBN 0-7715-9035-0 McManners, H. (1994). *The Complete Wilderness Survival Manual*. Toronto, Ontario, McMillan Canada.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. des sacs en plastique,
- b. des feuilles de plastique,
- c. des pelles,
- d. des piquets,
- e. une tasse ou un bol.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des roches,
- b. un chiffon (pour recueillir la rosée),
- c. des sacs en plastique,
- d. des feuilles de plastique,
- e. des pelles,
- f. des piquets,
- g. une tasse ou un bol.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.

11. **Remarques** :

- a. Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.
- b. Cette leçon doit être prévue au début du premier matin lorsque les cadets installent leurs dispositifs de collecte d'eau. Un suivi doit être fait le jour suivant pour s'assurer que les dispositifs de collecte d'eau des cadets ont fonctionné.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C190.05 – IDENTIFIER LES BLESSURES CAUSÉES PAR L'ENVIRONNEMENT

1. **Rendement** : Identifier les blessures causées par l'environnement
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe;
 - (2) un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les blessures causées par l'environnement, y compris :
 - a. les blessures liées à la randonnée pédestre,
 - b. les gelures,
 - c. l'hypothermie,
 - d. les malaises causés par la chaleur.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon de reconnaître les blessures liées à la randonnée pédestre, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les ampoules, b. les contractions douloureuses du tibia, c. les crampes aux muscles, d. les foulures. 	Exposé interactif	5 min	C3-007 (p. 163–164) C3-014 (p. 213) C3-013 (p. 120–121) C3-003 (p. 306)
PE2	Expliquer la façon de reconnaître les gelures, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les débuts de gelure (gelures très superficielles), b. les gelures superficielles, c. les gelures profondes. 	Exposé interactif	5 min	C3-015 (p. 129–130)
PE3	Expliquer comment reconnaître les signes et les symptômes de l'hypothermie.	Exposé interactif	5 min	C3-015 (p. 120, 122–124)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer la façon de reconnaître les malaises causés par la chaleur, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les crampes dues à la chaleur, b. l'épuisement par la chaleur, c. le coup de chaleur, d. le coup de soleil, e. les yeux irrités, f. la déshydratation. 	Exposé interactif	10 min	C3-002 (p. 446–448)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux blessures causées par l'environnement et de les sensibiliser à cette matière.

7. **Documents de référence :**

- a. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- c. C3-007 ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The National Outdoor Leadership School's wilderness guide*. New York, New York, Simon et Schuster.
- d. C3-013 ISBN 0-7360-4602-X Clark, N. (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. États-Unis, Auteur.
- e. C3-014 ISBN 0-3955-2808-9 Alter, J. (1986). *Stretch and strengthen*. États-Unis, Auteur.
- f. C3-015 ISBN 089886-643-X Weiss, H. (1992). *Secrets of warmth for comfort or survival*. Seattle, Washington, The Mountaineers.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

OCOM C190.06 – FAIRE PREUVE DE RESPECT ENVERS L'ENVIRONNEMENT AU COURS D'UN EXERCICE DE SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL

1. **Rendement** : Faire preuve de respect envers l'environnement au cours d'un exercice de survie pour équipage de vol
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis: Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit respecter l'environnement pendant un exercice de survie pour équipage de vol.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance du camping écologique.	Exposé interactif	5 min	C3-005 (p. 251-253) C3-008 (p. 98–100)
PE2	Discuter des facteurs quand on fait la cuisson.	Exposé interactif	5 min	C3-005 (p. 253-255)
PE3	Discuter des facteurs quand on fait le lavage.	Exposé interactif	10 min	C3-005 (p. 254-255)
PE4	Discuter des méthodes d'élimination des déchets.	Exposé interactif	5 min	C3-005 (p. 257-258)

5. **Durée** :
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les renseignements sur la façon de respecter l'environnement pendant l'exercice de survie pour équipage de vol.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-005 ISBN 0-89886-814-9 Sierra Club San Diego Chapter. (1999). *Wilderness basics: The complete handbook for hikers and backpackers*. Portland, Oregon, The Mountaineers Books.
 - b. C3-008 ISBN 0-02861-100-4 Mouland, M. (1999). *The complete idiot's guide to camping and hiking*. Toronto, Canada, Alpha Books.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un exemple de secteur d'entraînement écologique pour un exercice de survie,
- b. du savon biodégradable,
- c. du shampoing biodégradable.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

OCOM C190.07 – IDENTIFIER LES HABITATS D'ANIMAUX ET D'INSECTES

1. **Rendement** : Identifier les habitats d'animaux et d'insectes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement pour l'exercice de survie pour équipage de vol.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les habitats d'insectes et d'animaux comestibles, y compris :
 - a. les signes d'alimentation,
 - b. les excréments,
 - c. les déracinements,
 - d. les fumets et les odeurs,
 - e. les pistes.
4. **Points d'enseignement** : Identifier des habitats d'animaux et d'insectes.
5. **Durée** :

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	25 min
c. Durée totale :	30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter la matière.
7. **Documents de référence** :
 - a. C3-002 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
 - b. C3-003 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
 - c. C3-150 ISBN 978-0-8117-3292-5 Davenport, G. (2006). *Wilderness survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.
8. **Matériel d'instruction** : Aucun.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.
10. **Modalités de contrôle** : Aucune.
11. **Remarques** : Suivre les directives qui se trouvent dans l'OAIC 11-08 *Protection et gérance de l'environnement* durant cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

MÉTHODE	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT UN ÂGE 12 À 14 BASÉE SUR L'EXPÉRIENCE	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT DEUX ÂGE 15 ET 16 BASÉE SUR LE PERFECTIONNEMENT	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT TROIS ÂGE 17 ET 18 BASÉE SUR LA COMPÉTENCE
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Excursion	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage entre pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

MÉTHODE(S)	APPLICATIONS	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur.</p>			
<p>Méthode par démonstration</p> <p>Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p>	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner la résolution de problème. 3. Illustrer les principes. 4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 5. Établir des normes pour l'exécution du travail. 6. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Minimise les dommages et le gaspillage. 2. Permet de gagner du temps. 3. Peut être présentée devant de grands groupes. 	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition. 2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. 3. Nécessite de l'équipement et du matériel.
<p>Méthode par exécution</p> <p>Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou les mouvements enseignés.</p>	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité. 	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.

MÉTHODE(S)	APPLICATIONS	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</p> <p>L'apprentissage au sein du Programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant par elles-mêmes et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du Programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p>Étape 1 : Expérience concrète :</p> <p>Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, excursions et lecture.</p> <p>Étape 2 : Réflexion : Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p>Étape 3 : Conceptualisation abstraite : Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences polyvalentes. 4. Enseigner un processus ou un principe. 5. Enseigner la résolution de problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants. 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. Plaît à de nombreux styles d'apprentissage. 4. Centré sur l'étudiant. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Exige de nombreuses ressources. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails. 6. L'instructeur doit être un bon animateur afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes 2 et 3 de cette méthode.

MÉTHODE(S)	APPLICATIONS	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>Étape 4 : Expérience active : Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et travail sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>			
<p>EXCURSIONS</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités d'excursion sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 2. Permettre des activités de familiarisation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. Peut générer des coûts.
<p>JEU</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Découvrir des concepts et des principes. 3. Réviser et confirmer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amusant et intéressant. 2. Créer un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.

MÉTHODE(S)	APPLICATIONS	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>DISCUSSION DE GROUPE</p> <p>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet en petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés et les séminaires. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets à l'instruction qui suivra. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Coûteux en temps. 3. Restreint la taille du groupe. 4. Nécessite une composition de groupes sélective.
<p>ACTIVITÉ EN CLASSE</p> <p>Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peuvent servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets au sujet. 3. Donner des directives concernant des procédures. 4. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 5. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets. 2. Plaît aux apprenants kinesthésiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 2. Nécessite du temps pour la préparation.

MÉTHODE(S)	APPLICATIONS	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>EXPOSÉ INTERACTIF</p> <p>La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets au sujet. 2. Donner des directives concernant des procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.
<p>EXPOSÉ</p> <p>Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets au sujet. 2. Donner des directives concernant des procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des habiletés d'expression orale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
<p>ACTIVITÉ PRATIQUE</p> <p>Les activités pratiques comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Pratiquer les compétences. 3. Réviser ou renforcer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la participation. 2. Stimule un intérêt envers le sujet. 3. Amusant et intéressant. 4. Créer un sens d'appartenance. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation. 2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.